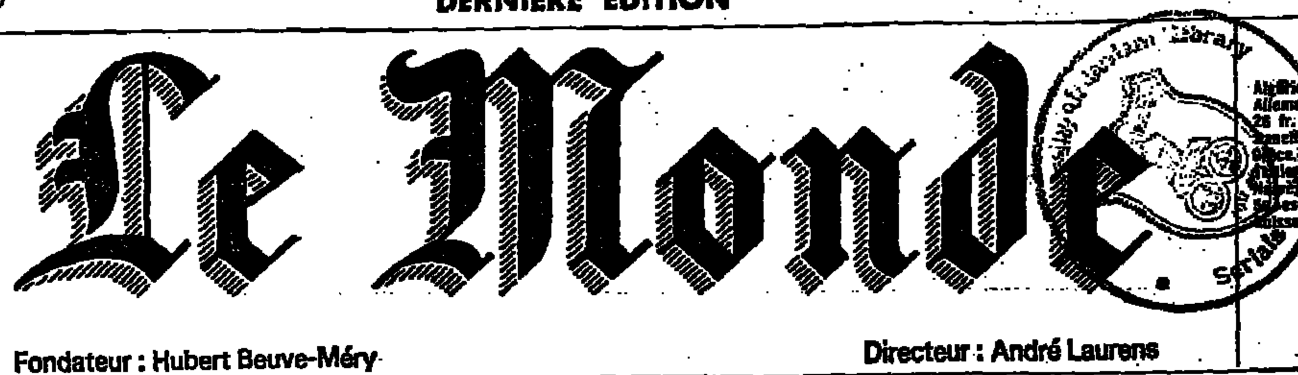
TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 690 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 29 — LUNDI 30 AOUT 1982





Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

4,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, [illegible] dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, [illegible] L. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, [illegible] esc. ; Sénégal, 280 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, [illegible],40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La dissolution des Cortes en Espagne

Les chances des socialistes

« Dans une démocratie, il n'y a pas de place pour le vide politique. » C'est en ces termes que le premier ministre espagnol, M. Calvo Sotelo, s'adressant le 27 août à ses concitoyens, a reconnu l'échec de son gouvernement.

La dissolution des Cortès et l'annonce d'élections générales anticipées pour le jeudi 28 octobre sanctionnent, en effet, l'impossibilité où se trouvait l'équipe au pouvoir d'assurer l'apparence même d'une vie parlementaire normale. Les défections successives de députés et de sénateurs de l'Union du centre démocratique, culminant le 28 juillet par le départ de M. Adolfo Suarez, fondateur de l'U.C.D. et ancien premier ministre, avaient réduit la formation dirigeante à un groupe de moins de 125 députés (sur un total de 350) contre 168 au début de la législature.

Créditée au dernier sondage de moins de 10 % des intention de vote, l'U.C.D. peut-elle espérer tirer bénéfice de l'esprit de détermination dont a fait preuve en la circonstance le chef du gouvernement ? M. Calvo Sotelo a en effet pris de court, par la promptitude de sa décision, la plupart de ses adversaires, et au premier chef son ancien ami politique M. Suarez, dont le Centre démocratique et social aura bien peu de temps pour s'organiser. Mais nul n'imagine aujourd'hui à Madrid une autre éventualité que celle d'une victoire du parti socialiste (P.S.O.E.).

La formation de M. Felipe Gonzalez est sans doute celle qui a appris avec le plus de calme l'annonce de la dissolution du Parlement. Brillant vainqueur, en mai, des élections régionales en Andalousie, le P.S.O.E. se prépare depuis longtemps à une épreuve pour lui capitale.

Car gagner les élections serait une chose. Assumer le pouvoir dans une Espagne où la démocratie est une fleur si fragile en serait une autre.

En admettant que la consultation se déroule comme prévu, et que M. Gonzalez en sorte vainqueur, combien rude sera la tâche d'un gouvernement socialiste ! L'économie espagnole est aujourd'hui dans une situation beaucoup plus difficile encore que celle de ses voisins, avec un taux de chômage de 15 % et une inflation de même chiffre. Ce sont là actuellement d'excellents arguments électoraux pour le P.S.O.E. Mais ces problèmes risquent bien demain d'être les siens.

A la différence de son homologue français, le parti socialiste espagnol n'arriverait pas au pouvoir avec une théorie très ferme sur les moyens de sortir de la crise. Il n'a pas, par exemple, de grands plans de nationalisations ; il n'annonce qu'une classique relance des dépenses publiques.

Au plan international enfin, M. Gonzalez devrait théoriquement pouvoir compter plus que quiconque sur le soutien de la France de M. Mitterrand pour entrer, comme il le souhaite, dans la C.E.E. Mais les changements de gouvernements, à Madrid comme Paris, n'ont pas supprimé les Pyrénées. Reste la question cruciale de la position de l'Espagne dans la défense occidentale. M. Gonzalez n'en remet pas, tant s'en faut, son principe en cause. Mais le projet du P.S.O.E. de lancer un référendum sur la récente adhésion à l'OTAN peut inquiéter les militaires. M. Gonzalez pourrait alors, tel M. Papandréou en Grèce, infléchir s position sur ce sujet.

C'est dire que le vrai vainqueur des élections du 28 octobre, les troisièmes depuis la mort de Franco, ce devrait être avant tout la démocratie espagnole elle-même. Il faut l'espérer.

Le voyage de Jean-Paul II en octobre coïncidera avec la campagne électorale

M. Calvo Sotelo, premier ministre espagnol, a annoncé vendredi 27 août que des élections législatives anticipées auront lieu le 28 octobre prochain. Le même jour, le roi Juan Carlos a signé le décret de dissolution des Cortès.

La décision de M. Calvo Sotelo — qui est due à l'effritement de son parti, l'Union du centre démocratique, — a été critiquée par les socialistes et les communistes, qui craignent que la visite que le pape doit effectuer en Espagne, du 14 au 20 octobre, n'interfère dans la campagne électorale.

De notre correspondant

Madrid. — Ni avant, ni après : pendant ! Les élections anticipées en Espagne auront lieu le 28 octobre, et la visite du pape Jean-Paul II, en principe du 14 au 22 octobre, se déroulera entièrement durant la campagne électorale officielle.

Le premier ministre, M. Léopoldo Calvo Sotelo, a annoncé, vendredi 27 août, la date de la consultation après avoir réuni le conseil des ministres et être allé d'un coup d'aile à Palma-de-Majorque faire signer au roi Juan Carlos le décret de dissolution des Cortès. Le décret sera publié le 30 août et la campagne officielle s'ouvrira le 6 octobre pour s'achever l'avant-veille du scrutin.

Grave, comme à l'accoutumée, M. Calvo Sotelo s'est adressé au pays au début du journal télévisé de 21 heures pour expliquer sa décision. La création de nouveaux partis centristes par des dissidents du parti de gouvernement, a-t-il dit en substance, ne permettait plus à un gouvernement ayant perdu sa majorité d'affronter une nouvelle session parlementaire. « Le gouvernement que je préside se serait vu contraint, à des pactes difficiles et artificiels qui auraient déformé ses propres critères et semé la confusion dans l'opinion publique. J'ai donc décidé la dissolution immédiate avant que ne reprennent les tâches législatives de ce mois de septembre », a-t-il dit. M. Calvo Sotelo, se souvenant des circonstances dramatiques de son investiture, au lendemain de la tentative de coup d'Etat de février 1981, a insisté sur le fait que la dissolution du Parlement était une procédure normale et n'impliquait aucun vide juridique. « La Constitution ne décharge pas le gouvernement de ses responsabilités jusqu'au débat et au vote d'investiture », a-t-il déclaré à l'intention des hommes politiques qui craignent que certains militaires ne profitent justement de la campagne électorale pour tenter à nouveau l'aventure.

Si la dissolution des Cortès était attendue, la date des élections, les troisièmes depuis la mort du général Franco en 1975, a surpris. On pensait que M. Calvo Sotelo attendrait que le pape ait fini son tour d'Espagne pour donner le coup d'envoi de la campagne officielle. Or il n'en a rien été, et certains se demandent s'il n'a pas voulu utiliser la présence du Saint-Père comme une garantie supplémentaire contre toute tentative militaire.

(Intérim.)

(Lire la suite page 3.)

L'évacuation de Beyrouth

Le président Bourguiba a accueilli à Bizerte un millier de Palestiniens

Une semaine après le début de l'évacuation des combattants palestiniens et de l'armée syrienne de Beyrouth-Ouest, environ six mille cinq cents hommes, soit la moitié environ des effectifs, ont déjà quitté la capitale libanaise.

Inspectant les combattants palestiniens en partance vers la Syrie, ce samedi 28 août, M. Yasser Arafat a estimé que « le redéploiement des forces palestiniennes dans le monde arabe sera un nouveau stimulant pour poursuivre la lutte visant à réaliser les droits nationaux palestiniens ».

A Bizerte, le président Bourguiba, accompagné de membres du gouvernement, a accueilli, samedi 28 août en fin de matinée, environ mille combattants qui résideront en Tunisie.

D'autre part, selon certains témoignages à Beyrouth, l'Organisation de libération de la Palestine remettrait ses armes lourdes, tanks, batteries anti-aériennes, notamment, aux milices de gauche (Morabitoun, milice Amal, parti communiste libanais) plutôt qu'à l'armée libanaise, comme il était prévu dans le plan Habib. L'O.L.P. aurait refusé de remettre ses armes à l'armée libanaise, accusant celle-ci d'être l'instrument des phalanges chrétiennes de M. Gemayel. Interrogés, des officiels israéliens ont déclaré n'avoir pas confirmation de ces faits qui, s'ils étaient vérifiés, seraient une violation du plan Habib.

L'armée régulière libanaise rencontre d'ailleurs des difficultés pour se déployer dans le quartier de Ras-El-Nabeh, du côté ouest de la route Beyrouth-Damas, qui constitue la ligne de démarcation entre les secteurs est et ouest de Beyrouth. Un soldat libanais ainsi que trois autres personnes ont été blessés vendredi dans ce secteur par des tirs dirigés sur les positions de l'armée libanaise, précise Radio-Liban.

De notre correspondant

Tunis. — Le président Bourguiba a accueilli ce samedi matin 28 août au port de Bizerte les mille cent Palestiniens, dont plus de cent cadres civils et militaires de l'organisation Fatah, évacués dimanche dernier de Beyrouth à bord du bateau chypriote *Sol-Thyrne*.

Le *Sol-Thyrne* était arrivé alors qu'il faisait encore nuit à la limite des eaux territoriales tunisiennes, à 12 milles de la côte. Là, deux unités de la marine tunisienne ont pris la relève des deux bateaux américain et français, le croiseur de la VIe flotte *U.S. Biddle* et l'aviso *Premier-Maître-l'Her*, qui avaient accompagné le bateau chypriote durant la traversée de la Méditerranée.

Escorté du destroyer *Président-Bourguiba* et d'un patrouilleur, ainsi que par une escadrille de l'armée de l'air, le *Sol-Thyrne* a accosté au port de Bizerte dans le courant de la matinée. C'est sur les quais qui longent le canal menant à l'ancienne base militaire française, pavoisés aux couleurs tunisiennes et palestiniennes que le chef de l'Etat et Mme Bourguiba, entourés des membres du gouvernement et des hauts responsables tunisiens, ont accueilli les combattants à leur descente du bateau.

Selon le programme, après une réception officielle, en présence d'un détachement d'honneur de l'armée tunisienne, les Palestiniens devraient prendre place dans des camions pour rejoindre directement le camp de Oued-Zarga, distant d'une centaine de kilomètres, qui a été aménagé à leur intention. Le cortège devait traverser la ville de Bizerte, où des milliers de Tunisiens étaient massés dès l'aube, puis plusieurs localités dont les habitants se préparaient depuis plusieurs heures sur le bord de la route à saluer les « héros de Beyrouth ».

MICHEL DEURÉ.

(Lire nos autres informations page 2.)

Les sondages

Le gouvernement va dans la mauvaise direction

selon une majorité de Français

Le sondage de la Sofres, que publie le Nouvel Observateur*, met l'accent sur le pessimisme de l'opinion à l'égard de la politique économique du gouvernement, dont 51 % de personnes interrogées pensent qu'elle va* « dans la mauvaise direction »*. Cette enquête permet de mesurer avec précision l'ampleur du mécontentement auquel doit faire face le pouvoir : incertitude politique et pessimisme économique sont les principaux enseignements de cette enquête.*

La vraie menace

Pour mesurer la dégradation de la confiance faite à la gauche, il suffit de se reporter à une enquête inédite de la Sofres, réalisée entre l'élection présidentielle et les élections législatives de juin 1981, selon laquelle les Français se prononçaient pour la mise en œuvre d'une politique de réformes, 57 % des personnes interrogées alors pensaient que l'application du programme du nouveau président aurait des effets positifs pour l'économie française. Au mois d'août 1982, elles ne sont plus que 33 % à penser que la politique économique va « *dans la bonne direction* » et pourra sortir la France de ses difficultés. Le pessimisme en cette matière, auquel s'était déjà heurter le pouvoir précédent, est donc de retour.

La mesure est conforme à ce que l'on savait déjà du bilan des quinze premiers mois du spetennat, jugé négatif par 50 % des personnes interrogées récemment par l'IFRES, et qui devrait également apparaître en négatif dans de prochains sondages.

La Sofres a donc le mérite de donner une mesure précise du chemin que le pouvoir devra parcourir s'il veut retrouver une confiance qu'il a laissé échapper. Mais avant d'en tirer la leçon, il faut en évaluer la limite.

Cette enquête a été effectuée au milieu du mois d'août, dans la foulée du mécontentement provoqué par le blocage des prix et des revenus, pièce essentielle du dispositif d'accompagnement de la seconde dévaluation. Elle a été réalisée au lendemain de l'attentat de la rue des Rosiers ; elle l'a été avant l'intervention télévisée du chef de l'Etat annonçant, notamment, la mise en place d'un dispositif de lutte antiterroriste.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 5.)

La situation économique et sociale

- *Le déficit du commerce extérieur reste fort en juillet*
- *La C.G.T. se veut à la fois modérée et exigeante*

Le commerce extérieur de la France s'est à nouveau soldé par un lourd déficit en juillet : 8,9 milliards de francs, après 13,3 milliards en juin. Pour les sept premiers mois de 1982, avec 52,3 milliards de francs, le déficit des échanges a presque doublé par rapport à celui enregistré de janvier à juillet 1981. Pour l'ensemble de l'an dernier la balance commerciale avait enregistré *un solde négatif de 51 milliards de francs.*

La sortie du blocage des prix sera, avec le commerce extérieur, l'une des préoccupations économiques essentielles du gouvernement dans les mois à venir.

Au cours d'un long entretien avec le premier ministre, vendredi 27 août, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., a réclamé le maintien du pouvoir d'achat des salaires dès 1982. Soulignant que les divergences avec le gouvernement n'étaient pas irréductibles, si M. Mauroy se montre plus ambitieux dans sa lutte contre la vie chère et le chômage, le dirigeant cégétiste a fait preuve *une nouvelle fois de modération mais en* posant des conditions rigoureuses. De son côté M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., reçu par M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales, s'est opposé à la création d'un « système intermédiaire » pour la retraite de soixante à soixante-cinq ans.

Assumer la rigueur

par PHILIPPE LABARDE

Depuis le 11 juin, l'économie française, prix et salaires bloqués, vit en quelque sorte sous surveillance au rythme des statistiques mensuelles d'une hausse des prix qui se ralentit, d'un chômage qui augmente sensiblement moins vite, mais reste à un niveau élevé (8,3 % de la population active) et d'un déficit du commerce extérieur dont la détérioration ne peut manquer d'inquiéter. Un spectacle qui n'a rien de particulièrement exaltant. Mais qu'en est-il ailleurs ?

A la vérité, à l'exception du Japon, les pays industrialisés, pour ne pas parler des pays en développement, n'en finissent pas de se remettre du second « choc pétrolier » qui a suivi la hausse des prix du brut en 1979, en dépit du ralentissement de l'inflation. Il suffit pour s'en convaincre de dresser la carte mondiale du chômage.

En cet été 1982, le nombre des demandeurs d'emploi représentait 13,8 % de la population active de la Grande-Bretagne, 12,6 % de celle des Pays-Bas, 11,8 % de celle du Canada, 11 % de celle de la Belgique, 9,8 % de celle des Etats-Unis, 7,2 % de celle de la R.F.A., qui détient le triste record de la progression en un an (+ 48,3 %). Parallèlement, on constate une forte hausse du nombre des faillites qui, pendant le premier semestre, ont augmenté de plus de 43 % outre-Atlantique, de près de 40 % outre-Rhin, où l'affaire A.E.G.-Telefunken n'a pas fini de faire parler d'elle, de plus de 30 % au Canada, de plus de 20 % outre-Manche.

Les pronostics à court terme ne sont guère plus rassurants. L'O.C.D.E., comme le Fonds monétaire international prévoient une légère reprise de l'activité pour le second semestre... et un nouvel accroissement du chômage, qui, sur le Vieux Continent, pourrait toucher, en 1983, 10,5 % de la population active, contre 10 % en 1982 et 8,8 % en 1981. Si l'on ajoute à cela les inquiétudes nourries par la communauté financière du fait de l'endettement des pays les plus pauvres et des pays de l'Est, et les tensions qu'imposent à un système monétaire délabré les mouvements erratiques du dollar, on peut conclure de ce sombre tour d'horizon que la crise est toujours présente — certains affirment qu'elle ne fait que commencer — et qu'en tout cas il n'existe pas de solutions miracles pour en venir à bout.

Gouverner c'est apprendre

Le blocage des prix et des salaires n'en est pas une. Spectaculairement efficace dans l'immédiat — la faible hausse des prix en juillet en témoigne, — cet électrochoc n'aura été bénéfique que s'il permet de mettre en œuvre une nouvelle politique qui, quoi qu'on en dise, sera bien différente de celle qui a été menée jusqu'à présent, même si les objectifs — la lutte contre le chômage et la réduction des inégalités — demeurent inchangés.

Gouverner, c'est prévoir, dit-on. C'est aussi apprendre et s'adapter. En quinze mois, le pouvoir a appris. C'est aussi qu'il a découvert que la contrainte extérieure était plus pesante encore qu'on ne pouvait l'imaginer, notamment en matière de croissance : qu'il a pris conscience des limites d'une politique sociale que la gauche volontiers redistributrice voulait ambitieuse ; qu'il a pu constater qu'il ne suffisait pas de nationaliser des grands groupes industriels pour se constituer une force de frappe opérationnelle.

(Lire la suite page 11.)

AU JOUR LE JOUR

Idée-vacances

A peine de retour, un Français sur deux va se mettre à rêver à ses prochains congés d'été. Et aucun, probablement, ne pensera qu'il pourrait ne pas prendre de vacances l'année prochaine, afin d'en faire don à cet autre Français sur deux qui, lui, n'en a jamais.

TIRESIAS.

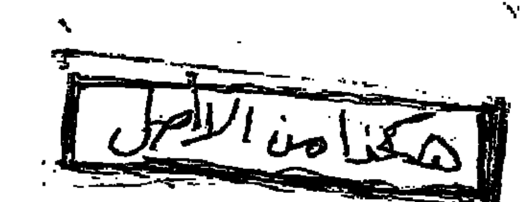
DE DAMAS... AU M'ZAB

Les valises de l'architecture

Passé l'âge des risques, tout le monde n'a pas les moyens ni le temps de voyager. Ni de voyager loin, là où nous emmènent régulièrement les éditions Berger-Levrault avec leur *Histoire mondiale de l'architecture* ou avec leur collection « Architecture » (*la Maison chinoise*, publiée en 1980 ; plus récemment, *la Ville népalaise de Panauti*, une remarquable étude d'une ville merveilleuse), ou encore les éditions Parenthèses qui, à travers une collection vouée à ce qu'on appelle *généralement et quelquefois abusivement* « l'architecture traditionnelle », sont parties vers les maisons rondes du Nord-Cameroun. Bien d'autres excursions seraient à relever.

Ni de voyager près, ou plus près. L'Orient arabe est aujourd'hui d'un accès aléatoire, mais les *Cahiers de la recherche architecturale*, édités par L'Equerre, viennent de fournir un visa inespéré. La rive sud de la Méditerranée est un but ordinaire, le Maroc, la Tunisie ou l'Egypte ayant, à des degrés divers, une prédisposition naturelle au tourisme. L'Algérie, elle, ne cultive pas ce penchant à l'excès. Aussi le livre est-il encore l'occasion de voyager à moindres frais, au M'Zab en l'occurrence, dans cette vallée du Sahara septentrional dont Ghardaïa est, parmi les *ksour* (petites villes fortifiées), volontiers considérée comme la perle. Le M'Zab qui avait fasciné Le Corbusier et sur lequel s'attardent avec quelque raison les monographies : rappelons, pour la période récente, l'ouvrage essentiellement photographique de Manuelle Roche, *le M'Zab, architecture ibadite en Algérie*, publié en 1973 par Arthaud. Plus récemment, il y a quatre ans, l'ouvrage sensiblement plus sévère de C. et P. Donnadieu et H. et J.-M. Didillon, *Habiter le désert - les maisons mozabites* (éditions Mardaga). Enfin, l'ouvrage du « patron » qui s'y est mis enfin. André Ravereau, architecte en chef des monuments historiques en Algérie de 1965 à 1971, et prix de la fondation Aga Khan pour l'architecture islamique en 1980. C'est Hassan Fathy, autre prix de la même fondation, et mondialement célèbre par son action en Egypte et ailleurs qui a préfacé *le M'Zab, une leçon d'architecture.*

Lire page 7 les articles de Frédéric EDELMANN et Jean-Pierre PÉRONCEL-HUGOZ.



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

L'ÉVOLUTION DE LA CRISE LIBANAISE

La visite de M. Sharon aux Etats-Unis n'a fait que souligner, jusqu'ici, les divergences entre Washington et Jérusalem sur l'avenir des Palestiniens. Le ministre israélien de la défense s'est entretenu, vendredi 27 août, successivement avec MM. Weinberger, secrétaire américain à la défense, qui doit se rendre au Liban, en Egypte et en Israël dès le début de la semaine prochaine, et Shultz, secrétaire d'Etat. Il devait s'adresser, samedi, à une conférence de dirigeants juifs américains qui doit recueillir plusieurs dizaines de millions de dollars pour Israël.

Vendredi, M. Sharon a réaffirmé sans détour, nous indique notre correspondant à Washington : « *Il n'est pas question que l'autonomie conduise à former un Etat palestinien dans les territoires occupés.* La Jordanie est un Etat palestinien. Israël n'a jamais *accepté et* n'acceptera jamais un deuxième Etat palestinien. » Le département d'Etat américain lui a aussitôt répondu en réaffirmant l'attachement des Etats-Unis au statut politique actuel de la Jordanie. Peu convaincue de l'existence de divergences entre *Israël et les Etats-Unis, l'agence Tass a estimé,* pour sa part, vendredi, que la visite de M. Sharon avait pour objet de « coordonner avec l'administration Reagan les plans d'une éventuelle extension de l'agression d'Israël au Liban et d'une occupation prolongée de ce pays ».

● AU LIBAN, à l'issue d'une audience accordée vendredi, en sa présence, par le président sortant, M. Sarkis, à M. Habib, M. Chaffic Wazzan, premier ministre libanais, a affirmé que « le programme d'évacuation des combattants palestiniens de Beyrouth se déroule normalement ». M. Wazzan a également rencontré M. Arafat. De son côté, M. Charles Percy, président (républicain) de la commission des affaires étrangères du Sénat américain, a été reçu par M. Sarkis en présence de M. Gemayel, président élu.

Le seul incident sérieux rapporté vendredi s'est produit à Tyr (Sud-Liban) lorsque, selon un porte-parole militaire israélien, un car de tourisme a sauté sur une mine près d'un site archéologique. *Six civils israéliens* ont été blessés.

● A MOHAMMEDIA (Maroc), où s'ouvre ce samedi la conférence des ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe, chargée de préparer le sommet prévu à Fès, le 6 septembre, deux délégations sur vingt-deux seront absentes : celle de la Libye, qui considère que le sommet a pour objet de liquider la cause palestinienne, et celle de l'Egypte, exclue de la Ligue en 1979 pour avoir signé un traité de paix avec Israël.

● EN ISRAEL, un sondage publié vendredi par le « Jérusalem Post » indique que la popularité de M. Begin est au plus haut. 82,8 % des personnes interrogées approuvent l'opération « Paix en Galilée » et 46,5 % auraient appuyé une invasion de Beyrouth au cas où *l'O.L.P.* aurait refusé d'évacuer *la* capitale du Liban. D'autre part, le pilote israélien libéré par les Palestiniens la semaine dernière a déclaré avoir été bien traité par ses geôliers, qui, a-t-il dit, « combattent par idéalisme ». Lors d'un entretien diffusé par la télévision, il a critiqué ceux de ses compatriotes qui présentent les combattants palestiniens comme des « *terroristes* sans foi ni loi ».

La moitié des combattants palestiniens (soit 6 500 hommes) avaient quitté Beyrouth samedi

De notre correspondant

Beyrouth. — La moitié des combattants palestiniens avaient quitté Beyrouth ce samedi 28 août à mi-parcours de l'opération évacuation commencée samedi dernier et dont le calendrier s'étale sur quinze jours. Vendredi soir, 6 736 fedayin et soldats de l'A.L.P. (Armée de libération de la Palestine) avaient, en effet, pris le bateau ou la route pour diverses destinations arabes. Par ordre chronologique : la Jordanie (265 hommes), l'Irak (132), la Tunisie (982), le Sud-Yemen (718), en répartissant à égalité 400 hommes ayant pris place sur le même bâtiment, qui doit en débarquer une partie à Aden et l'autre à Hodeida, le Nord-Yemen (777 en procédant à la même répartition), le Soudan (488 environ), la Syrie (3 207), 167 blessés ont été évacués vers Chypre et la Grèce.

Les décomptes ne sont cependant *pas concordants.* Il *existe,* en particulier, une différence de 323 hommes entre les décomptes palestinien et israélien, ce dernier étant, bien entendu, plus bas. Mais tous les chiffres tournent *autour de 6 500 Palestiniens évacués,* sur un total de 12 000 à 13 000 ; 8 200 fedayin palestiniens et 2 650 Palestiniens également au titre de l'Armée de libération de la Palestine et 1 500 à 2 000 Syriens.

Jusqu'à présent, l'ensemble de l'opération s'est déroulée correctement et sans accrocs, si l'on excepte l'incident des R.P.G. et jeeps embarqués au deuxième jour de l'évacuation et débarqués à Beyrouth même pour les armes et à Chypre pour les véhicules, ainsi que les quelques retards qui se sont produits le long de la route Beyrouth-Sofar pour le convoi parti vendredi pour Damas.

La *première évacuation* par route a en effet été accompagnée de quelques incidents. Pour commencer, les bersaglieri de la force multinationale et un des soldats de l'A.L.P. ont été légè*rement blessés au passage* inter-secteur de Beyrouth. Le temps que l'on établisse qu'il s'agissait de balles perdues provenant du baroud d'honneur et non de francs-tireurs, un arrêt a été marqué. Ensuite, sur le tronçon de la route Beyrouth-Damas tenu par l'armée israélienne, qui s'était bien déplacée (provisoirement) de quelques dizaines de mètres « loin de la vue », le général Menahem, commandant le secteur, observait *soigneusement le convoi* et un drapeau israélien flottait sur le parcours, au niveau de Thamdoun. Ceci a provoqué la colère des Palestiniens. Malgré ces quelques accrocs, les mille trois cent cinquante hommes de l'A.L.P sont arrivés à bon port à Sofar, où ils ont pénétré dans le territoire contrôlé encore par l'armée syrienne. *(Lire ci-dessous.)*

Le départ des 1 300 autres soldats de l'A.L.P. était prévu pour ce samedi également par route. 1 500 à 2 000 soldats syriens doivent quitter Beyrouth dimanche : ils emporteront quant à eux leurs armes lourdes et se redéploieront dans la Békaa, aux côtés des unités syriennes qui s'y trouvent encore.

Le déploiement de la force multinationale le long de la ligne de démarcation inter-secteurs à Beyrouth a progressé. Les légionnaires et paras français, en particuliers, ont poussé leur avance vers le centre ville en ruines d'un côté et vers le camp palestinien de Sabra Chatila de l'autre, timidement accompagnés de l'armée libanaise. On commence à parler à la faveur de ce déploiement d'une réouverture des grands axes routiers *entre les deux secteurs* de Beyrouth.

LUCIEN GEORGE.

La kermesse de Chtaura

De notre envoyé spécial

Chtaura. — « *Les députés qui ont élu Bechir Gemayel ont bu le sang des martyrs.* » La banderole barre la façade de la gendarmerie de Chtaura sur toute sa largeur. Elle ne semble guère appréciée par les deux officiers des forces intérieures de sécurité libanaise qui, du perron, *observent, impuissants, le va-et-vient* incessant de Land Rover bourrés de miliciens en armes dans la rue principale.

En dépit des bâtiments criblés d'éclats et éventrés à l'entrée est de l'agglomération, souvenir encore frais des raids aériens israéliens du mois de juin, Chtaura, petite bourgade à cheval sur la route Beyrouth-Damas, au cœur de la Bekaa, a des airs de kermesse ce vendredi 27 août, une kermesse où les rafales d'armes automatiques remplaceraient les pétards. Presque tout ce que la Bekaa compte d'éléments armés y est représenté avec kalachnikov, lance-grenades R.P.G., mitrailleuses lourdes, et mêmes quelques batteries de D.C.A. ainsi qu'une batterie de missiles GRAD montée sur camion : soldats syriens, fedayin des différentes organisations palestiniennes, parti progressiste du mouvement national, milice chiite AMAL, reconnaissable aux posters de l'iman Sadr (chef de la communauté chiite libanaise disparu en Libye en 1978) et de l'imam Khomeiny placardés sur leurs véhicules.

Des éléments de l'armée du Liban arabe (fraction de l'armée libanaise entrée en dissidence lors de la guerre civile de 1975-1976) s'offrent une mini-parade militaire en remontant *au ralenti l'artère centrale* à bord d'une douzaine de jeeps. A 200 mètres d'un poste syrien, les miliciens du P.S.N.S. (parti socialiste syrien) forment une double haie d'honneur devant le siège de leur o r g a n i s a t i o n, une somptueuse demeure.

Tout ce petit monde se côtoie sans heurt dans une débauche de drapeaux, d'emblèmes et de haut-*parleurs nasillards, sous le regard* impassible de civils libanais qui en ont vu d'autres. La plupart des commerçants ont cependant laissé prudemment leur rideau de fer baissé. La route de Beyrouth est fermée à la circulation civile dans la *direction du col* de Dahr-El-Baidar, où doit arriver le premier convoi de fedayin, plus d'un millier de combattants de l'armée de libération de la Palestine, rentrant en Syrie par la voie terrestre ; le contingent égale*ment le plus important depuis* le début des opérations d'évacuation de la capitale libanaise.

Une pétarade ininterrompue

Entre Chtaura et Massenaa, le poste-frontière libanais, des centaines de civils palestiniens et libanais se sont mêlés aux soldats syriens et aux miliciens de toutes *tendances qui ont aussi pris position* de part et d'autre de la route. Vers 11 h. 30 enfin, alors que nous sommes remontés vers Massenaa, une pétarade ininterrompue d'armes de tous calibres annonce le convoi qui *s'avance du fond de la Bekaa* entre cette haie humaine.

Il est difficile de distinguer l'escorte de miliciens partis de Chtaura *du convoi lui-même dans la profusion* des véhicules de tous genres qui défilent, tous feux allumés. Vision presque incongrue : au milieu de ce spectacle coloré : les quatre jeeps des militaires italiens de la *force d'interposition* casqués de blanc et plumet noir au vent qui encadrent, jusqu'à la frontière, les camions militaires syriens ou civils sur lesquels ont pris place les combattants, pistolets mitrailleurs et parfois lance-grenades R.P.G. au poing. Avec les paquetages des hommes de l'A.L.P., tout un matériel hétéroclite a été entassé dans les camions : lits de camps, matelas en mousse et même réfrigérateurs...

Avant même d'arriver au poste frontière libanais, les camions sont pris d'assaut par les Palestiniens venus des camps de réfugiés de la Bekaa ou de Syrie. Enfin vers midi le convoi passe le poste syrien de Jdeideh au milieu d'une foule de plus en plus compacte, mais, comme par enchantement, de ce côté-ci de la frontière les tirs d'armes automatiques cessent.

Tandis que le convoi s'arrête quelques kilomètres plus loin pour opérer un regroupement, les taxis et les bus venant de la capitale syrienne et bourrés de familles palestiniennes affluent encore pour offrir *aux combattants un dernier hommage* avant que ceux-ci rejoignent dans l'après-midi une des bases de l'A.L.P. à Qatana dans la banlieue de Damas.

Au total, d'ici la fin des opérations *d'évacuation de Beyrouth, selon une* source de l'O.L.P., la Syrie devrait avoir ainsi récupéré près de deux mille hommes des unités de l'A.L.P. stationnés sur son territoire, deux mille six cents à trois mille combattants de l'Organisation de libération de la Palestine, et environ mille trois cents Syriens de la Force arabe de dissuasion., redéployés dans la Bekaa. Enfin une rumeur courait vendredi, dans la capitale syrienne, selon *laquelle le chef de l'O.L.P.,* M. Yasser Arafat, pourrait arriver en Syrie avec un prochain contingent.

EMMANUEL JARRY.

Témoignage

« M. Bechir Gemayel, l'espoir d'une génération »

Condisciple de M. Bechir Gemayel au lycée puis à l'université, le docteur Robert Féghali, ancien secrétaire à la jeunesse du parti national libanais (P.N.L.), délégué pour la France, nous a adressé le témoignage suivant :

Présenté par certains comme le candidat et le chef militaire d'une f r a c t i o n extrémiste de Libanais, le président Gemayel est, en fait, le représentant et l'espoir d'une génération, dont les *options* vont bien au-delà des clivages politico-religieux traditionnels et dont il faut reconnaître l'identité.

Il est vrai que M. Gemayel s'est illustré, par son courage, à la *tête des combattants contre* l'invasion syrienne. Mais ni lui ni ses jeunes volontaires ne sont des professionnels des a r m e s. La d é f e n s e armée n'était qu'une phase imposée pour la sauvegarde du pays.

Il appartient à cette génération, née après 1944, formée à l'école française de la justice et de l'humanisme, et qui est celle de la transition entre l'indépendance octroyée et une autre, conquise.

Alors que nous n'étions que quelques étudiants, en 1967, à prendre conscience de la nécessité d'assumer un rôle national, devant la carence de l'Etat divisé et faible, il a toujours été l'un de nous avant d'être membre d'un clan ou d'un parti. Il ne pouvait donc que ressentir, comme nous, le fossé qui nous séparait de la mentalité de sérail de la vieille classe politique et d'un islam *entraîné dans l'aventure* nassérienne. Il ne pouvait que souffrir, comme nous, de l'étouffement de notre identité et de l'abandon de notre souveraineté.

Pour deviner le président, il faut avoir connu l'étudiant et l'homme... Je l'ai connu, consacrant ses dimanches à l'aide des P a l e s t i n i e n s de la « Quarantaine », cette « Quarantaine » qu'on l'a accusé d'avoir rasée. Je l'ai connu comme responsable des é t u d i a n t s Kataebs, avec M. Pakradouni, alors que j'étais *son homologue* au P.N.L., œuvrant pour l'alliance tripartite avec le bloc national de Raymond Eddé.

Je l'ai toujours vu s'engager et affronter le danger, pour une juste cause, parfois contre les vœux *de certains dirigeants de* son parti. A i n s i lors de la fameuse occupation de l'Ecole des lettres françaises à Beyrouth, en 1969. Il m'avait alors rejoint, seul, pour essayer de convaincre les éléments armés de ne pas imposer une grève forcée aux étudiants. Mais une certaine presse l'avait p r é s e n t é à l'époque, « *menant les troupes à l'assaut* ».

Lors de notre visite en Allemagne, en 1970, il avait défendu tout autant le droit des Palestiniens à une patrie que celui des juifs et des Libanais.

Lorsque la guerre a été imposée, en 1975, il était là, organisant, à la tête des forces libanaises, la défense du pays. Avant l'affrontement du 7 juillet 1980, avec certains éléments du P.N.L., il me confiait ses appréhensions devant les « dérapages » de certains et la triste nécessité de *devoir* y mettre un terme par la force.

Aujourd'hui, le p r é s i d e n t Gemayel, entouré par tous ceux qui ont pris conscience de leur identité dès 1967, porte la foi de notre génération. Il est l'espoir d'un Liban unifié capable d'assurer sa mission de dignité et de liberté dans ce Proche-Orient totalitaire.

CORRESPONDANCE

La division des Druzes libanais

Un lecteur, M. Abdelouares, nous écrit :

Walid Joumblatt n'est pas le chef de la communauté druze. Il est certes le chef du Mouvement national libanais, qui regroupe la plupart des milices et des partis favorables aux Palestiniens, mais il n'est que le chef de l'un des deux clans druzes : le clan des joumblattis. L'autre communauté druze, appelée clan des yasbakis, reconnaît traditionnellement l'autorité des émirs Arslane. Les deux clans se sont souvent affrontés dans l'histoire du Liban. Ainsi aujourd'hui, les joumblatis s'opposent à Bechir Gemayel, qui est soutenu par l'émir Arslane. *Cette* division des druzes, typiquement féodale, entre joumblattis et yasbakis est propre au Liban (où il y a environ trois cent mille druzes en tout) et ne concerne qu'indirectement les druzes vivant en Syrie et en Israël-Palestine, beaucoup moins nombreux.

M. Begin défend le principe de la guerre préventive

Dans un texte que publie *France-Soir,* ce s a m e d i 28 août, M. Menahem Begin défend avec conviction le principe de la guerre préventive. Après avoir écrit que la deuxième guerre mondiale aurait pu être évitée si la France avait réagi militairement à l'entrée de l'armée allemande en Rhénanie en 1936 (« *deux divisions françaises auraient suffi pour prendre tous les soldats allemands entrés en Rhénanie* », affirme-t-il), le premier ministre israélien reconnaît que l'invasion du Liban n'a pas été décidée parce que l'existence de l'Etat israé*lien était en danger,* mais pour éviter à Israël de plus grandes pertes au cours d'un conflit ultérieur dont l'Etat juif n'aurait choisi ni la date ni les conditions.

Après avoir passé en revue les différentes guerres israélo-arabes — surtout celle de 1973, durant laquelle, dit-il, l'armée syrienne aurait très bien pu arri*ver jusqu'à Haïfa si elle avait* réussi à descendre du Golan, — M. Begin poursuit : « *Nous aurions pu continuer à avoir des civils blessés à Metulla, à Kyriat-Shmoneh et à Naharya. Nous aurions pu continuer à compter les civils tués par des charges explosives déposées dans un supermarché de Jérusalem ou une station d'autobus à Peta-Tikva. Tous les ordres donnés pour perpétrer ces actes de meurtre et de sabotage venaient de Beyrouth. Aurions-nous dû nous résigner aux incessants meurtres de civils (...) ? Permettrons-nous au sang juif de se répandre en Diaspora ? Permettrons-nous que des bombes soient placées contre des juifs à Paris, à Athènes, à Rome ou à Londres ?* »

M. Begin affirme ensuite que la guerre du Liban a permis à Israël de détruire « *le potentiel de combat de 20 000 terroristes* », ajoutant : « *Nous en avons mis 9 000 dans des camps de prisonniers* », « *entre 2 000 et 3 000 ont été tués* » et « *7 000 à 9 000 ont été encerclés et isolés dans Beyrouth* ». M. Begin souligne aussi que la Syrie n'est pas entrée en guerre contre Israël, que la Jordanie ne peut pas attaquer son pays et que le traité de paix avec l'Egypte « *a résisté* ». « *Il y a de bonnes raisons de s'attendre à une période historique de paix* », dit-il avant d'affirmer : « *Aucun impératif moral n'oblige une nation à ne combattre que lorsqu'elle a le dos à la mer ou qu'elle est au bord du gouffre.* »

Le sort des Kurdes est évoqué à la sous-commission des droits de l'homme à l'ONU

De notre correspondante

Genève. — La Fédération internationale des droits de l'homme a rappelé devant les experts réunis depuis le 16 août dans le cadre de la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies *(le Monde* du 18 août) la situation des Kurdes dans les différents pays qui se partagent leur population. La F.I.D.H. estime que la majeure partie des quelque 22 millions de Kurdes est victime « *de dénis de justice, d'ethnocide frisant parfois le génocide, d'acculturation par la force, de déportation massive, d'une situation d'oppression nationale et culturelle fondée sur le racisme, de sous-développement économique planifié et qui engendre ce cycle infernal de révolte et de répression au Kurdistan depuis plus d'un demi-siècle* ».

En Turquie, les Kurdes représentent près du quart de la population. Cependant, la langue kurde n'y a pas droit de cité et les Kurdes assimilés de force sont traités en citoyens de seconde zone et accusés de « *menées séparatistes* », ce qui constitue pour le pouvoir une porte ouverte « *à toutes les violations des droits de l'homme et à la violence* ». Parmi les dizaines de milliers de prisonniers politiques en Turquie, on note les noms du sociologue turc Ismael Besikci, condamné « *simplement pour avoir parlé dans son œuvre de l'existence du peuple kurde en Turquie et de sa condition* », et de Mehdi Zana, maire kurde de la ville de Diyarbokir.

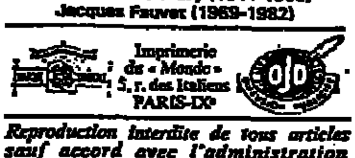
M. Ismet Chériff Vanly, personnalité kurde qui a survécu par miracle à un attentat dont il a été victime à Lausanne, a rappelé que les six millions de Kurdes d'Iran *(le Monde* des 13 et 14 août) « *font face depuis 1979 à une guerre sans merci menée par Téhéran qui a fait plus de dix mille morts parmi les civils du Kurdistan, sans parler des blessés et des mutilés des villes bombardées et des villages éventrés* ».

En Irak, la situation des Kurdes, selon le F.I.D.H., est celle de l'ensemble des citoyens du pays vivant sous une dictature qui « *gouverne à sa guise et dans la tyrannie* ». Sur les trois millions cinq cent mille Kurdes que compte l'Irak, six cent mille environ ont été déportés dans des zones semi-désertiques. Dans les villages d'origine, « *notamment là où abonde le pétrole* », ils ont été « partiellement remplacés par des A r a b e s ». En U.R.S.S., selon M. Vanly, les Kurdes partagent les conditions de vie des autres citoyens.

ISABELLE VICHNIAC.

● *Un communiqué militaire irakien* a a n n o n c é vendredi 27 août que plusieurs appareils irakiens avaient survolé Téhéran ainsi que Qom, siège religieux de l'imam Khomeiny. « *L'objectif des avions au-dessus de Téhéran et de Qom était de montrer aux dirigeants iraniens, enfoncés dans une profonde arrogance, que notre aviation est capable d'atteindre n'importe quel objectif à l'intérieur de l'Iran* », déclare le communiqué. L'Iran a admis le survol de Téhéran mais a affirmé que la chasse a réussi à « *faire disparaître les avions e n n e m i s de nos cieux* ». — *(A.F.P.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

Espagne

La dissolution des Cortes

(Suite de la première page.)

Les autorités ecclésiastiques, après avoir prévenu M. Calvo Sotelo que faire campagne pendant la visite de Jean-Paul II serait considéré comme un manque de courtoisie, ont fait machine arrière. Le nonce apostolique, Mgr Antonio Innocenti, a déclaré que la dissolution du Parlement ne motiverait pas la suspension de la visite pontificale.

La coïncidence des dates a néanmoins provoqué l'irritation des partis socialiste et communiste qui craignent que le gouvernement n'utilise *la présence du pape à des fins électorales.* M. Alfonso Guerra, vice-secrétaire général du parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.), estime cette coïncidence « intolérable ».

D'autres partis, tels l'Alliance populaire (droite) de M. Fraga, et le parti démocrate chrétien de M. Alzaga, ont, plus paradoxalement exprimé leur désapprobation. Mais on discerne surtout dans leurs critiques, *un dépit de voir les élections* convoquées plus tôt qu'ils ne le pensaient.

Pour le reste, les partis politiques ont accueilli la dissolution du Parlement avec une certaine sérénité. Le P.S.O.E., *donné largement favori,* est plutôt avantagé par une date proche. Il a déclaré être prêt depuis longtemps pour ces élections, qu'il demandait avec insistance. Quant aux partis régionalistes, basque et catalan, ils estiment avoir tout à gagner d'un scrutin dont ils espèrent sortir *renforcés.*

La presse de ce samedi matin souligne la « *précipitation* » avec laquelle *M. Calvo Sotelo a décidé de* dissoudre le Parlement. *Diaro 16* estime que la principale victime de cette hâte sera M. Suarez. Le journal souhaite que le gouvernement demande à Jean-Paul II de reporter son voyage pour que les élections puissent se dérouler sereinement et *que le pape n'en soit pas la tête* d'affiche. *El Pais* critique aussi la hâte de M. Calvo Sotelo et craint de *ne voir confondues, durant* le voyage, opinion politique et conviction religieuse. *A.B.C.* (conservateur) estime, *en revanche,* que le caractère exclusivement spirituel que le pape donne à ses voyages empêchera sa visite d'influencer les résultats du scrutin.

(Interim.)

Malgré les menaces des séparatistes basques

LE GOUVERNEMENT DÉCIDE DE POURSUIVRE LA CONSTRUCTION DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE LEMONIZ

Madrid *(A.F.P.).* — Le gouvernement espagnol a *décidé,* le vendredi 27 août, de poursuivre la construction de la centrale de Lemoniz, au Pays basque, le projet nucléaire sans doute le plus violemment contesté dans le monde.

La *décision de reprise des travaux* intervient après une suspension d'un peu plus de trois mois, postérieure au meurtre, le 5 mai dernier, d'un deuxième ingénieur en chef de la centrale, « exécuté », comme son prédécesseur, par *l'organisation indépendantiste* ETA-militaire (ETA-M). Elle se situe également à huit jours de l'échéance d'un ultimatum lancé le 4 août par l'ETAT-M, enjoignant, par lettres individuelles aux cent cinquante gardiens de la *centrale, de cesser,* sous peine de mort, leurs tâches de *surveillance.*

Onze personnes ont péri depuis le 14 janvier 1978, en relation avec l'édification de Lemoniz, tandis que quelque trois cents attentats ont été perpétrés contre la centrale ou contre des installations de l'*entreprise construc*trice Iberduero, depuis le *11 juin 1977.*

Les séparatistes basques estiment que Lemoniz constituerait un danger *virtuel* pour les six cent mille habitants de l'agglomération de Bilbao, distante de 15 kilomètres.

L'édification de la centrale *avait été pratiquement* paralysée pendant plus d'un an, entre février 1981 et mai 1982, à la suite du meurtre du premier chef des travaux. Le coût quotidien de la paralysie est estimé à environ 7,5 millions de francs. Les trois *cents attentats ont, d'autre* part, coûté plus de 200 millions de francs à Iberduero.

Le conseil des ministres, réuni le vendredi 27 août, a décidé la création d'un « *conseil* d'intervention » comprenant cinq représentants *de l'Etat,* un représentant du gouvernement autonome basque et un représentant d'Iberduero. Ainsi le pouvoir central a-t-il décidé de se placer en première ligne, face au défi des nationalistes basques, dans l'affaire de *Lemoniz.*

Grèce

DÉMISSION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT A L'INTÉRIEUR M. STATHIS PANAGOULIS

Athènes *(A.F.P.).* — Le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Stathis Panagoulis, a démisisonné le vendredi 27 août de ses fonctions « *pour des raisons politiques* ». Dans une lettre expliquant sa décision, adressée au premier ministre, M. Papandréou, M. Panagoulis affirme qu'il continuera à œuvrer « *pour le socialisme et pour le changement véritable* ». Selon des sources gouvernementales, il écrit dans ce message, dont le contenu n'a pas été divulgué, que le gouvernement de M. Papandréou « *n'a pas tenu ses promesses électorales : sortir de l'OTAN et de la C.E.E. et éloigner les bases américaines du territoire hellène* ».

Le soir même, M. Panagoulis était radié du mouvement socialiste panhellénique (PASOK) dont il était député et membre du comité central.

M. Stathis Panagoulis avait adhéré au PASOK en 1977, après la mort de son frère, *Alekos* Panagoulis, auteur en 1968 d'un attentat contre le premier ministre du gouvernement militaire, M. Papadopoulos. Il avait été condamné en janvier 1973 à quatre ans et demi de prison *pour insoumission pour* avoir tenté de faire évader son frère, puis gracié quelques mois plus tard.

R.F.A.

L'attribution du prix Goethe à Ernst Jünger suscite une vive polémique

De notre correspondant

Bonn. — Jamais l'attribution du prix Goethe par la ville de Francfort-sur-le-Main, ce samedi 28 août, n'avait donné lieu à de telles controverses. Beaucoup de ses lauréats tels Albert Schweitzer, Thomas Mann ou *Carlo Schmidt* étaient certes à l'abri de toute *contestation.* Mais même *le* choix du critique communiste Georg Lukàcs, en *1970,* s'il provoqua quelques remous, ne souleva quand même pas une telle tempête.

Le jury qui a pour tâche de proposer un lauréat à la municipalité avait pourtant été unanime pour désigner Ernst Jünger après que *certains* de ses *membres* eurent d'abord avancé les noms de Manès Sperber, *de* Graham Greene et de Golo Mann. Cette unanimité des jurés n'a pas prévenu une levée de boucliers contre le choix d'un écrivain qui à vrai dire a suscité des *réactions* hostiles aussi bien avant que pendant et *après* la guerre.

Les « verts » et les « alternatifs » qui disposent de quelques sièges à l'hôtel de ville de Francfort n'ont même pas été les premiers à entrer en lice. Ce rôle revient à un député chrétien-démocrate qui reproche à l'écrivain *d'avoir décrit* ses expériences avec la drogue d'une *manière qui pourrait* conforter les amateurs de haschisch ou autres poisons.

Ce sont toutefois les « verts » qui demandèrent formellement aux édiles de Francfort de rejeter la recommandation formulée par *le jury et qui prirent* la tête d'une véritable campagne anti-Jünger, n'admettant pas qu'un écrivain qu'ils qualifient de « pré-fasciste » se transforme, selon les critères du prix, en « humaniste ».

Les sociaux-démocrates, peu désireux de laisser à leurs *rivaux* de gauche cette occasion de se distinguer leur emboîtèrent le pas. A l'appui de leurs thèses, ils ont établi un dossier de citations visant à démontrer comment l'« *écrivain militaire* » devenu *célèbre après la seconde guerre* mondiale avec *Orages d'acier,* avait favorisé « *l'esprit du national socialisme* ». Sans doute, l'écrivain avait-il exprimé sans nuance *son hostilité* à la République de Weimar. Les jugements *sont toutefois* plus controversés lorsqu'il s'agit des rapports de Jünger avec le régime nazi. Lui-même ne manque pas de rappeler qu'il refusa alors le siège qui lui était offert à l'Académie des arts.

Dans une interview de onze pages parue il y a quelques jours dans le *Spielgel,* Jünger — âgé de quatre-vingt-sept *ans* — ne tente pas de se disculper ; il *affirme notamment qu'il « ne voit pas de différence fondamentale entre la gauche et la droite »,* que Heine et Marx, eux aussi, ont parlé contre les juifs, qu'il est « *toujours pleinement d'accord avec l'annexion des Sudètes et de l'Autriche en 1938* », tout en ayant « *percé très vite le caractère de Hitler* ». Il souligne cependant qu'avec des citations on pourrait présenter Goethe lui-même comme un « *pornographe* ».

La C.D.U. disposant de la majorité absolue à la municipalité de Francfort, le choix de Jünger a, en fin de compte, été approuvé sans aucune peine. Les défenseurs *de Jünger* ne *font* d'ailleurs pas défaut. Un commentateur de *Die Welt,* par exemple, *s'étonne* que les critiques de Jünger aient considéré que « *l'écrivain stalinien* » Georg Luckacs était digne d'un prix honorant la tradition humaniste.

Le magazine *Stern,* qui n'est certes pas suspect de sympathies pour l'idéologie du nazisme, reconnaît quant à lui les « *tendances antidémocratiques* » de l'écrivain. Mais il ajoute que Goethe lui-même ne s'est pas assuré « *beaucoup plus de mérite dans la défense de la démocratie* ».

JEAN WETZ.

(Lire page 9 du Monde Dimanche *une interview de Ernst Jünger.)*

La tension en Pologne

• Manifestations de Solidarité à Lodz

• Manœuvres soviéto-polonaises dans la région de Varsovie

Le centre textile de la Pologne, Lodz, a été à son tour le théâtre, jeudi 26 août, de manifestations de rues organisées par les militants clandestins de Solidarité, à l'occasion du deuxième anniversaire des grèves d'août 1980 et de la signature des accords de Gdansk. Elles auraient, selon la *télévision polonaise qui* en a donné la nouvelle vendredi soir, rassemblé aux abords du dépôt de tramways où siégeait il y a deux ans, le comité de grève inter-entreprises de la ville, « *huit cents personnes particulièrement agressives* », sept policiers des brigades d'intervention auraient été blessés et cent vingt manifestants arrêtés, dont cent huit *ont été condamnés à des peines* d'amendes.

Ces derniers affrontements portent à huit le nombre de villes dont les autorités ont officiellement reconnu qu'elles avaient été touchées depuis le 13 août par des troubles d'une *ampleur* variée. Ils confirment surtout le sérieux de l'effervescence qui règne actuellement en Pologne et la détermination des militants syndicaux et de la population.

Dans une déclaration que vient de diffuser le bulletin de l'organisation varsovienne clandestine de Solidarité, M. Bujak, le plus connu des dirigeants syndicaux à avoir encore échappé aux recherches de la police, explique ainsi que « *s'il s'avère que les gens n'ont pas peur et sont capables de s'opposer aux tentatives de dispersion, cela constituera une pression qui devrait contraindre dans un temps relativement court, le pouvoir à des négociations réunissant l'Etat, l'épiscopat et les syndicats* ».

A l'inverse, poursuit M. Bujak, « *si le cap du mois d'août est franchi dans le calme pour le pouvoir, cela signifiera pour lui que la population et Solidarité sont très faibles, brisés et qu'il peut alors dé-légaliser le syndicat* ». Malgré le risque que ces manifestations fassent des victimes, elles doivent donc avoir lieu, ajoute M. Bujak, en affirmant que les entreprises s'y « *préparent activement* ».

Après les déclarations menaçantes faites mercredi par le ministre de l'intérieur et jeudi par M. Barcikowski, secrétaire du comité central, les autorités ont, quant à elles recouru à une arme psychologique qu'elles n'avaient plus utilisée depuis le coup d'Etat en annonçant vendredi le déroulement *jeudi, dans la région de* Varsovie, d'« *exercices militaires conjoints* » soviéto-polonais. L'agence Tass, de son côté, a indiqué le même jour qu'une réunion des vice-ministres des affaires étrangères des pays membres du COMECON s'était tenue mercredi et jeudi dans la capitale *polonaise.*

La mobilisation des esprits

Jeudi encore, deux cents camions et fourgons de la milice ont pris *position* aux abords du chantier Lénine à Gdansk tandis *que d'importantes colonnes* de blindés investissaient le port de Szczecin où une « *tentative* » de grève avait eu lieu mardi.

La mobilisation des esprits s'est aussi traduite par l'envoi d'une lettre collective d'intellectuels de renom au général Jaruzelski pour lui demander d'« *ouvrir le dialogue* » avec la société polonaise et de réaliser avec elle une « *entente nationale* ». Ces intellectuels, au nombre de cent cinq, posent comme condition à l'ouverture de ce dialogue la libération de tous les internés, l'amnistie de toutes les personnes condamnées en vertu de la loi martiale, la réembauche de toutes les personnes licenciées depuis l'instauration de l'état de guerre et l'adoption par le Parlement du nouveau projet de loi *sur les syndicats négocié au printemps* 1981 entre le gouvernement et Solidarité. L'esprit de cette lettre est très proche de celui de l'homélie particulièrement ferme que le primat de Pologne, Mgr Glemp, avait prononcée jeudi à *Czestochowa.* — *(A.F.P., Reuter.)*

Tchécoslovaquie

LES ATTACHÉS MILITAIRES AMÉRICAIN ET BRITANNIQUE SONT RETENUS PENDANT TREIZE HEURES PAR LA POLICE

Les Etats-Unis ont adressé une « *protestation énergique* » à la Tchécoslovaquie, le vendredi *27 août,* après la *détention* pendant treize heures, la veille, d'un diplomate américain par les autorités de ce pays.

L'attaché militaire américain, le colonel Robert Piper, ainsi que son homologue britannique, le colonel Jeremy Carter, ont *été* « retenus » par la police à Stracise, *près de Pilsen,* sans pouvoir prendre contact avec leur ambassade. On les a fouillés et on a tenté de les interroger. Ils ont été libérés dans la nuit de jeudi à vendredi, après des démarches des représentations diplomatiques, inquiètes de leur absence. Le département d'Etat a protesté contre *ce qu'il considère comme* « *une violation de l'immunité diplomatique* » ; l'ambassade de Grande-Bretagne à Prague devait faire de même.

Des incidents similaires se sont déjà produits au début de l'année 1981 avec le colonel Michael Zrymiak (canadien), le commandant britannique Olivier Knight et deux officiers français, le lieutenant-colonel Jean-Paul Huet et le commandant Michel Hudelist. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Nominations d'ambassadeurs

M. FRANÇOIS-RÉGIS BASTIDE AU DANEMARK

Le Journal officiel de ce samedi 28 août annonce la nomination de M. *François-Régis Bastide* comme ambassadeur au Danemark, en remplacement de M. *Pierre Gorce* qui a récemment pris sa retraite.

[Né en 1926, à Biarritz, où il fait des études de musique, M. François-Régis Bastide s'engage dans les spahis de la Division Leclerc (octobre 1944) avec lesquels, après Berchtesgaden, il occupe la Bavière. Attaché à l'information en Sarre, il *dirige les émissions* musicales de Radio-Sarrebrück jusqu'en 1947. Secrétaire *du Centre culturel* international de Royaumont, il séjourne *ensuite* à *l'Institut français d'Amsterdam,* puis en Suède et en Allemagne.

Depuis la publication de son premier *livre* en *1947,* il est devenu producteur à la radio (« le Masque et la *Plume* », avec *Michel* Polac, depuis 1953), auteur de télévision, *membre du comité de lecture* de la Comédie-Française (1958-1975), *président* du *syndicat* des *producteurs* et animateurs de radiodiffusion C.F.D.T. (1968). Il avait été élu conseiller municipal P.S. de Biarritz (1977) et délégué national du P.S. pour l'audiovisuel et le cinéma (1978).

Depuis son premier livre, *Lettre de Bavière* (1947), M. Bastide a publié une dizaine de romans, nouvelles, pièces de théâtre, critiques dramatiques ; il est l'auteur du *Saint Simon par lui-même* et du volume *Suède* dans la collection Petite Planète (Seuil). Il a reçu le prix Fémina 1956 pour son roman *les Adieux.*]

Mlle CLAUDE-LAFONTAINE A LA BARBADE

Le *J.O.* du 27 août a annoncé la nomination de Mlle Françoise Claude-Lafontaine comme ambassadeur à *La Barbade, en* remplacement de M. René de *Choiseul-Praslin.*

Comme son prédécesseur, Mlle Claude-Lafontaine résidera à Port-of-Spain (La Trinité et Tobago) (*Le Monde* des 1er et 2 août a publié la biographie de Mlle Claude-Lafontaine).

Après avoir participé à l'Assemblée générale des Nations unies

M. CHEYSSON RENCONTRERA M. SHULTZ FIN SEPTEMBRE

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, aura un entretien avec le nouveau secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, *fin septembre, indique*-t-on au Quai d'Orsay.

M. Cheysson, actuellement hospitalisé après une opération bénigne, ne participera pas à la visite de M. Mitterrand les 1er et 2 septembre à Athènes, mais il se rendra aux Etats-Unis pour l'Assemblée générale des Nations *unies qui commencera* le 21 septembre à New-York. Le ministre a eu jeudi 26 août une conversation téléphonique avec M. Shultz, qui l'a informé notamment des mesures d'embargo qu'allaient prendre les Etats-Unis à l'encontre des *sociétés* Dresser-France et Creusot-Loire.

(Lire page 11.)

A TRAVERS LE MONDE

Égypte

● NOUVELLES LIBERATIONS. — Un nouveau groupe de deux cent quarante-quatre personnes, qui étaient gardées à vue depuis *septembre* dernier dans le cadre de l'en*quête sur la* « *sédition confessionnelle* » ou arrêtées à la *suite de l'assassinat* du président Sadate, en octobre, ont été libérées, a-t-on appris, mercredi 25 août, au Caire. La décision de les libérer a été prise en fonction « *des critères assurant la sécurité de l'Etat* ». — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● MORT D'ALFRED BLOOMINGDALE. — Ami personnel *du président* Reagan, *Alfred* Bloomingdale, âgé de 66 ans, héritier de la chaîne de grands magasins qui porte son nom, et créateur de la carte de crédit « Diner's Club », est mort le 20 août à Santa Monica, près de Los Angeles, *a-t-on appris* récemment. — *(A.F.P.)*

Inde

● LE MINISTRE JAPONAIS *DES AFFAIRES ÉTRANGERES,* M. Yoshio Sakaurachi, est arrivé le vendredi 27 août, à New-Delhi pour une visite officielle de trois jours afin de conclure avec son homologue indien, M. Narasimha Rao, un accord sur l'octroi d'un nouveau crédit japonais à l'Inde et de s'entretenir de problèmes bilatéraux ainsi que de la si*tuation internationale.* Ce nouveau crédit de 33 milliards de *yens* (*plus de 140* millions de dollars) portera le total des prêts japonais accordés à l'Inde depuis 1958 à quelque 25 milliards de roupies (plus de 2,7 millards de dollars). — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LE PROBLEME DES REFUGIES. — Radio-Kampala a accusé, vendredi 27 août, le Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies de propager des informations « *erronées et sans fondements* » à propos de réfugiés ougandais au Soudan qui auraient fui des combats dans l'Ouest ougandais. Le H.C.R. aurait évalué à quelque 140 000 — dont 40 000 nouveaux depuis le *début de l'année* — le nombre *de réfugiés ougandais* dans les *centres qu'il gère* dans le sud du Soudan. D'autre part, Kam*pala* a annoncé, vendredi, la libération de 1 166 prisonniers, pour la plupart anciens soldats du maréchal Idi Amin, à la suite d'une amnistie décrétée par le président Obote. — *(A.F.P., UPI).*

El Salvador

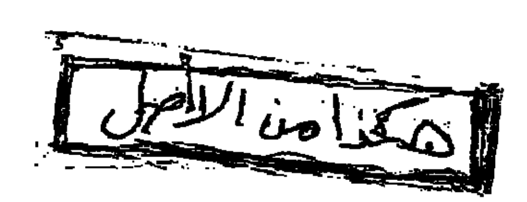
● LES RELATIONS COMMERCIALES AVEC LE HONDURAS, *rompues* en 1969 en raison de la brève « guerre du football », ont été rétablies le 24 août, ont annoncé les autorités salvadoriennes. — *(Reuter.)*

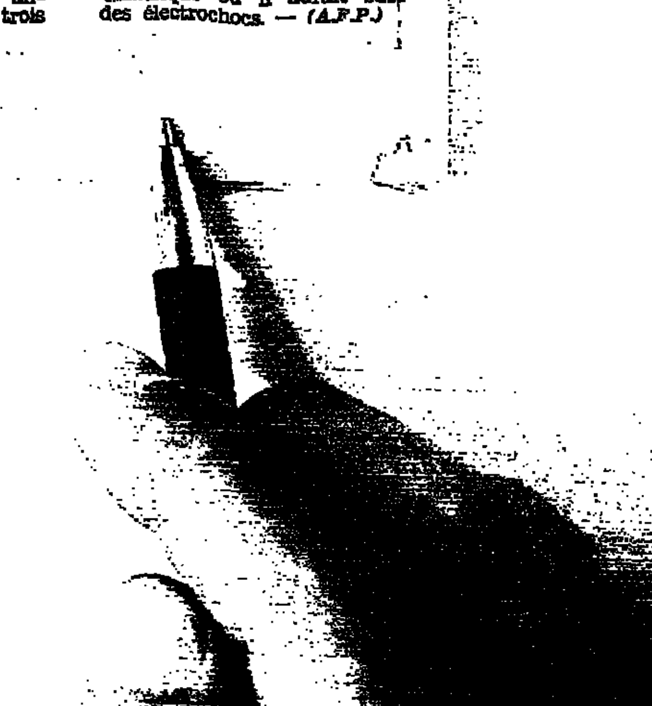
Seychelles

● BILAN DE LA MUTINERIE. — Le gouvernement a annoncé récemment que trois mutins seulement demeuraient en fuite depuis la *rébellion* de la semaine dernière. Il a également *fait savoir* que le bilan des victimes était désormais *de neuf morts,* dont deux civils. Il semblerait que deux des chefs de la mutinerie soient parmi les personnes capturées lundi. Quatre-vingt onze mutins, ont été arrêtés. De source informée, on déclare que l'un des morts du week-end serait l'un des chefs de la rébellion, qui se serait suicidé plutôt que de se rendre. — *(Reuter.)*

U.R.S.S.

● ARRESTATION D'UN PACIFISTE. — M. Sergej Batovrin, jeune peintre soviétique, membre du mouvement pacifiste *officieux d'Union* soviétique, a été arrêtés récemment à Moscou, selon la Société internationale pour les droits de l'homme de R.F.A. D'après l'organisation, M. *Batovrin* a été interné dans l'hôpital psychiatrique où il aurait subi des électrochocs. — *(A.F.P.)*





AMÉRIQUES

Canada

Une organisation arménienne revendique l'assassinat de l'attaché militaire turc à Ottawa

De notre correspondant

Montréal. — L'attaché militaire de l'ambassade de Turquie au Canada, le colonel Atilla Altikat, âgé de quarante-cinq ans, a été assassiné à Ottawa, vendredi 27 août. L'attentat à eu lieu à 9 heures du matin, au moment où le diplomate se rendait seul en voiture à son travail. Dans un appel téléphonique au bureau de l'Agence France-Presse à Montréal, un correspondant anonyme, s'exprimant en anglais avec un fort accent étranger, a revendiqué cette action au nom des « commandos de justiciers contre le génocide arménien ». La police a déclenché une vaste opération pour rechercher les deux individus d'une trentaine d'années décrits par les témoins. Un suspect, arrêté peu après l'attentat a été relâché. Le colonel Altikat est le vingt-troisième diplomate turc assassiné depuis le début de la vague d'attentats, en 1973.

Avec cet assassinat, Ottawa vient de perdre sa réputation de capitale la plus tranquille et la plus sûre du monde. Le colonel Altikat est en effet le premier diplomate tué dans un attentat dans la capitale canadienne. Cet attentat ne constitue pourtant pas vraiment une surprise. Le 7 août, lors de la sanglante fusillade à l'aéroport d'Ankara, une autre organisation, l'Armée secrète pour la libération de l'Arménie (ASALA), avait affirmé qu'elle préparait des attentats contre plusieurs pays occidentaux, dont le Canada. L'ASALA reproche aux autorités canadiennes d'avoir arrêté, en mai, quatre militants arméniens qui sont actuellement jugés à Toronto pour une affaire d'extorsion de fonds aux dépens de la communauté arménienne de cette ville. Le gouvernement canadien avait pris ces menaces au sérieux et avait renforcé les mesures de sécurité autour des ambassades, en particulier les représentations française et américaine.

Inquiétude avant la réunion du F.M.I.

L'ASALA était récemment passée aux actes en tentant d'assassiner, le 8 avril, l'attaché commercial de l'ambassade de Turquie à Ottawa, M. Kani Gungor ; celui-ci avait été très grièvement blessé lors d'un attentat survenu dans le garage souterrain de son immeuble. Il est toujours hospitalisé, et son agresseur n'a pas été retrouvé.

Le colonel turc assassiné vendredi vivait, selon sa fille, dans la crainte permanente d'un attentat contre lui ou sa famille. Les autorités canadiennes avaient posté un policier à sa résidence, mais M. Altikat se déplaçait en général seul lorsqu'il allait à l'ambassade. Selon les informations recueillies par la police, le diplomate était arrêté à un feu rouge lorsqu'une petite voiture de marque étrangère est arrivée à sa hauteur. Un homme est sorti, pendant que son compagnon restait à l'intérieur du véhicule, et a tiré treize balles sur le colonel Altikat à travers la vitre. Le diplomate est mort sur le coup.

Cet attentat a suscité une grande émotion dans les milieux politiques canadiens, qui constatent avec inquiétude que le Canada n'est plus à l'abri du terrorisme international. L'inquiétude est d'autant plus grande que l'événement survient quelques jours avant la réunion du Fonds monétaire international, qui amènera de nombreuses personnalités étrangères à Toronto. Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a déploré *« ce meurtre barbare et insensé »* et a fait part de sa volonté de *« combattre la maladie du terrorisme »*.

Dans les milieux arméniens — environ trente-cinq mille Arméniens vivent au Canada, et à peine quelques milliers de Turcs, — la condamnation est moins catégorique. Le porte-parole du Comité national arménien du Canada, M. Khatchig Hagopian, qui n'a rien d'un extrémiste, a déclaré à cette occasion : *« Nous pouvons comprendre les sentiments de la jeune génération* [arménienne], *déçue par l'indifférence du monde entier et du gouvernement turc. »*,

BERTRAND DE LA GRANGE.

États-Unis

LES « BALLETS BLEUS DU CAPITOLE » : UNE SUPERCHERIE

Un ancien garçon de courses du Congrès, M. Leroy Williams, a reconnu vendredi 27 août, lors d'une conférence de presse dans sa ville natale de Little Rock (Arkansas), qu'il avait menti le mois dernier lorsqu'il avait affirmé que des membres du Congrès avaient des relations homosexuelles avec les jeunes gens, appelés « pages », chargés de porter leurs messages (« le Monde » daté 4-5 juillet). Ces « révélations » avaient créé un scandale et déclenché l'ouverture d'une enquête, qui était de toute façon sur le point d'être close, par manque de preuve. — (A.F.P.-U.P.I.).

Argentine

Pour compenser les pertes de la guerre des Malouines

Les forces armées entendent procéder rapidement à un réarmement massif

Buenos-Aires (*Reuter*). — L'armée argentine veut entreprendre rapidement un programme de réarmement massif pour remplacer ses lourdes pertes de la guerre des Malouines.

La moitié de ses avions de combat, en particulier, avaient été détruits par les forces britanniques, ce qui place l'Argentine, dont la force aérienne était auparavant la première d'Amérique du Sud, en position délicate face au Chili avec qui elle a également un contentieux territorial dans la zone australe du canal de Beagle.

La hâte manifestée par les forces armées à se réarmer tient aussi au fait que le retour à un régime civil est prévu pour mars 1984 : les militaires craignent, à cette occasion, des coupes dans leur budget.

L'objectif prioritaire est le remplacement de la cinquantaine de Skyhawk et de Mirage abattus pendant la guerre. L'armée de l'air argentine s'intéresse au chasseur américain F-16. L'administration Reagan souhaite pouvoir reprendre les ventes d'armes à Buenos-Aires. Mais elle n'a pas encore réussi à faire approuver par le Congrès la levée de l'embargo sur les ventes d'armes et l'aide militaire, embargo décidé par l'administration Carter en 1977, en signe de protestation contre le non-respect des droits de l'homme en Argentine.

La situation est également urgente en ce qui concerne la reconstitution d'une force d'hélicoptères, dont vingt-deux ont été détruits pendant les combats. La Grande-Bretagne, de son côté, assure avoir capturé intacts dix-sept de ces appareils.

Le besoin est si pressant que l'Argentine cherche même confirmation d'une commande de longue date d'une douzaine d'hélicoptères de la marine passée... à la Grande-Bretagne. La vente est évidemment plus que problématique !

La première livraison militaire de l'Argentine d'après la guerre des Falkland viendra probablement de la France. Il s'agit de Super-Etendard — des avions de combat de la marine — armés de missiles du type Exocet (A.M.-39). L'Argentine possédait déjà cinq de ces appareils avant que n'éclate le conflit, et la combinaison Etendard-Exocet lui avait permis de couler un destroyer et un navire de ravitaillement britanniques.

La France a été le premier pays occidental à lever, ce mois-ci, son embargo de ventes d'armes à l'Argentine. Celui-ci avait été décidé par tous les pays ouest-européens, et par d'autres, après l'occupation des Falkland, début avril.

L'armée argentine se tourne également vers l'extérieur pour remplacer de gros volumes d'armes et d'équipements perdus pendant sa guerre avec la Grande-Bretagne, notamment quarante-six pièces d'artillerie, plusieurs transports de troupes blindés, des armes de plus petit calibre et des munitions.

La Suisse (pour des batteries de D.C.A. contrôlées au radar), l'Autriche (pour l'achat de vingt-sept chars) sont également sollicitées par l'armée de terre, et la R.F.A. pour des navires (sous-marins, corvettes et frégates).

Une plus grande indépendance

Les chefs militaires argentins cherchent, par ailleurs, à développer davantage l'industrie argentine d'armements afin d'obtenir une plus grande indépendance.

L'Argentine fabrique actuellement le Pucara, un avion qui a été utilisé avec des effets limités aux Falkland, et le char moyen TAM. Mais ces deux projets dépendent beaucoup des pièces et de la technologie étrangères.

Pendant la guerre, les militaires argentins avaient laissé entendre qu'ils pourraient se tourner vers Moscou pour obtenir des armes, mais, depuis la fin des hostilités, l'éventualité est devenue moins probable, en raison même de l'anticommunisme des forces armées. La tentation, pourtant, est forte pour l'Argentine de troquer son blé (elle a vendu, en 1981, les trois quarts de ses céréales exportées à la seule Union soviétique) contre des armes : Buenos-Aires, en effet, fait actuellement face, comme d'autres pays latino-américains, à une forte crise de devises.

FRANCOPHONIE

AU CONGRÈS DE BRIVE

M. Charbonnel (R.P.R.) souhaite que les socialistes « mettent en forme la communauté de langue française »

De notre correspondant

Brive. — Il y a deux ans la sixième conférence des Communautés ethniques de langue française, qui regroupe à travers le monde deux cent cinquante mille adhérents francophones, tenait ses assises en Acadie, au Canada. Cette année, c'est la France qui a été choisie, pour la première fois depuis que ce mouvement avait tenu ses premières assises à Genève en 1971 — et singulièrement la ville de Brive, dont le maire R.P.R., M. Charbonnel, ancien ministre du général de Gaulle, a toujours exprimé son attachement à la notion de francophonie. Cette conférence présidée par M. Généreux, magistrat québécois, et réunissant quelque trois cents personnes, a rassemblé en cette fin de semaine en Corrèze ce qu'il est convenu d'appeler la « petite communauté », celle englobant, en dehors de France, les francophones du Canada, du Val-d'Aoste, de Belgique et de Suisse, et non la grande communauté des peuples francophones mais dont le français n'est pas la langue maternelle.

Parmi les thèmes abordés figuraient la solidarité des petites communautés entre elles et les devoirs de la France envers celles-ci. *« Soucieux de resserrer des liens quasi charnels, nous avons entrepris, à côté de nos combats respectifs, d'informer de nos situations les milieux politiques français et de détruire les clichés dont se sont nourries plusieurs générations. Nous les Québécois, les Acadiens, les Wallons, les Romands, les Jurassiens, les Valdotins, ne sont pas des étrangers les uns par rapport aux autres, ou par rapport aux Français »*, a déclaré M. Béguelin (Jura suisse), avant de faire écho au discours du ministre français de la culture, M. Lang, en juillet, à Mexico. Le militant jurassien a, en effet, appelé les francophones à *« une véritable résistance culturelle, à une croisade contre cet impérialisme financier et intellectuel qui s'approprie les consciences, les modes de pensée, les modes de vivre »*.

De son côté, M. Réhaume, président du Mouvement national des Québécois, s'en est pris à la loi canadienne de 1982, qui, selon lui, *« nie le caractère français du Québec, renforce le bilinguisme officiel et ne contient aucune reconnaissance de la spécificité nationale du Québec ». « Trudeau et ses ministres poursuivent une formidable entreprise de démolition de notre identité, de nos moyens économiques, de nos libertés. Il s'agit pour eux de réduire le Québec à l'insignifiance historique, au folklore dont il était en train de sortir depuis vingt ans »*, a conclu M. Réhaume.

Pour M. Charbonnel, c'est dans le sens de l'unité dans le pluralisme que doit être menée l'action francophone. L'ancien ministre a reconnu que *« le général de Gaulle, qui a créé les conditions d'une véritable communauté francophone, n'a pas, pour des raisons diverses, été jusqu'au bout de l'entreprise ». « J'aurais souhaité*, a poursuivi le maire de Brive, *que le général de Gaulle répondît à ce qui avait été demandé à cette époque par le président Bourguiba et le président Senghor, à ce qui a été ensuite demandé par bien d'autres. Ni le général de Gaulle, ni Georges Pompidou, ni M. Giscard d'Estaing n'ont pu mettre en forme cette communauté. N'appartenant pas à la famille politique qui gère aujourd'hui les affaires de la France, je serais le premier très heureux si la nouvelle majorité pouvait le faire... »*

« On a beaucoup parlé, a conclu M. Charbonnel, *du dialogue Nord-Sud, et moi je dis au chef de l'Etat français, je dis à toutes les organisations gouvernementales : voilà une possibilité concrète de faire avancer ce dialogue. Il y a des représentants dans ces communautés de souche ou de langue françaises, des pays ayant des développements différents, eh bien ! pourquoi ne pas organiser le dialogue entre elles plutôt que de se contenter de parler du Nord-Sud ? (...) La francophonie sera communautaire ou ne sera pas. »*

(Intérim).

ASIE

Chine

Ancien animateur du « Printemps de Pékin »

M. XU WENLI EST CONDAMNÉ A QUINZE ANS DE PRISON

De notre correspondant

Pékin. — L'un des plus célèbres contestataires chinois, M. Xu Wenli, a été condamné récemment à 15 ans de prison pour activités contre-révolutionnaires, a-t-on appris à Pékin. Ancien animateur de la revue *la Tribune du 5 avril*, M. Xu avait été arrêté en avril 1981.

Agé de trente-huit ans, marié et père d'une petite fille, M. Xu Wenli est un ouvrier électricien. *La Tribune du 5 avril*, qu'il avait fondée en novembre 1978, représentait l'aile marxiste de la contestation du « Printemps de Pékin ». Dans une interview accordée à ce journal au début de 1980, M. Xu déclarait : *« D'un point de vue théorique, nos objectifs sont les mêmes que ceux du parti communiste. »* (*le Monde* du 6 février 1980.) Il s'était prononcé dans le même temps pour un *« socialisme humanitaire »*. *La Tribune du 5 avril* a cessé de paraître dans le courant de l'année 1980.

La lourde condamnation qui frappe M. Xu égale celle prononcée en octobre 1979 contre M. Wei Jingsheng, le plus connu des contestataires chinois. Elle fait suite à une série d'autres procès secrètement organisés ces derniers mois contre plusieurs figures marquantes du mouvement démocratique. — M. L.

DES DANGERS DE LA PROPAGANDE ÉTRANGÈRE

Pékin (*A.F.P.*). — Les autorités chinoises ont décidé de passer au crible toutes les publications diffusées en Chine par les ambassades étrangères.

Dans une lettre adressée au début de la semaine écoulée à toutes les missions diplomatiques à Pékin, le ministère chinois des affaires étrangères rappelle qu'il est *« défendu de distribuer tout imprimé comportant des passages qui constituent une ingérence dans les affaires intérieures de la Chine, une entorse à la politique extérieure du gouvernement chinois, un outrage à la morale chinoise ou une atteinte aux sentiments du peuple chinois »*.

Le ministère des affaires étrangères, a décidé que *« dorénavant, chaque fois que les missions diplomatiques distribuent du matériel de propagande en Chine, elles sont tenues d'en soumettre deux exemplaires au département de l'information du ministère des affaires étrangères à des fins de vérifications »*.

Bibliographie

Le procès-opéra de Pékin

Quiconque se trouvait à Pékin au moment où Mme Jiang Qing, ses amis de la « bande des quatre » et *les anciens associés de Lin Biao* comparaissaient devant leurs juges, comprenait parfaitement que cette mise en scène judiciaire était avant tout une opération politique. D'abord parce que les formes juridiques, très approximatives, ne parvenaient pas à cacher qu'on assistait avant tout à un règlement de comptes entre clans. Ensuite parce que les débats du prétoire, la publicité hautement sélective qui leur était donnée, les compléments d'information qui accompagnaient dans la presse tel ou tel épisode évoqué à l'audience faisaient visiblement partie de manœuvres beaucoup plus vastes, en partie souterraines, dont l'objectif était ni plus, ni moins de remplacer l'homme que Mao Zedong avait désigné pour lui succéder à la tête du P.C. chinois par un personnage plus entièrement dévoué au véritable numéro un du régime, M. Deng Xiaoping.

C'est autour de cette interprétation qu'est conçu le livre *Pékin : un procès peut en cacher un autre*, lui donnant un intérêt très supérieur à celui d'un simple compte rendu des audiences qui se sont succédé du 20 novembre 1980 au 25 janvier 1981.

L'excellent confrère qui se cache sous le pseudonyme d'Horace Hatamen réussit ainsi la synthèse d'un moment de l'histoire politique chinoise, illustrant à la fois l'âpreté des luttes qui se poursuivent au sein de cercles dirigeants dont les mœurs se sont moins amendées qu'on l'affirme à Pékin et, jusqu'à un certain point, les enjeux autour desquels ont lieu ces affrontements.

Jusqu'à un certain point seulement car, sous prétexte d'*« appeler un chat un chat »*, Horace Hatamen pèche à notre avis par excès de simplification lorsqu'il décide de traduire par « maoïstes » les termes de « gauchistes » et d'« ultra-gauchistes » en usage dans la presse chinoise. Ce qui, bien entendu, aboutit à donner à l'événement la couleur qu'il n'a peut-être pas exactement d'un exercice de démaoïsation pas tempéré du tout. A cet égard, au reste, la comparaison avec l'expérience de la déstalinisation en U.R.S.S. *nous laisse un peu sur notre faim* et il reste à démontrer que les successeurs de Maô, quelles que soient leurs précautions, n'ont pas contribué, comme Nikita Khrouchtchev, à scier la branche sur laquelle ils étaient assis. La crise de confiance dont souffre actuellement le régime incite au moins à se poser la question.

Si ce récit n'est donc pas politiquement neutre, on doit lui reconnaître sur d'autres plans un souci d'honnêteté qui lui donne valeur de document. Honnêteté dans l'usage des sources, assez clairement identifiées en général pour que le lecteur puisse en apprécier la valeur. Honnêteté également dans l'information. Il faut même un certain mérite, par exemple, compte tenu de ce qui a été écrit d'autre part au sujet des incidents du 5 avril 1976 sur la place Tien-An-Men, pour citer le témoignage des journalistes et des diplomates étrangers qui assistèrent à l'événement et affirment ne pas avoir vu, ce jour-là, *« de violences susceptibles de faire un grand nombre de morts »*.

Reste la reconstitution d'un opéra en forme de procès — ou inversement, comme on voudra, — dans lequel le grand premier rôle revient à Mme Jiang Qing, personnage indompté, qui n'a plus rien à perdre et donne fréquemment l'impression de bousculer le scénario qu'elle est chargée d'interpréter. N'est-ce qu'une impression, comme le suggère l'auteur, et ses incartades sont-elles voulues, délibérément provoquées par le metteur en scène de ce spectacle, M. Deng Xiaoping ? Du moins nous est-il rappelé que ce dernier, d'un bout à l'autre de la représentation, est resté le seul et véritable maître de son découpage et de son montage. — A. J.

★ « Pékin : un procès peut en cacher un autre », par Horace Hatamen. Christian Bourgois éditeur. 386 pages, 109 F.

Afghanistan

KABOUL AUTORISE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE A VISITER DES PRISONNIERS

De notre correspondante

Genève. — La délégation du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) à Kaboul a reçu l'autorisation du gouvernement de la République démocratique de l'Afghanistan de rendre visite aux prisonniers et d'entreprendre une action d'assistance humanitaire, a annoncé à Genève, le vendredi 27 août, le C.I.C.R.

Mardi dernier, les délégués du C.I.C.R. ont commencé la visite du lieu de détention de Pouli Charki, à Kaboul, indique le communiqué, qui ajoute que, conformément aux conventions de Genève, les délégués, parmi lesquels se trouve un médecin, peuvent s'entretenir librement et sans témoin avec les prisonniers qu'ils rencontrent.

D'autre part, la délégation du C.I.C.R. s'est rendue les 16 et 17 août dans trois hôpitaux de Kaboul, et visitera d'autres établissements hospitaliers dans cette ville. La délégation, composée de quatre personnes, est arrivée le 14 août à Kaboul. — I. V.

[Dans les six mois qui suivirent l'invasion soviétique de l'Afghanistan, les délégués du C.I.C.R. avaient pu rendre visite à plusieurs centaines de prisonniers. En juin 1980, toutefois, leurs visas n'avaient pas été renouvelés par les autorités afghanes et le C.I.C.R. avait dû fermer son bureau à Kaboul. On pense que le changement d'attitude du gouvernement de Kaboul fait suite à l'aide fournie par la Croix-Rouge internationale pour l'évacuation et l'internement en Suisse de soldats soviétiques détenus par les maquisards afghans.]

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Pretoria reconnaît que les trois soldats blancs tués au Zimbabwe appartenaient à ses forces

Les incidents se multiplient, ces derniers temps, entre la République sud-africaine et ses voisins. Pretoria a reconnu, vendredi 27 août, que les trois Blancs tués il y a quelques jours au Zimbabwe (*le Monde* du 24 août) étaient des soldats sud-africains, *« apparemment en mission non-autorisée »* dans ce pays, selon le général Viljoen, commandant en chef de l'armée sud-africaine. D'autre part, les milices de Beira, deuxième ville du Mozambique, ont reçu leurs premières armes pour faire face à la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M.), mouvement rebelle qui bénéficie, selon Maputo, de l'appui de l'Afrique du Sud.

Selon le général Viljoen, les trois Blancs tués au Zimbabwe avaient monté une opération de commando pour *« libérer des prisonniers politiques détenus dans un camp situé dans le sud du pays »* sur l'existence duquel l'Afrique du Sud dit n'avoir aucune information. Ils étaient Rhodésiens d'origine. Le gouvernement zimbabwéen affirme, pour sa part, que les trois soldats étaient des conseillers de la R.N.M. Ils étaient accompagnés de quatorze Noirs, tous anciens membres des forces rhodésiennes.

Malgré les démentis sud-africains, Maputo continue d'accuser Pretoria d'appuyer la R.N.M. Le week-end du 22 août, à Namaacha, localité mozambicaine frontalière de l'Afrique du Sud, l'attaque d'un commando a fait trois tués et trois disparus. La presse de Maputo affirme que l'opération était dirigée par quatre Blancs, et que le commando de quarante hommes, armés de fusils à silencieux, avait été déposé de nuit et recueilli par des hélicoptères.

***

En ce qui concerne le règlement du conflit namibien, en revanche, les Etats-Unis ont fait état vendredi de *« progrès considérables »* dans les négociations. Un porte-parole du département d'État à Washington a ajouté que les discussions entre son gouvernement et celui de Luanda — *« très utiles »* jusqu'ici — reprendraient « prochainement » à Luanda. L'agence angolaise de presse ANGOP rapporte cependant, vendredi que M. Paulo Jorge, ministre angolais des affaires étrangères, a accusé les pays occidentaux de retarder l'indépendance de la Namibie. — (*A.F.P., Reuter.*)




Le Monde

politique

LA MULTIPLICATION DES ATTENTATS ANTI-MAGHRÉBINS EN CORSE

La violence au secours du racisme ?

De notre envoyée spéciale

La multiplication des attentats en Corse dirigés contre des immigrés d'Afrique du Nord inquiète élus et pouvoirs publics. Les partis politiques condamnent cette violence, de même que les indépendantistes du F.L.N.C. qui parlent de « provocations ». Actes isolés ou opération concertée de déstabilisation ? Manifestations de racisme ou délits de droit commun ? Les avis divergent.

Ajaccio. — L'arrivée massive des Marocains date de l'installation sur l'île des rapatriés d'Algérie : en introduisant la grande viticulture, les pieds-noirs ont eu recours à une main-d'œuvre peu qualifiée avec laquelle ils avaient l'habitude de travailler. La politique économique, en privilégiant le tourisme, a fait le reste : une bonne part des emplois créés est revenue aux immigrés, notamment maghrébins. Le fonctionnement de l'industrie touristique (personnel d'entretien) a permis l'embauche de travailleurs sans qualification.

La Corse a-t-elle besoin de cet apport de main-d'œuvre. En a-t-elle encore besoin ? Oui, répondent élus, pouvoirs publics et population.

Ancien directeur du travail et de la main-d'œuvre, M. Jean-[…] sident du conseil général de la sident du Conseil général de la Corse-du-Sud, se souvient avoir répondu, il y a quelques années, à des interlocuteurs qui s'inquiétaient de cas de choléra constatés parmi les immigrés et qui s'interrogeaient sur la nécessité de les expulser : « *Il n'y aura plus de choléra, mais vous aurez la peste ! Parce que plus personne ne balaiera vos rues.* »

De fait, la ville d'Ajaccio emploie onze cents personnes, dont soixante-dix sept Maghrébins et un Portugais ; ces derniers sont tous affectés au service de nettoiement et d'enlèvement des ordures, service que dirigent quatre cadres insulaires. « *Pas un seul Corse ne revendiquerait ce travail* », assure M. Ernest Corbellini, premier adjoint au maire bonapartiste d'Ajaccio.

Sur la place Abbatucci, à la gare d'Ajaccio s'est organisé un « *marché du travail* » un peu particulier. Les Maghrébins — on n'a jamais vu un Corse parmi eux — attendent le passage d'un automobiliste-employeur qui les embarquera pour la journée. L'argument de l'étranger qui vole le travail des Français ne tient pas. « *Pourquoi travaillerait-on pour 3 000 F par mois quand on peut gagner 2 000 F à ne rien faire ? Un chômeur jaloux des emplois maghrébins ? Je n'y crois pas* », observe M. Cesari.

Si racisme il y a, ce n'est pas dans l'emploi des Maghrébins à certaines tâches qu'il faut en chercher la cause, et cependant on en parle. Les formules « *ratonnade* », « flambée raciste », s'étalent dans la presse locale. La population, les partis politiques, les pouvoirs publics s'émeuvent et condamnent les attentats d'Ajaccio et de Bastia. Coups de feu, morts, plasticages, incendie criminel d'un immeuble abritant des ouvriers marocains à Ghisonaccia, sur la côte orientale, sont-ils la conséquence d'une montée de la tension entre les deux communautés ? Pour M. Marcel Furcioli, responsable de l'Office national d'immigration, il ne faut pas voir là de racisme. Il s'agit — et il n'est pas le seul de cet avis — de règlements de comptes, de « vendetta » traditionnelle ou d'actes de racketteurs qui, sous *couvert de xénophobie*, profitent du moment pour « *aller chercher la monnaie* ». Pour Mlle Angèle Passarella, « *les attentats provoquent le racisme, ils n'en sont pas le résultat* ».

Pour cette responsable du M.R.A.P., comme pour M. Antoine Poletti (P.C.F.), les droits reconnus aux immigrés depuis le 10 mai expliquent la dégradation du climat. En voyant leur *situation se régulariser*, les travailleurs immigrés se sont sentis en position favorable pour exiger le respect de leurs droits. M. Poletti constate que les Maghrébins hésitent moins à se montrer : n'ont-ils pas, pour la *première fois*, manifesté à Bastia au grand jour (*le Monde* du 20 août) ?

Ce changement de comportement, pour irritant qu'il puisse paraître à certaines catégories de la population, reste cependant limité. Si racisme il y a, il ne date pas de l'arrivée de la gauche au pouvoir et des mesures qu'elle a prises. C'est M. Poletti qui relève encore que *les Corses*, nombreux à « *être partis aux colonies* » et à en être revenus, n'ont pas perdu tout esprit de revanche.

Constatons que les incidents de ces trois derniers mois se concentrent, non sur la plaine orientale *où les Maghrébins sont nombreux*, mais dans les deux principaux centres urbains. En zone rurale, ils ont tous un emploi. Leurs conditions de vie ne sont pas vraiment meilleures que dans les villes, mais leur travail est régulier. L'inactivité, lorsqu'elle touche les Maghrébins est, là comme ailleurs, mal perçue par la population. Le slogan « *il y en a trop* » se trouverait vite désamorcé « *si on ne les voyait pas aux terrasses de cafés, aux heures de travail* », assure *ce commerçant* d'Ajaccio. Le chômage est limité : sur sept mille quatre-vingt-deux demandeurs d'emploi enregistrés en juillet, six cent trente-quatre (dont trois cent quarante-sept Maghrébins) sont étrangers. Il faut, explique M. Cesari, que les Maghrébins travaillent dans des conditions normales, humaines, qu'ils soient déclarés, logés correctement et bénéficient de la couverture sociale : « *Les autres*, ajoute-t-il, *il faut les prendre par la peau du cou et les renvoyer à Casablanca, Tunis ou Alger.* » Pour le président du conseil général, « *il ne faut pas les laisser s'installer dans certaines professions* (proxénétisme, racket, trafic de drogues douces) ; *les Corses ont suffisamment fait dans ces domaines...* », note-t-il. Les Marocains eux-mêmes craignent que la présence dans leur communauté d'éléments troubles ne donne prétexte à certaines initiatives violentes et racistes.

Des postes-frontière

L'arrêt de l'immigration clandestine *est réclamé* tant par la gauche que par l'opposition. Revendication inutile si l'on ne prend pas certaines mesures : la solution passe-t-elle par l'établissement d'un contrôle à l'entrée de l'île pour prévenir le « flux » qui vient du continent ? Le commissaire de la République pour la Corse, M. Paul Cousseran, constate : « *Il n'y a pas de contrôle des arrivées, ni des marchandises ni des hommes.* » « *La Corse est une passoire* », assure un fonctionnaire, qui juge qu'« *à situation spécifique, correspondent des mesures particulières* ».

Comment admettre, d'autre part, qu'à la *mairie d'Ajaccio*, les certificats d'hébergement, à raison d'une quinzaine par semaine, parfois paraphés d'une simple croix, tous aussi suspects les uns que les autres, soient acceptés ? « *Nous n'avons pas les moyens de vérifier* », affirme M. Corbellini, qui ne doute que certains de ces bénéficiaires restent plus longtemps que prévu.

Rompre avec l'habitude prise par les employeurs d'avoir recours au travail au noir est le deuxième objectif recherché dans le cadre d'une politique de l'immigration en Corse. Quitte à faire des exemples. L'application de la loi, qui prévoit des peines d'emprisonnement pour l'employeur qui ne déclare pas son personnel, ira-t-elle jusqu'à toucher ceux qui — la *durée d'un week-end* — louent les bras d'un Maghrébin pour entretenir leur jardin ? Est-il souhaitable de supprimer une pratique qui est — pour l'instant — l'un des rares moyens de percer le mur de silence qui sépare les deux communautés ?

Evoquer, en Corse, l'intégration relève de la chimère. Hors le cadre strict du travail, il n'y a *guère de dialogue* entre insulaires et Arabes. L'alphabétisation « *ne marche pas* », pour la simple raison qu'elle n'intéresse pas des étrangers venus travailler, gagner de l'argent, et qui rêvent de retour. Le degré d'intégration pourrait se mesurer aux demandes de naturalisation. En 1981, 75 % des demandes ont été satisfaites : trente-sept Italiens, douze Marocains, cinq Espagnols et deux Algériens. Il pourrait également s'évaluer au nombre de mariages mixtes : environ 7 %, dont plus de la moitié entre Français et Italiens. Il est vrai que la structure familiale corse ne les favorise pas. Mais les enfants maghrébins s'intègrent mieux que leurs parents : *ils apprennent souvent à parler le corse plus vite que le français*. M. Jean Fabiani, président de l'association culturelle et sportive du quartier des Salines à Ajaccio et responsable du service des étrangers à la préfecture, évoque volontiers ces « *jeunes Marocains plus Corses que les Corses* ».

Il n'empêche que les difficultés pour ces immigrés de la deuxième *génération vont rapidement apparaître*. « *Ne pas en faire des désœuvrés et des chômeurs* », tel est le souci de M. Emile Mocchi ; le maire (modéré) de Propriano réclame pour eux l'organisation de stages d'insertion professionnelle dès leur sortie de l'école. La commune de Propriano fait figure d'exception en Corse : elle est la seule à disposer d'un foyer-hôtel Sonacotra. Ouvert en *1979*, *financé* pour 12 % par le budget municipal, ses capacités d'hébergement (quatre vingt dix-sept lits) sont insuffisantes. Son agrandissement va être demandé.

La peur et le ghetto

Peu a été fait en Corse en *faveur du logement social* ; rien ou presque n'a été prévu pour les immigrés. Résultat : ce sont les immeubles les plus insalubres que viennent habiter les Maghrébins. Ni les conditions d'hygiène, ni celles de sécurité ne sont respectées. A Bastia, *dans le quartier* de la Citadelle, certains pâtés de maisons sont en train de devenir de véritables ghettos maghrébins. A Ajaccio, plusieurs immeubles de la rue Fesch, la plus vieille *artère de la ville, ont été investis* par des Marocains. Dans cette ville, comme à Bastia, la municipalité met en avant les difficultés générales de logement : pour les Maghrébins comme pour les Corses.

La Corse n'a pas les moyens d'accueillir une si forte population étrangère. M. Fabiani constate d'ailleurs l'amorce d'un reflux des Maghrébins, qu'il explique par la situation de l'emploi. Au MRAP, on met plus volontiers le départ de certains sur le compte de la peur. « *Des immigrés sont partis en vacances chez eux avec l'espoir de ne pas revenir* », assure un employé d'une agence de voyages.

La peur ? La population insulaire — les rumeurs y contribuant — se sent agressée par une communauté qu'elle juge parfois envahissante. Les Maghrébins ne se sentent pas plus en sécurité. M. Corbellini reconnaît que les balayeurs et les éboueurs ne revêtent pas les chasubles réglementaires, porteuses de bandes réfléchissantes : « *Ils n'ont pas envie, la nuit, de devenir des cibles vivantes.* »

Depuis quelques jours, la violence antimaghrébine semble marquer le pas. A Bastia, les enquêteurs sont persuadés *que* les vingt-quatre attentats recensés sont le fait d'une dizaine de *personnes, en majorité des jeunes* oisifs n'ayant pas d'appartenance politique. A Ajaccio, le calme semble aussi être revenu. Pour combien de temps ? Jusqu'à présent, on a hésité à voir dans cette série d'attentats une opération concertée de déstabilisation. Il n'empêche que sur un terrain aussi objectivement favorable, la crainte est grande d'une provocation. Que ce soit face aux plasticages du F.L.N.C. ou aux agressions raciales, la nouvelle *assemblée* de Corse va devoir montrer sa capacité à assainir le climat, à créer toutes les conditions d'existence de la « *paix civile* ».

ANNE CHAUSSEBOURG.

LE « SEUIL DE TOLÉRANCE »

La Corse est la région de France où le pourcentage d'immigrés est le plus élevé et dépasse le seuil « de tolérance ». Dans quelles proportions ? Il est difficile d'être précis en ce domaine. L'INSEE ne dispose que de données anciennes, fondées sur le recensement de 1975 qui concluait à la présence de 30 090 étrangers pour une population totale de 227 425 habitants (soit 13,2 % par rapport à la population totale et 27,4 % de la population active ; les pourcentages pour l'ensemble de la France étant respectivement de 6,5 % et 7,3 %). En 1977, les statistiques préfectorales établies à partir du fichier des étrangers, des cartes de séjour et des cartes de travail évaluaient le nombre des étrangers à 50 051. Au 3 décembre 1981, les mêmes sources enregistraient une légère baisse : 48 063 (dont 36 588 hommes, 8 463 femmes et 3 572 enfants de moins de seize ans). En tête des pays d'origine, l'Italie compte *22 280* ressortissants. Elle devance nettement l'Espagne (3 068) et le Portugal (1 509). *La communauté maghrébine* est largement dominée par les Marocains, au nombre de 17 078 contre 2 578 *Tunisiens* et 682 Algériens. Les plus récentes estimations établissent à 23 % le pourcentage d'étrangers par rapport à la population totale. Selon ces mêmes évaluations, un actif sur trois serait étranger (les immigrés occupent 70 % des emplois dans le bâtiment et les travaux publics et représentent 80 % des salariés agricoles).

La faute de l'État

De notre correspondant

Bastia. — Une véritable crise du logement touche à Bastia comme dans la plupart des centres urbains de l'île toutes les catégories sociales. Concernant les immigrés, M. Jean Zuccarelli estime que ce n'est pas à la municipalité de « *loger ces gens-là, étant donné le mal que nous avons pour loger les insulaires* ». « *Il y a là*, ajoute le député et maire radical de gauche de Bastia, *une question qui concerne l'Etat qui doit dégager les moyens financiers nécessaires à la réalisation de logements sociaux.* » M. Zuccarelli s'apprête *à déposer sur le bureau* de l'Assemblée nationale, à l'attention de M. Autain, secrétaire d'Etat aux immigrés, une question écrite sur les « *dispositions urgentes* » que le gouvernement envisage de prendre concernant le logement des immigrés en Corse. Cette démarche n'est pas tout à fait du goût de M. Migeon, commissaire de la République de la Haute-Corse. Celui-ci constate : « *Les organismes de logements sociaux se plaignent de ne pas trouver de terrains. C'est un problème de plan d'occupation des sols dont la responsabilité incombe au district urbain de Bastia* » que préside le maire de la ville. Il est vrai que le projet de zone d'aménagement concerté dans le nouveau quartier du Fango tarde à voir le jour. En chantier depuis deux ans, il prévoit la construction de deux mille logements, dont 10 % de logements sociaux. Ces lenteurs sont difficilement imputables à l'Etat. *En fait, l'accueil des immigrés n'a été* à aucun moment une des préoccupations réelles des collectivités *locales de Bastia et de sa région.* Pour elles, seuls les employeurs, conformément à la loi, sont responsables *du bien-être de leurs ouvriers* maghrébins. Aussi ces derniers sont-ils confrontés à un environnement social *totalement fermé* à leurs besoins. — D. A.

Le gouvernement va dans la mauvaise direction

selon le sondage Sofres-« le Nouvel Observateur »

Le Nouvel Observateur publie samedi 28 août un sondage réalisé par la Sofres entre les 11 et 18 août dernier, auprès d'un échantillon de mille personnes représentatif de la population âgée de dix-huit ans et plus.

Selon cette enquête, 51 % des personnes interrogées pensent que la politique économique de la gauche « *va plutôt dans la mauvaise direction* » ; 33 % estiment au contraire qu'elle « *va plutôt dans la bonne direction* ». Si 39 % considèrent que le « *gouvernement dans son ensemble* » est responsable des erreurs commises depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir — lequel gouvernement est courageux (62 %), proche des préoccupations des gens (59 %), mais aussi incohérent (45 %), manquant de rigueur (58 %) et agissant au jour le jour (57 %), — une majorité juge que c'est « *avant tout l'aggravation de la crise économique internationale* » qui a conduit le pouvoir à modifier sa politique économique et sociale ; 54 % sont de cet avis contre 30 %.

En outre, 49 % se disent prêts à renoncer « *au moins provisoirement* » à leurs revendications et à « *faire des sacrifices* » (contre 39 %). Mais 68 % affirment que les efforts qui leur sont demandés sont « *plutôt mal répartis entre les différentes catégories* » de Français (contre 20 %). Les *professions libérales* (35 %), les chefs d'entreprise (30 %) et les cadres (30 %) viennent en tête des catégories qui « *devraient accepter des sacrifices supplémentaires* ».

S'agissant de la lutte contre l'inflation, 58 % (*contre* 35 %) estiment que le blocage des prix est « *assez mal* » ou « *très mal* » respecté, tandis que 71 % des personnes interrogées pensent qu'à la sortie du blocage « *les choses se passeront mal* » avec une forte reprise de l'inflation.

La querelle « *pause* » ou « *réforme* » est tranchée par une majorité de 53 % favorables à la pause, 34 % souhaitant que le pouvoir « *aille plus loin dans la politique de changements et de réformes* ». La ventilation des réponses à cette question établit que la poursuite des réformes est souhaitée par 72 % des sympathisants communistes et 53 % des sympathisants socialistes.

Enfin, 48 % des Français pensent qu'il y aura, avant la fin de la législature, en 1986, « *une crise politique avec des élections législatives anticipées* », 37 % affirment au contraire que les députés pourront aller au bout de leur mandat.

La vraie menace

(*Suite de la première page.*)

Or celle-ci est allée au-devant des souhaits de l'opinion : *elle* devrait donc infléchir les courbes de popularité dans un sens plus favorable au pouvoir. Mais l'impact du verbe présidentiel ne saurait suffire, à lui seul, à inverser ces courbes. D'autres éléments peuvent y contribuer : *sur* la lutte antiterroriste, le pouvoir a pu enregistrer, avec soulagement, l'ébauche d'une manifestation de solidarité à son égard, comme en témoignent les déclarations de Mme Simone Veil mettant en garde contre toute tentative d'exploitation politique de l'attentat de la rue des Rosiers. De la même *façon*, et *dans* un tout autre domaine, le dispositif de réorientation de l'épargne vers l'appareil productif, mis au point par M. Jacques Delors, a été favorablement accueilli, non seulement par les milieux financiers, mais aussi par certains *représentants* de l'opposition tel M. Jean-Pierre Fourcade — « *l'ensemble des mesures va dans le bon sens* », a déclaré au *Matin* le sénateur (R.I.) des Hauts-de-Seine — ou M. Alain Juppé, conseiller économique de M. Jacques Chirac.

Ces réactions, comme la bonne tenue de l'indice des prix, ne pouvaient être enregistrés par la SOFRES. Si l'on y ajoute la relative bienveillance des centrales syndicales ouvrières à l'égard de M. Pierre Mauroy, on peut considérer que ce dernier n'est pas dépourvu d'atouts. Il faudra donc attendre les prochaines enquêtes d'opinion, notamment celles qui portent sur les cotes de popularité des dirigeants, pour apprécier aussi exactement que possible le climat de la rentrée.

Le sondage SOFRES-*le Nouvel Observateur* n'est pas, pour autant, dépourvu d'enseignements. Au-delà du pessimisme en matière économique, il fait apparaître une *réelle menace politique*. *Celle-ci* ne vient pas (ou pas encore) de l'opposition ; même si le fait que 48 % des personnes interrogées estiment que l'Assemblée nationale élue en juin 1981 n'ira pas au bout de son mandat peut encourager les responsables les plus radicaux de cette opposition à pousser plus loin leur contestation de la légitimité du pouvoir, rien n'indique que la défiance à l'égard de la gauche profite aujourd'hui à la droite.

Le danger immédiat réside *plutôt* dans *le fait qu'une majorité* refuse désormais les réformes, et qu'à l'intérieur de celle-ci (53 %) se trouvant 39 % de sympathisants socialistes. En outre, 26 % des sympathisants communistes et 22 % des sympathisants *socialistes* se rangent parmi ceux qui jugent que le pouvoir va « dans la mauvaise direction ». *Ces pourcentages sont* respectivement de 38 % et de 33 % pour juger que le gouvernement « *agit au jour le jour, sans bien savoir où il va* ». Le chef de l'Etat a toujours taxé sur l'existence d'un bloc solide autour de la gauche : il *devrait prendre* garde aux menaces d'effritement qui pèsent sur celui-ci.

Enfin, le dernier enseignement politique concerne l'image, mauvaise du gouvernement. Le fait que les appréciations les moins *aimables soient adressées* au gouvernement « dans son ensemble » (39 %) et n'affectent ni M. Mitterrand (4 %) ni M. Mauroy (3 %) devrait encourager le premier ministre à faire avancer son souhait de se doter d'une équipe peu *restreinte*. *Mais il se heurte* sur ce point à ceux qui, à l'Elysée notamment, font valoir que le gouvernement restreint existe déjà : le président de la République ne réunit-il pas chaque semaine, autour de lui, un conseil restreint comprenant huit à dix membres du gouvernement, pour traiter de l'ensemble de la politique économique et sociale ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Le deuxième été du septennat

II. — Les vertus curatives de l'opposition

par JEAN CHARLOT (*)

Avec la chute de Giscard et la perte des législatives, en *mai-juin 1981, la majorité* d'alors devenant l'opposition d'aujourd'hui, c'est le rassemblement *giscardien* qui était le plus atteint. Le second été de la gauche au *pouvoir coïncide* avec la convalescence de l'U.D.F., aux côtés d'un R.P.R. dynamisé par l'opposition (« le Monde » du 28 août).

L'Union pour la démocratie française a perdu le 10 mai 1981 son chef et son ciment. Elle n'était plus le parti du président. Et Giscard, battu, a été renié dans les deux jours par les siens : le 12 mai, le groupe parlementaire U.D.F. rejetait la stratégie de la revanche sur Chirac préconisée par Giscard, Lecanuet et Poniatowski, imposait l'union *sacrée de la droite contre* la gauche dès le premier tour des législatives de juin, renvoyait le président déchu à Chamalières avec des mots si durs qu'André Diligent, dans le bulletin hebdomadaire du C.D.S., s'indignera des « *petits marquis en dentelles qui crachotent dans la soupe avant même qu'elle fût refroidie* ». La défaite a mis à nu la *fragilité de l'U.D.F.* Il avait fallu attendre les élections de mars 1978 pour que se forme ce front anti-R.P.R. Un rassemblement tactiquement utile mais idéologiquement hétérogène, puisqu'il groupe pour l'essentiel le Parti groupe pour l'essentiel le parti rale, — le C.D.S. — de sensibilité démocrate-chrétienne, — et le parti radical valoisien — de lignée laïque et franc-maçonne.

Le parti gaulliste, après sa *défaite présidentielle de 1974*, n'avait pas mis six mois pour se reprendre, mais il avait su trouver un chef en Jacques Chirac et il n'était fondé que sur une seule idéologie, le gaullisme. L'U.D.F. a un chef déchu, mais toujours présent. Et deux de ses composantes — le C.D.S. et le parti radical — aspirent à retrouver la plus grande autonomie politique possible *quitte* à réduire l'alliance au rôle subalterne d'un organisme de coordination.

Il reste que l'U.D.F. menacée *d'éclatement*, l'été dernier, a été maintenue, au Parlement avec son groupe, dans le pays à travers son appareil. Depuis les cantonales de mars 1982, les signes d'entrée en convalescence se multiplient. Au C.D.S. la *succession de Jean Lecanuet — le* plus giscardien des démocrates-sociaux — est finalement revenue à Pierre Méhaignerie, le candidat le plus favorable à l'alliance U.D.F. Au parti républicain le succès remporté par Valéry Giscard d'Estaing au congrès des 12 et 13 juin a été suivi de la désignation d'un de ses partisans, François Léotard, comme délégué général et futur secrétaire général.

Giscard est sorti du purgatoire mais n'a pas retrouvé le paradis perdu du pouvoir sur la droite non gaulliste. Il est en quelque sorte ramené à l'avant-1974 : il contrôle l'appareil mais pas les élus parlementaires de son parti — sans parler des députés C.D.S. ou radicaux, et de l'appareil U.D.F.

La force des choses s'est imposée aux *hommes et* aux groupes. L'U.D.F. ne pouvait disparaître dès lors que la concurrence R.P.R. demeurait et que tout renversement d'alliance était exclu côté socialiste. L'unité d'action avec le R.P.R. était inéluctable, parce que payante, face au pouvoir de la gauche et à la volonté d'union de l'électorat à droite. Giscard téléphonant à *Chirac*, le *15 décembre 1981*, *pour* « *jeter la rancune à la rivière* », c'est la manifestation anecdotique de ces contraintes politiques. Le coup de Gaston Defferre et du pouvoir contre la Ville de Paris et l'opposition n'a *fait* que précipiter et renforcer un rapprochement déjà amorcé.

Bien dans sa peau...

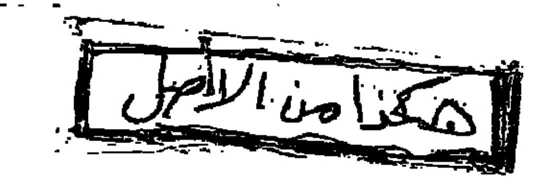
Le Rassemblement pour la République est, de toute évidence, plus à l'aise dans l'opposition claire et franche où il se trouve depuis mai-juin 1981 que dans la semi-opposition où la rupture Chirac-Giscard l'avait placé de 1976 à 1981. C'est désormais à lui de jouer le rôle du plus unitaire, du plus combatif, bref du plus légitime à droite... C'est aujourd'hui vers son chef que convergent les regards et les espoirs d'une large partie de l'opposition. Bref, le mouvement gaulliste est bien dans sa peau. N'a-t-il pas surmonté toutes les épreuves que le destin a semées sur son chemin : la succession et la mort de son fondateur, avec Georges Pompidou ; la perte de l'Elysée, de Matignon, de tout pouvoir national enfin, avec Jacques Chirac ?

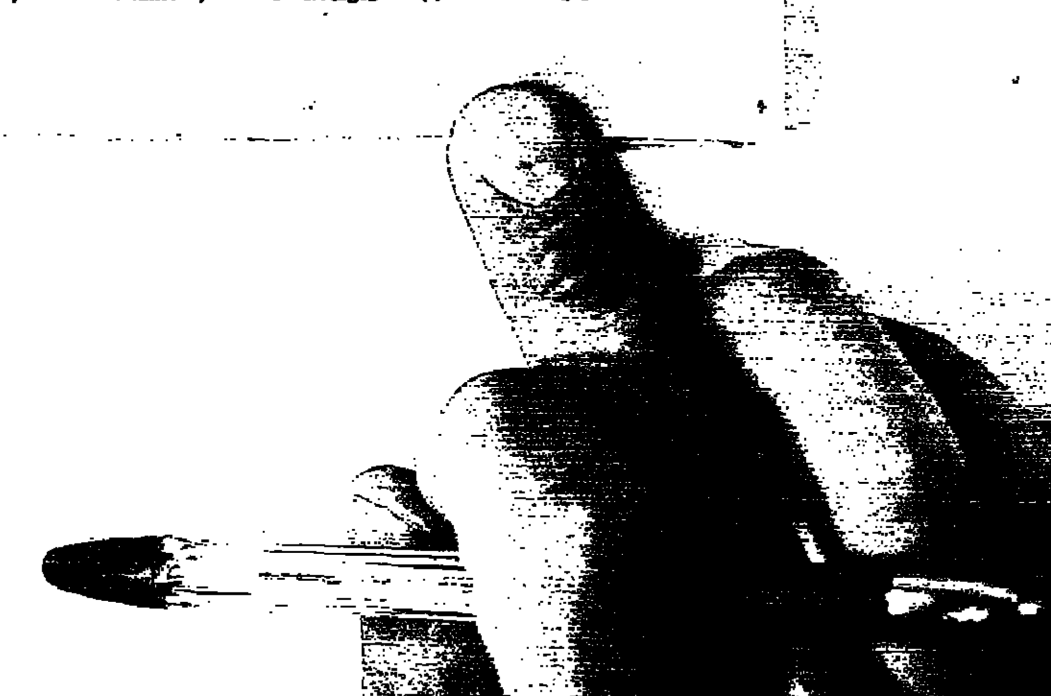
La défaite présidentielle fort honorable de Chirac — 18 % des suffrages face au président sortant, au lieu des 14,5 % de Chaban en 1974 et des 11-12 % que lui promettaient les experts fin 1980 — a ressoudé l'unité du parti. Finie la perspective de scission évoquée par Debré ; *oubliées les querelles* avec les gaullo-giscardiens (Peyrefitte) ou les barons (Guichard). Le R.P.R. a perdu moins de députés et moins de voix que l'U.D.F. dans la débâcle électorale de l'été dernier. Son appareil est plus puissant, plus complet, mieux mobilisé.

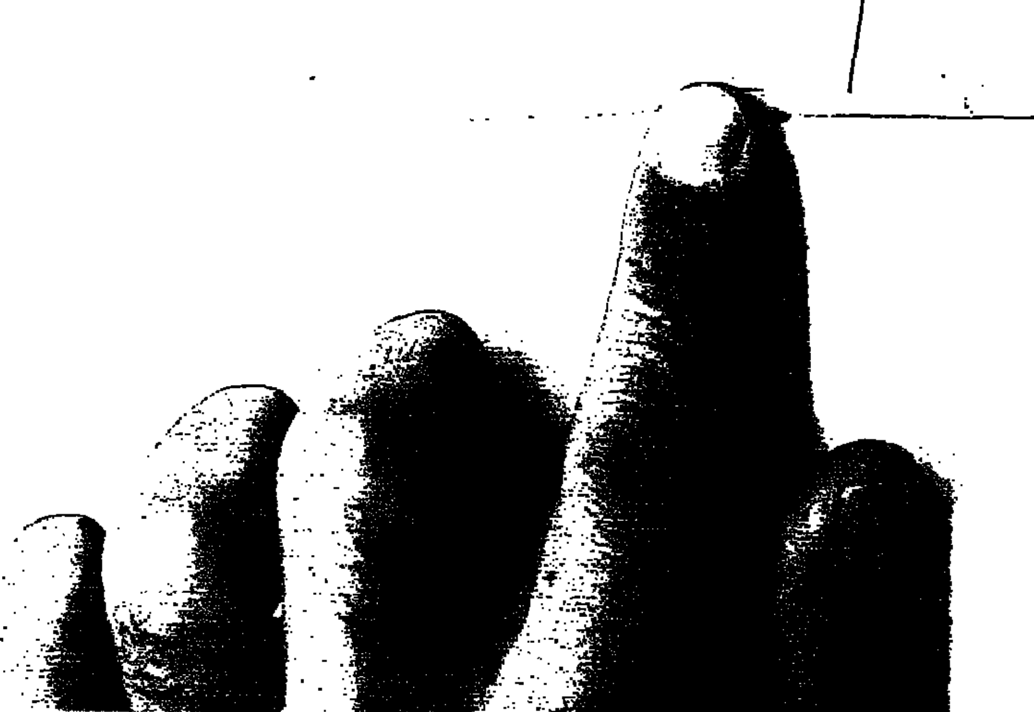
Il a, cependant, ses points faibles pour la tâche de reconquête politique qu'il s'est fixée. Outre les griefs accumulés du côté giscardien — on n'en parle plus, on y pense toujours, — son image droitière peut le desservir dans l'électorat. Ses alliés-rivaux de droite et adversaires de gauche s'emploient *activement* à la conforter. Il est vrai que dans l'hypothèse d'un échec dramatique du pouvoir, l'image de la *plus grande fermeté* peut être bénéfique. Mais la base sociale actuelle du gaullisme chiraquien est bien étroite. Son programme aux accents reaganiens parle davantage aux élites et aux travailleurs indépendants qu'aux *gros bataillons électoraux* de petits cols blancs et cols bleus que le gaullisme gaullien avait su rassembler.

FIN

(*) Professeur à l'I.E.P. de Paris.







ÉDUCATION

Les carrières universitaires

Les quatre décrets instituant, à titre provisoire, un nouveau mode de recrutement et de promotion des enseignants du supérieur (« le Monde » des 5 et 27 août) ont suscité des réactions hostiles de la part de certains universitaires et syndicats d'enseignants (« le Monde » du 17 août). D'autres sont moins critiques sur la démarche du ministre de l'éducation nationale.

Nous publions ci-dessous la position du SNE-Sup.

— Libres opinions —

Les exigences d'un processus de renaissance

par PIERRE DUHARCOURT (*)

ENVIRON un millier de nominations ou promotions comme *maître-assistant* ou *professeur* vont intervenir au titre de la prochaine année universitaire. C'est une première indication pour situer la portée des décrets qui viennent de paraître et qui régissent à titre transitoire le recrutement et la carrière de ces catégories d'enseignants du supérieur. Porter jugement sur ces décrets, c'est apprécier la réponse qu'ils apportent — en liaison avec d'autres dispositions déjà prises — aux exigences de changement dans l'enseignement supérieur.

∴

Pour exprimer et obtenir concrétisation des espoirs nés après les élections de mai-juin 1981, le SNE-Sup avait rappelé et précisé ses revendications et propositions pour rompre avec la politique de régression et d'asservissement antérieure et engager le processus de renaissance de l'enseignement supérieur. Il s'agit de redéfinir les missions du service public, de rénover dans tous leurs aspects le *contenu* et *l'organisation de ses activités*, de façon à lui permettre de répondre aux besoins sociaux et de participer ainsi pleinement à la transformation du pays.

Ces exigences sont à placer au cœur de la réflexion — qui doit aboutir dans les prochains mois — portant sur la nouvelle loi d'orientation aussi bien que sur la réforme des carrières des enseignants du supérieur. Elles ont appelé, dès le départ, la mise en œuvre de mesures d'urgence pour réparer les dégâts provoqués par le régime giscardien et amorcer les transformations nécessaires. Le développement de ce processus suppose que l'on s'appuie résolument sur tous ceux qui sont intéressés par le développement et la démocratisation de l'enseignement supérieur, et que l'on triomphe des pressions diverses exercées par les tenants de la politique du passé, les partisans du maintien des privilèges, et par tous ceux qui ne veulent pas d'un véritable changement dans l'Université.

∴

Non sans difficultés, des dispositions positives ont été obtenues : abrogation de la loi Sauvage, premières mesures de reconstitution du tissu universitaire, garanties pour les personnels. Une décision très importante a été prise concernant la titularisation des assistants non titulaires, accompagnée de l'engagement d'un plan de promotion des assistants titulaires et non titulaires. C'est dans ce contexte, marqué par des pas en avant en même temps que par la persistance de nombreux obstacles, que se situent les décrets qui viennent de paraître.

Ces textes transitoires conservent nombre de dispositions qui ont motivé la contestation du SNE-Sup et son avis défavorable lors des discussions avec le gouvernement et de la consultation du Conseil supérieur de la fonction publique. Intervenant après la suppression des concours Saunier-Seïté et la dissolution du C.S.C.U. (Conseil supérieur des corps universitaires), ils auraient dû rompre franchement avec la logique de ces anciens concours, amorcer de façon significative la solution du contentieux, instaurer des procédures garantissant à la fois la reconnaissance nationale des qualifications et des droits acquis, l'autonomie des établissements dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique scientifique, le respect du pluralisme des idées et le libre épanouissement des compétences. Les décrets publiés ne sont pas à la hauteur de ces exigences.

Des points importants ont été obtenus. Ils tranchent avec le dispositif mis en place antérieurement pour régenter les choix concernant les personnels, renforcer le poids de la hiérarchie, favoriser les règlements de comptes et la répression. Le régime insupportable de la comparution devant un super-jury national a été supprimé. La représentation des assistants a été rétablie dans les commissions de spécialité et d'établissement remplaçant *les anciennes commissions de spécialistes, et celle des maîtres-assistants* dans les diverses instances a été augmentée. La part des membres nommés par le ministre dans l'instance nationale a été réduite du tiers au quart. Les élus dans les commissions de spécialité le seront — et c'est un acquis de grande portée — par scrutin de liste à la proportionnelle. Des procédures particulières sont instaurées pour permettre la promotion — sur emplois réservés à cet effet — d'assistants comme maîtres-assistants et de maîtres-assistants comme professeurs, en prenant en compte la durée des services qu'ils ont rendus dans l'enseignement supérieur.

∴

Mais la logique même des procédures des anciens concours n'est pas réellement modifié. Comme l'a souligné — seul — le SNE-Sup, en demandant d'inverser l'ordre des interventions des instances nationale et locales de façon à permettre l'établissement *en amont* d'une liste nationale des ayants droit, cette logique repose sur la succession d'une admissibilité prononcée localement, puis d'une admission prononcée nationalement. Ce désaccord du SNE-Sup a été renforcé par des dispositions inacceptables concernant la constitution et le fonctionnement des instances : introduction de la possibilité de panachage, et donc de manipulations, pour les élections aux commissions de spécialité, refus de l'élection et introduction d'une procédure choquante de tirage au sort pour la désignation des membres non nommés de l'instance nationale (C.S.P.U., Conseil supérieur provisoire des universités), insuffisance de la place attribuée aux assistants dans les commissions de spécialité...

Enfin, le gouvernement est revenu sur un acquis des discussions préparatoires concernant les recrutements « internes » permettant les promotions. Il s'agissait de la mise en place d'une instance nationale autre que le C.S.P.U., intervenant pour le simple examen de conformité des *qualifications des candidats* proposés localement pour ces promotions.

Le contenu de ces textes situe l'importance des interventions à développer — et d'abord dans le milieu des enseignants — pour que soient défendus les droits des personnels, garantie la liberté scientifique, prises en compte les diverses dimensions des compétences professionnelles. Il situe aussi celle de la campagne à mener pour faire avancer les exigences fondamentales de la refonte des *carrières* : que tous les enseignants du supérieur soient titulaires, avec un seul corps — à deux catégories — d'enseignants-chercheurs, que soit assurée une réelle formation scientifique et pédagogique de ces enseignants, et que soient mises en œuvre des mesures spécifiques permettant la résolution de l'ensemble du contentieux.

(*) Secrétaire général du SNE-Sup. (Syndicat national de l'enseignement supérieur).

LA COMPOSITION DU CONSEIL SUPÉRIEUR PROVISOIRE DES UNIVERSITÉS

Le *Journal officiel* du 28 août publie un arrêté du ministre de l'éducation nationale définissant la composition du Conseil supérieur provisoire des universités (C.S.P.U.), qui succède à l'ancien conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U.), supprimé en janvier dernier. La création du C.S.P.U. correspond à l'institution d'un nouveau mode de recrutement et de promotion des enseignants du supérieur (*le Monde* du 5 et du 27 août).

Le C.S.P.U. comprendra douze groupes de section, correspondant à des regroupements de disciplines et rassemblant au total quarante-neuf sections, parfois partagées en sous-sections. L'arrêté précise la composition de ces sections établies par spécialités, qui regroupent des professeurs des universités, des maîtres-assistants des universités et des « *chercheurs assimilés de rang égal* », nommés par le ministre pour un quart d'entre eux, désignés par voie de tirage au sort parmi leurs pairs pour les trois quarts restants.

Ces dispositions sont provisoires pour l'année universitaire 1982-1983, une nouvelle loi d'orientation de l'enseignement supérieur devant être élaborée pour la rentrée 1983.

VIVE LE TIRAGE AU SORT !

M. Jacques Brunschwig, professeur à l'université de Paris-X-Nanterre, propose de jouer le jeu :

Il doit y avoir quelques universitaires qui ne sont pas fâchés, après tant d'abus scandaleux, d'essayer un nouveau système, qui a au moins le mérite d'être vierge et de remédier à un certain nombre de défauts communs à tous les systèmes employés jusqu'à présent pour régler un problème épineux. Le tirage au sort, renouvelé des Grecs, comme le jeu de l'oie, avait été proposé par Pierre Vidal-Naquet dans un article retentissant de *Libération*, voici quelques temps ; je ne pense pas que l'on puisse suspecter ses convictions démocratiques. Je ne m'attendais pas que le ministère reprenne cette suggestion ; mais, puisqu'il l'a fait, il convient de rappeler que ce tirage au sort doit s'effectuer, si j'ai bien compris, parmi ceux qui auront été élus à la base par leurs collègues pour faire partie des commissions d'universités ; ceux-ci sauront donc, en votant, qu'ils désignent en même temps de possibles représentants au C.S.P.U. (Conseil supérieur provisoire des universités).

A qui la faute, si ce procédé s'impose pour casser les écoles, les camarillas, les groupes de pression, les automatismes syndicaux ou politiques, les manœuvres mandarinales, qui ont si souvent faussé le jeu démocratique, bafoué l'objectivité la plus élémentaire, et abouti à des résultats *ridicules* et *parfois odieux* ? Les universités françaises, où tant d'efforts méritoires se laissent étouffer journellement par tant de mollesse et de satisfaction béate, n'ont pas à se vanter particulièrement de la manière dont leur peuplement a été assuré sous les divers régimes de ces dernières années. Il faut le dire, et n'importe quel étudiant vous le dirait si on lui demandait son avis. Alors, pourquoi jouer les vertus outragés ? Pourquoi ne pas tâter, honnêtement si possible, du jeu auquel on nous convie, et qui n'est pas plus bête qu'un autre ?

∴

De son côté, M. Claud Cymerman, professeur à l'université de Haute-Normandie (Rouen), accepte les règles proposées par le ministre :

Je ne suis pas d'accord avec les réactions résolument hostiles de certains de mes collègues aux mesures *décrétées le 4 août dernier*. J'en conviens : la date ne pouvait être plus mal choisie et a dû faire sourire l'ancien ministre des universités. Mais je ne vois pas ce que le scrutin à la proportionnelle avec panacharge peut avoir d'antidémocratique. Je pense au contraire qu'en facilitant le libre choix des électeurs, il est infiniment plus démocratique qu'un type de scrutin présentant une liste intangible, fixée exclusivement par des organisations syndicales en lesquelles chacun ne se reconnaît pas forcément.

Je ne vois pas davantage ce que le tirage au sort intervenant dans la désignation des membres du C.S.P.U. (Conseil supérieur provisoire des universités) peut avoir de choquant. Il me paraît de nature, au contraire, à élimer les critères exclusivement politiques, syndicalistes ou partisans *qui présidaient, trop souvent,* dans le passé, à la désignation des enseignants, au détriment des véritables mérites des intéressés. Après tout, les jurés des cours d'assises sont bien tirés au sort et personne n'y trouve à redire : pourquoi n'en serait-il pas de même pour le jury de la commission *nationale* ?

SCIENCES

L'ÉQUIPAGE DE SOYOUZ-7 EST REVENU SUR TERRE

Moscou *(A.F.P., Tass, U.P.I.)*. — Les trois cosmonautes soviétiques, Svetlana Savitskaia, Leonid Popov et Alexandre Serebrov, sont revenus sur terre à bord du vaisseau spatial Soyouz-5, le vendredi 27 août, à 19 h. 4 (heure de Moscou, soit 17 h. 4, heure de Paris). Leur atterrissage a eu lieu dans le centre du Kazakhstan, à 70 kilomètres au nord-est de la ville d'Arkalyk.

Ils étaient partis le 19 août dernier, à 21 h. 12 (heure de Moscou), à bord du vaisseau spatial Soyouz-7. Svetlana Savitskaia est donc restée presque huit jours dans l'espace, alors qu'avant elle le vol de Valentina Terechkova, l'autre femme cosmonaute, n'avait duré que trois jours à peine.

Les trois passagers de Soyouz-7 ont rejoint Anatoly Berezovoy et Valentin Lebedev, qui occupent la station Soyouz-5 depuis le 14 mai. Après une semaine passée en compagnie de leurs deux collègues, Svetlana Savitskaia, Leonid Popov et Alexandre Serebrov ont pris place, pour leur retour, dans le « vieux » vaisseau Soyouz-5 et ont ainsi laissé à Anatoly Berezovoy et Valentin Lebedev le vaisseau « tout neuf » Soyouz-7.

FAITS ET JUGEMENTS

Agression contre des C.R.S. dans les Alpes-Maritimes

Quatre C.R.S. et trois marchands ambulants d'origine africaine ont été blessés à Biot (Alpes-Maritimes), vendredi 27 août, à la suite d'un contrôle d'identité. Une patrouille de quatre C.R.S. avait entrepris, à Antibes, de contrôler les papiers d'un groupe d'une quarantaine de marchands de bimbeloterie lorsque ceux-ci s'y opposèrent fermement, brisant une vitre du car de police et projetant sur les C.R.S. *le gaz de petits atomiseurs de défense*. Les gardiens rebroussèrent leur chemin, puis, avec le secours de trois autres collègues, ils retrouvèrent leurs agresseurs à la gare de Biot. Accueillis par des jets de pierres, les C.R.S. ont appréhendé huit personnes. Quatre C.R.S. et trois Africains ont été blessés au cours de l'échauffourée.

Jeudi 26 août, c'est un autre C.R.S. qui avait été blessé dans l'après-midi, sur une plage cannoise, par un voleur à l'arraché qu'il poursuivait. Le malfaiteur ainsi que ses deux complices ont été arrêtés. Cette agression a suscité une vive protestation de la Fédération autonome des syndices de police, qui « *s'indigne de la réaction violente et négative d'une frange de vacanciers, présents lors de l'agression dont a été victime Richard Arjona, ayant pris pour cible les forces de police dans l'accomplissement de leur mission.* » L'état du blessé n'inspire *pas d'inquiétude.*

Quatre attentats à l'explosif en Guadeloupe

Quatre attentats à l'explosif ont été commis dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 août à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Ces attentats, qui n'étaient toujours pas revendiqués samedi matin, ont visé le siège du centre régional du patronat de la Guadeloupe, les bureaux de la délégation départementale du temps libre, une villa dans l'enceinte du camp militaire Dugommier et les bureaux d'une entreprise de matériel électronique, provoquant à chaque fois d'importants dégâts matériels.

Un incendie criminel a également endommagé trois véhicules blindés qui étaient garés dans la cour de la caserne de gendarmerie au Petit-Pérou, dans *la localité des Abymes.*

Deux cadres écroués après un accident du travail

Deux cadres de l'entreprise propriétaire d'un échafaudage qui s'était effondré, lundi 3 août, devant l'immeuble de Radio Monte-Carlo, à *Monaco*, causant la mort de deux ouvriers, ont été inculpés d'homicide involontaire et infraction à la réglementation monégasque sur l'hygiène et la sécurité du travail, et écroués. Il est reproché, selon le parquet du tribunal de Monaco, à MM. Pierre Roux, quarante-trois ans, chef de l'agence régionale de l'entreprise Entrepose, et Gilbert Escoffier, vingt-huit ans, dessinateur, d'avoir commis une erreur de conception et de ne pas avoir suffisamment surveillé l'exécution des travaux.

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), a dénoncé, jeudi 26 août, « *les mesures extrêmement graves que le gouvernement est en train de prendre sous couvert de la lutte antiterroriste* ». Selon la L.C.R., « *le renforcement considérable de l'appareil policier, la mise en activité d'un fichier central informatisé, la promotion de policiers — dont certains, comme Broussard, ont un passé inquiétant, — l'interdiction d'une manifestation propalestinienne* (1), *sont des mesures qui, à terme, peuvent se retourner contre le mouvement ouvrier* ».

(1) Cette manifestation, organisée notamment par la L.C.R., avait été interdite par la préfecture de police de Paris (*le Monde* du 19 août).

● *La manifestation organisée par le Front national* (extrême droite) « *contre le terrorisme qui menace la paix civile et l'intégrité du territoire national* », s'est déroulée sans incident, jeudi 26 août à Paris. Plusieurs centaines de personnes y ont participé. Précédés de drapeaux tricolores, les manifestants ont scandé des slogans tels que : « *Vive la police, on au terrorisme !* », « *O.L.P., Action directe assassins !* », et « *Badinter, Defferre démission !* » La manifestation s'est terminée devant les locaux de l'hebdomadaire *Minute* qui a été la cible d'un attentat samedi 21 août. Le Parti des forces nouvelles, qualifié par le porte-parole du Front national de « *groupuscule manipulé par Defferre* », avait décidé de ne pas y participer « *en raison de menaces sérieuses d'attentat* ».

RÉGIONS

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LES FÊTES SOLAIRES DE VEYNES (Hautes-Alpes)

L'écologie avec les vertus de l'économie

Entre France et Corée du Nord, les Sixièmes Fêtes solaires de Veynes vont-elles jouer un rôle analogue à celui d'un certain tournoi de ping-pong entre États-Unis et Chine ? On en parle dans cette petite ville des Hautes-Alpes qui ne doute de rien et s'est déjà créé, par ses *réalisations*, une *réputation quasi mondiale* de cité solaire (« le Monde-Dimanche » du 1er mars 1981).

La mission commerciale de Corée du Nord — dont le gouvernement n'est toujours pas reconnu par la France — répondait là à sa première invitation officielle en participant à une exposition internationale et à un colloque intitulé : « Vers un urbanisme écologique » à travers le monde. L'exposé de son représentant, *M. Tchoe Ejin Soi, apprenait notamment* que la ville de Pyong-Yang, détruite par les bombardements, a été reconstruite pour offrir 48 mètres carrés d'espaces verts par habitant au lieu de 8 à Paris.

Avec M. Wen Longsheng, de l'ambassade de Chine, on découvrait l'essor de la production (*décentralisatrice*) de *méthane* à partir des déchets ménagers et agricoles dans un pays dont la population comporte quelque huit cent millions de ruraux. Sources d'indépendance — et de survie — pour le tiers-monde, les premières réalisations solaires, directes et indirectes, dans ces pays démunis, étaient passées en revue par M. Christian Vauge de l'université de Paris-XII. Plus loin que décentralisation et indépendance, les nouvelles « communautés autonomes » des États-Unis, présentées par l'architecte new-yorkais Harrisson, développent une contestation « tranquille » sur la base de solides coopératives, *qui constituent autant d'îlots de* résistance exemplaire au « système ». Universitaire autrichien, M. Heinz Stockinger, illustrait les actions pratiques des militants écologistes « pour un Salzbourg solaire » dans une Autriche dont la consommation d'énergie a diminué de plus de 10 % en deux ans. M. Gérard Blanc, de l'O.C.D.E., donnait une image — peut-être un peu idéalisée mais très séduisante —, des « cités écologiques » d'une Californie où dix mille chauffe-eau solaires fonctionnaient... avant la découverte des champs de pétrole. Indépendance encore — énergétique, financière, politique — pour un foyer destiné aux « *enfants perdus* » de Lomé, présenté par l'un de ses créateurs, M. Denis Chamonin.

Certes, comme le veut la loi du genre, on a cent fois défait et refait le monde au cours des discussions, qui se sont poursuivies du 13 au 15 août, mais il faut reconnaître à *l'Association solaire de Veynes* une rare capacité à transposer dans le concret les enseignements et les intentions proclamées dans ces rencontres.

Correspondance

Les cinq précédentes Fêtes solaires ont chaque fois engendré quelques-unes des deux cent cinquante réalisations de la ville, depuis la création de l'usine de capteurs jusqu'aux maisons bioclimatiques primées aux concours locaux et nationaux en passant par l'ensemble piscine-chauffage du collège, serre horticole, installations hôtelières et de camping, cabinet d'architecture spécialisé, laboratoire de recherche, groupement d'entreprises du bâtiment permettant d'éliminer pratiquement le « surcoût solaire », etc. (On a même vu, rançon et témoignage du succès, l'apparition d'associations concurrentes, ou parasites, ainsi que des manifestations d'intérêts très privés autour de l'usine de capteurs, qui entend se constituer en coopérative.)

Cette année encore, la *Fête* a lancé un nouveau projet, qui a déjà reçu l'avis favorable de la C.E.E., l'appui du Comité solaire départemental et l'approbation du directeur de l'Agence française pour la maîtrise des énergies, M. Michel Roland, venu à Veynes pour la circonstance (1). Une zone artisanale et *industrielle* d'une surface de 18 hectares va être ouverte sur un terrain sans utilisation agricole possible. Lumière, chaleur, énergie seront fournies aux entreprises par un double système original utilisant complémentairement le solaire et la combustion des ordures ménagères de huit communes en plus des déchets d'une scierie toute proche. Les effets seront multiples : élimination de la pollution par les *ordures actuellement incinérées* à l'air libre, production d'engrais par les résidus, production d'une énergie « indépendante » et à faible coût, création d'emplois.

Dès maintenant, diverses entreprises agro-alimentaires ont manifesté leur intention de s'installer sur la nouvelle zone, en raison du réseau-chaleur, dit « basse-température », notamment mis à leur disposition : un maraîcher, un champignonniste, un éleveur de lapins qui a besoin de 14 degrés et un éleveur d'escargots, qui réclament 20 degrés. Des entreprises plus importantes s'intéressent à l'énergie fournie, et à son prix. « *Le solaire est créateur d'emplois.* » *Rendez*-vous l'an prochain à Veynes, aux Septièmes Fêtes, pour de nouvelles créations de la « ville solaire ».

JEAN RAMBAUD.

(1) Pour toutes précisions sur les diverses interventions et la « zone industrielle écologique » : « Association d'étude pour l'énergie solaire », mairie de Veynes (05400).

● *L'encouragement des cultures marines.* — Les pouvoirs publics viennent de fixer le nouveau régime des aides *accordées* par l'État pour les investissements *dans* les cultures marines, dans une circulaire qui sera prochainement publiée au *Journal officiel*. Il s'agit d'encourager les entreprises familiales et artisanales pratiquant la conchyliculture (huîtres, moules...) et les autres élevages marins. Des aides en capital et des prêts à *taux* réduits sont accordés.



Le Monde

culture

ARCHITECTURE

LES VILLES ARABES EN TROIS REVUES

Moucharabiehs et parpaings

Il ne faut pas toujours mettre directement au panier les divers dossiers et publications que déversent sur nous les administrations. La preuve : le numéro que les *Cahiers de la recherche architecturale*, publiés par la direction de l'architecture du ministère de l'urbanisme et du logement, viennent de consacrer aux « *espaces et formes de l'Orient arabe* ». Donnant en quelque sorte un complément économique à ce thème, un autre revue gouvernementale sort, au même moment, un numéro en partie consacré au « *Maghreb des villes en l'an 2 000* », avec des plongées sur les systèmes urbains actuels du Maroc, de l'Algérie et la Tunisie, et sans oublier l'urbanisation en cours du bled.

Le numéro des *Cahiers* à, lui, une dominante syrienne — plus de la moitié de ses vingt articles — avec l'accent mis sur Alep et Damas. Dommage que *rien n'ait été prévu* pour Hama ! Cela aurait servi de nécrologie pour cette cité dont les quartiers anciens — y compris le palais Azem (dix-huitième siècle), selon des témoignages de voyageurs ont été détruits en décembre 1981 par ordre du pouvoir central lors de la révolte des Frères musulmans.

On se consolera en se rabattant sur l'autre demeure laissée, à Damas celle-ci, par le gouvernement ottoman Assad-Pacha El-Azem et qui, au train où vont les choses en Syrie, pourrait bien un jour connaître le sort de celle de Hama. Dans un article intitulé « *les rencontres étranges et passionnées d'une capitale orientale et d'un urbaniste occidental* », Samir Abbulac nous conte les « *années Ecochard* ».

En 1932, le service des antiquités du Mandat français recruta Michel Ecochard. Le jeune architecte et urbaniste ne se conta pas d'aimer et de restaurer les vestiges d'un passé architectural fabuleux — et encore aujourd'hui très peu connu hors de Syrie — il introduisit la modernité à Damas en insérant dans le périmètre même du palais Azem, en 1936, une résidence contemporaine (affectée plus tard aux hôtes de passage). Béton brut, mince pilotis et grande verrières que tout le monde trouve aujourd'hui en tranquille harmonie avec les arcades et les bassins du pacha bâtisseur d'il y a deux siècles, faillirent valoir a Ecochard l'expulsion du pays tant fut grand le courroux du résident général français...

Quand il est question de villes arabes, toutes aujourd'hui en plein cataclysme, il ne s'agit pas, le coude appuyé sur des parpaings de se lamenter sur les moucharabiehs pulvéris. Il s'agit de reconnaître que la greffe urbaine occidentale n'a apporté nulle part le bien-être dans les grandes cités orientales, que ce soit Le Caire, Bagdad, Alexandrie ou Alger — faisons exception pour l'œuvre urbanistique de Lyautey à Fès et à Rabat — mais le *mea culpa* doit être partagé. Les Arabes ont eu à leur disposition depuis cinquante ans un immence architecte, Hassan Fathi, tourné en ridicule pour ses conceptions humaines de la ville orientale avec utilisation de la brique et de la coupole, qu'il ne trouvèrent pas assez « *moderne* ».

La rentrée de Cécil Hourani

Où était passé cette quintescence du *Liban humaniste d'hier*, Cécil Hourani depuis que la méfiance tunisienne l'avait conduit à abandonner son Centre culturel international d'Hammamet ? L'Orient proche n'est pas si riche en hommes parfaitement à l'aise avec les cultures arabe, française et anglo-saxonne pour ne pas se réjouir de la résurgence de *Cecil-Bey*, à travers un numéro spécial, offrant des articles en anglais et en français, de la revue londonienne *The Literary Review*, consacré a la « *scène culturelle arabe* ».

On ne relèvera ici que les pages de l'architecte britanique John Warren (fameux pour, ses travaux relatifs à l'œuvre urbaine de Justinien I de Byzance) centrées, avec de belles photographies, sur les vieilles habitations de brique et de bois de Bagdad, que la débâcle des matériaux importés, remet à l'ordre du jour *in extremi*. Ce numéro spécial met aussi à l'honneur Hassan Fahti *(dans un entretien avec Elizabeth* Schneiter, *collaboratrice de Progès Egyptien)* et son disciple français André Ravereau.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ *Cahiers de la recherche architecturale* numéro 10-11. Édition L'Equerre, 177, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

★ *Maghreb-Machrek*, numéro 96. La Documentation française. 124 rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers.

★ *The Literary Review*, numéro spécial sur la « *scène culturelle arabe* » (juillet 1982) 27 Goodge Street. Londres W 1 P 1 FD.

LE M'ZAB D'ANDRÉ RAVEREAU

La chasse au lion

Habiter le désert - Les maisons mozabites, de C. et P. Donnadieu et H. et J.-M. Didillon, relevait de *l'ethnographie architecturale*. Sévèrement structuré, doté de notes précises, d'une bibliographie, de glossaires *précieux, d'un index et* naturellement d'une abondante iconographie, photos et plans, l'ouvrage *donnait en outre de généreuses* leçons de morale sur les rapports difficiles de l'œil occidental et de la *construction traditionnelle hors de* l'Occident.

Il soulignait le paradoxe désormais classique : peut-on *imposer la* conservation de leur patrimoine à des gens qui ne rêvent que H.L.M. ? *Il laissait en conclusion* ces mêmes gens se débrouiller eux-mêmes, ce qui est sagesse comme on sait. Bref, un excellent *travail*, passablement universitaire, tout plein de principes et fort dénué de poésie.

La poésie, et peut-être une doctrine différente, se lisent dans *le M'Zab* de Ravereau. Et d'abord dans le texte introductif d'Hassan Fathy : Hassan Fathy parle ainsi de l'Africain qui « *tue un lion avec une canne, pas même un sabre (...). Là, le lion et lui ont une chance (...). En architecture, nous sommes en train de tuer les lions avec des tanks, à la mitrailleuse. Et nous résolvons le problème de l'habitat comme ça* ».

C'est de l'équilibre entre l'homme, son architecture, son univers que parle aussi Ravereau, et, s'il défend l'intégrité, la conservation, la protection des constructions du M'Zab, c'est en premier lieu comme « leçon d'architecture », comme modèle à ne pas oublier.

Les mozabites sont des ibadites, musulmans schismatiques qui ont pour la *sunna*, les textes et règles transmises de seconde main, des réticences fort vives, préférant respecter le texte pur du Coran. Puissants jusqu'aux dixième et onzième siècles, ils devaient à la suite de fortunes contraires se réfugier, pour la plupart et avec leur religion comme bagage principal, dans la vallée du M'Zab ; y fonder cinq cités, cinq *ksours*, protégés des idéologies défaillantes par des murailles et des tours.

Dans ces enceintes, ils élaboraient et maintenaient pendant un millénaire, c'est-à-dire jusqu'à nos temps difficiles, une architecture éclatante où, comme entre les hommes, régnait la plus stricte égalité et une fraternité apparemment confiante : la *demeure du chef* n'y *bénéficiait* d'aucun soin particulier ni la mosquée construite avec la même *sobriété que la maison de l'homme* humble. Là s'arrête la description possible, toute autre précision étant *à chercher sur place ou dans* les photos très significatives du livre de Ravereau, photographies dues à *Manuelle* Roche.

Egalité entre les bâtiments comme entre les hommes, utilisation ingénieuse des matériaux et de techniques simples : l'Occident ne peut qu'être séduit par le caractère homogène des cités et de la civilisation mozabite, par ce tout parfaitement cohérent qu'ils forment, par la beauté qui s'en dégage ; mais on sait quels désastres urbanistiques ont pu provoquer ces qualités, transposées en Occident et devenues doctrines. Aussi la leçon de Ravereau, conjuguée à celle du M'Zab, n'est pas doctrinale mais morale. Une morale de la modestie architecturale, de la discrétion, sinon de l'effacement, de l'architecte, devant les vérités des sites, des cités et des hommes.

Une leçon de modestie

Est-ce pour échapper aux risques de la doctrine, pour éviter que, par une structure trop figée, la « leçon » du M'Zab ne prenne l'allure d'un dogme ? Ravereau a choisi de l'exprimer dans un texte d'apparence errante, presque erratique, suivant pour tout chapitre l'ordre alphabétique d'une pensée rêveuse : arc, art, *couronnement, enduit, escalier... ou* plus loin : ordonnance, ouverture, pinacle, plâtre... Conclusion : tympan.

Leçon de modestie, morale (quelquefois un peu trop) mais pas doctrine, le M'Zab cherche et propose en définitive les clefs de l'équilibre, l'adéquation de l'arme et du lion à la *chasse*, de l'architecture et de l'homme. Et comme, serait-ce avec la grâce du M'Zab, on ne saurait y *échapper* avec d'*aussi bons principes*, la leçon d'architecture est aussi un cours d'esthétique. Tant pis ? *Tant mieux*.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ **André Ravereau, une leçon d'architecture, éditions Sinbad, 282 p., 10 F.**

LA CINQUANTIÈME MOSTRA DE VENISE

Veille de Biennale

Ce samedi 28 août s'ouvre, à la Biennale de Venise, le cinquantième Festival du cinéma.

Les Vénitiens, évidemment, ne regardent plus Venise. Sitôt montés dans le nouveau vaporetto express qui relie la gare au Lido, en passant par la Tiazzale Roma et la Piazza San-Marco, ils s'écroulent sur une banquette et pressent leur front sur leurs bras croisés pour s'assoupir, fin d'une journée de travail, ou bien se jettent sur un magazine illustré dont la couverture montre le fameux chanteur Renato Zero (il chantait *Amigo* l'été dernier) qui présente sa nouvelle petite amie, ils s'exaspèrent parce qu'un moustique leur a piqué la jambe.

Ils ne voient plus Venise, ils ne voient plus les grandes bâtisses de briques rouges, spectrales et condamnées, envahies par l'herbe. Ils ne voient plus la boule d'or avec son gong ni les touffes de cyprès qui encerclent les mausolées, ils n'imaginent plus les cimetières marins. Ils passent à côté de ce grand paquebot rouillé qui s'appelle Palladio sans le voir. Il ne lèvent plus la tête pour regarder le ciel, brossé de bleu et de rose en bandes imperceptibles, comme un lavis de Turner.

La ville est devenue invisible à *ses habitants, mais qui à Paris* regarde encore la tour Eiffel en s'étonnant de ce assemblage incongru ? *Le lion ailé et les larmes* de feu qui balisent le trajet des bateaux dans le soir tombant, les touristes, *eux, massés sur les* vaporettos traditionnels, s'en gavent.

Comme toujours en cette saison, et chaque fois un peu plus, Venise est bondée. Les familles américaines ont apporté dans leurs bagages, avec l'inévitable guide du genre Michelin, une version poche de *la Mort à Venise*, aux Editions Pingouin. Le vaporetto, justement, aborde le ponton du casino du Lido, et cette fois ce n'est plus Turner, des lettres rouges électriques s'élèvent sur une façade blanche qui pourrait n'abriter rien d'autre que la mer, des roulettes envasées dans les algues de l'Atlantide, non, ces six lettres phosphorescentes qui écrivent casino dans le ciel, ce serait plutôt Hopper, 8 heures du soir le 27 août 1982, veille de l'ouverture du cinquantième Festival du cinéma de Venise.

Mais ça, ni les Vénitiens ni les touristes n'ont l'air *trop* au courant. Le festival a lieu à l'écart, *autour* du casino, tout au long de la promenade du Lido qui borde la mer, et qui déjà, avec ses affiches et *ses panneaux lumineux*, tente de ressembler à La Croisette, en moins pétaradant, en *moins saturé*, il y a *ici* beaucoup plus d'air pour absorber d'éventuelles hystéries.

La Repubica a consacré la veille un supplément de douze pages à l'événement, avec des « avant-première » (on sait déjà que le montage final de *Querelle de Brest* n'est pas de Fassbinder) et une liste de toutes les projections, chronométrées à la seconde, pour faciliter la vie des journalistes. Ceux-ci, pour la plupart, sont logés au grand hôtel des Bains, qui, évidemment, ne ressemble plus au grand hôtel des Bains ; pourtant, cette terrasse, cachée par des lauriers-roses, n'est-ce pas celle où la troupe de gitans est venue donner sa sérénade funèbre à Aschenbach ? Mais Dirk Bogarde est aussi un perpétuel revenant. Demain, ce seront les visages de Gérard Depardieu (*le Grand Frère*, de Francis Girod), d'Isabelle Huppert (*la Truite*, de Joseph Losey), de Lou Castel (*Les yeux, la bouche*, de Marco Bellochio), *qu'on verra à l'écran*.

HERVÉ GUIBERT.

BIENNALE DE VENISE

Une réponse de M. Jean Clair

A la suite de l'article de M. Antonio del Guerchio consacré aux arts visuels à la Biennale de Venise, (le Monde *du 26 août*), *nous avons reçu de M. Jean Clair, conservateur au Musée national d'art moderne, et commissaire de l'exposition du pavillon international des Giardini, la lettre suivante :*

M. del Guerchio oppose les trois mois de la préparation de Venise aux trois ans de la Documenta. Je ne vois pas la pertinence de l'argument. La qualité des œuvres ne varie pas selon le temps que l'on consacre à les choisir. Sans doute Venise a-t-elle souffert de sa précipitation — due au décès prématuré de Carluccio, — mais le résultat à Kassel est-il plus satisfaisant ? Il faut surtout prendre conscience d'une chose : si cette quarantième édition de la Biennale n'avait pas vu le jour, c'est la Biennale elle-même qui aurait cessé d'exister. Comme le savent tous les Italiens, c'était la Biennale de la dernière chance. Un certain nombre de personnes, *non seulement* les six membres du jury international nommés par le comité consultatif (1), mais aussi l'architecte qui a construit les nouveaux pavillons, mais aussi les ouvriers qui ont travaillé parfois jusqu'à vingt heures par jour, ont accepté de relever le défi. M. del Guerchio a préféré démissionner du comité consultatif. C'était sans doute plus confortable. Il reste que sa fréquentation, trois fois supérieure à celle de l'année 1980, et les polémiques qu'elle a soulevées, montrent que cette Biennale se porte bien.

M. del Guerchio laisse entendre que le choix établi par Carluccio a été faussé dans le sens « retour à l'ordre ». C'est inexact. La liste qu'il avait établie, et dont je possédais une copie autographe — publiée dans le magazine *Panorama* et dans la revue *Bolaffi Arte*, — a été respectée à 90 %. Il appartenait aux membres du jury normalement nommés de la compléter par les artistes de pays que Carluccio n'avait pas eu le temps de visiter.

(1) M. dell'Acqua, critique d'art, Milan, M. Perocco, directeur de la Cà Pesaro, Venise, Mme Anne d'Harnoncourt, conservateur au Musée de Philadelphie, U.S.A., M. Aulica, président de l'A.I.C.A. international, Roumanie, M. Eberle, conservateur de la Kunsthalle de Berlin, R.F.A., et moi-même.

MUSIQUE

AU FESTIVAL ESTIVAL

Radu Lupu joue Mozart

Pour expliquer et justifier le manque d'imagination dont font preuve les chefs d'orchestre et les solistes, à quelques exceptions près, dans le choix de leur répertoire et de leurs programmes, on ne craint pas de soutenir que c'est le seul moyen de faire des comparaisons équitables et que, les œuvres les plus rabâchées étant les plus périlleuses à jouer, on ne saurait blâmer un artiste qui s'expose à d'aussi redoutables comparaisons...

Qui oserait soutenir, après cela, que les concerts sont d'abord l'occasion d'écouter de la musique aussi bien exécutée que possible, la question de savoir si elle l'a mieux été un autre jour — question à laquelle on devrait, honnêtement, toujours répondre par l'affirmative — restant assez accessoire ? Et d'ailleurs, puisque les interprétations exceptionnelles sont, par définition, rarissimes, il faut aimer curieusement la musique pour s'exposer volontairement à entendre pour la centième fois la même œuvre défigurée ; à moins que l'ambition de savoir mieux que l'exécutant ce qui aurait fallu faire ne procure des satisfactions plus consistantes que la découverte d'une page inconnue.

Pour ses concerts parisiens, l'Orchestre de chambre de Pologne a su habilement mêler répertoire et curiosité, tant dans celui du 26 août consacré à Haendel, Boccherini, Lutoslawski et Rossini, que dans celui qui nous occupe, donné la veille, également à la faculté de droit de la rue d'Assas. La *Symphonie en sol majeur n° 17* (K 129) de Mozart, composé à Salzbourg en 1772, appartient en effet au groupe, assez méconnu, des symphonies où le compositeur adolescent tente de concilier le style italien avec le goût allemand des développements plus significatifs. Le premier mouvement est très élaboré de ce point de vue, l'*andante*, plus essentiellement mélodique, est marqué par le retour d'un motif qu'on pourrait attribuer à Haydn tandis que le *finale*, avec son rythme de chasse, regarde avec désinvolture de l'autre côté des Alpes.

Le mordant des attaques des cordes, la *netteté* des plans jointe au brio que confèrent toujours à une interprétation l'exactitude des traits dans un *tempo rapide, la légèreté* des basses et la transparence des violons, convenaient tout à fait à cette page *juvénile et lui rendaient sa verve primesautière*.

Limpidité fragile

Plus connu, *sans* être rebattu, le *Concerto n° 12 en la majeur* de Mozart possède une autre dimension et s'il renferme, selon l'auteur, quelques détails qui ne peuvent être appréciés que par les connaisseurs, aucune obscurité ne vient nuire à la limpidité fragile des rapports de complicité que le pianiste entretient avec l'orchestre. La *présence* de Radu Lupu constituait sans doute un événement en soi pour les admirateurs *de ce pianiste encore* jeune mais dont la renommée internationale ne fait que croître depuis dix ans. Et cependant l'événement proprement dit de cette soirée devait être l'interprétation qu'il a donnée de ce concerto. Un jeu réservé mais jamais froid, un sens discret du *rubato pour retrouver ce quasi-improvisando* qui convient à une écriture volontairement simplifiée pour *laisser place à l'inspiration du* moment — Mozart écrivait ses concertos pour lui-même et ne se privait pas de les ornementer, — une gamme de nuances d'une étonnante variété entre le *pianissimo* et le *piano*, un phrasé parfait servi par la diversité du toucher, une façon inimitable d'attaquer les cadences sans attendre et de les achever du bout des doigts... L'orchestre donnait la *réplique* avec un souci évident de respecter les nuances les plus subtiles, de reproduire les effets d'écho si caractéristiques du *style classique* mais que la partition n'indique pas.

Muzyka Opadajacyh Lisci, du compositeur polonais Buszynski, dont le prénom et la date de naissance ne *figurent pas sur le programme*, n'appelle guère de commentaires. Cette brève page joue très habilement de l'opposition entre le style polonais d'avant-garde des années soixante et l'affirmation de la toute-puissance de l'ordre tonal ; c'est tour à tour moderne et rassurant, cela sonne tantôt « mal », tantot « bien », voilà tout.

Avec la *Symphonie funèbre n° 44* de Joseph Haydn, on espérait retrouver l'orchestre sous son meilleur jour, cependant le chef, Jerzy Maksymiuk, s'y est révélé passablement superficiel. Un *allegro* initial exagérément vif, un *adagio* extérieur, avec des phrasés incertains et un tempo trop rapide et, dans le presto final, du panache mais pas de rigueur. Ces défauts étaient encore plus accusés dans l'*Adagio et fugue* de Mozart donné en *bis*, dans lequel l'âpreté des attaques du thème ne pouvait prétendre remplacer une construction inexistante de l'interprétation.

GÉRARD CONDÉ.

THÉATRE

La mort de Georges Neveux

L'auteur dramatique Georges Neveux est mort dans la nuit du 26 au 27 août. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né le 25 août 1900 à Poltava en Russie, mais d'ascendance française. Georges Neveux passe son enfance en Lorraine. En 1918 il entre au quotidien le Matin, *puis entreprend ses études de droit, s'inscrit au barreau de Nice où il se lie avec deux avocats, Maurice Jaubert — futur compositeur, — et Claude-André Puget — futur auteur dramatique.*

Georges neveux revient à Paris, devient secrétaire général de l'Athénée, sous la direction de Louis Jouvet. En 1930, sa pemière pièce, Juliette ou la clé des songes, *est créée par Falcommetti au Théâtre de l'Avenue, aujourd'hui disparu (elle sera, une quinzaine d'années plus tard, portée à l'écran par Marcel Carné). Malgré le bon accueil de la critique, le public se montre réticent. Georges Neveux reprend ses activités d'auteur dramatique en 1943, avec* le Voyage de Thésée, *que montent Marcel Herrand et Jean Marchat aux Mathurins, actualisation philosophique de la mythologie, dans le goût du temps.*

Ensuite, c'est Plainte contre inconnu *au Gramont*, les Filles de La Rochelle, le Loup et la Rose, Zamore *à l'Atelier et le triomphe du* Journal d'Anne Frank *qu'il adapte pour le Montparnasse en 1957. Adaptateur très apprécié, il va de Shakespeare* (Le Songe d'une nuit d'été, Othello) *à Tchekhov* (La Cerisaie) *et George Bernard Shaw* (Sainte-Jeanne)... La Voleuse de Londres, *avec Maria Shell, au Gymnase, le ramène à un type de théâtre plus léger, à mi-chemin d'une fantaisie presque boulevardière et d'une poésie onirique, qui le rapproche de Vitrac.*

En 1963, Georges neveux est nommé à la présidence du comité des programmes de télévision à l'O.R.T.F. Il démissionne en juin 1968. Il aurait souhaité que cet organisme, purement consultatif, ait des pouvoirs plus concrets et la possibilité d'agir plus directement sur la composition des programmes.

Cependant, Jean-Marie Coldefy adapte pour le petit écran sa pièce Zamore *(en 1970) et Marcel Bluwal tourne avec Claude Brasseur ses* Aventures de Vidocq, *feuilleton qui doit être rediffusé prochainement sur TF 1.*

Pour le cinéma, il écrit Orage d'été, l'Affaire des poisons, Arsène Lupin. *En 1973, Georges Neveux reçoit le grand prix de la Société des auteurs.* — C. G.



SPECTACLES

théâtre

Bouffes Parisiens (296-60-24) : Diable d'homme (sam. 21 h, dim. 15 h).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Élysée (sam. 21 h, dim. 15 h 30).
Comédie de Paris (281-29-36) : les Amours de Jacques le Fataliste (sam., 22 h).
Daunou (261-69-14) : La vie est trop courte (sam., 21 h, dim., 15 h 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : la Planque (sam. 20 h 30).
Espace Marais (271-10-19) : la Mouette (sam. 20 h 30) ; la Tour mystérieuse, le Philosophe soi-disant (sam. 22 h 30, dim. 18 h).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : l'Île de Tulipatan (sam., 20 h 15) ; le P'tit Vélo (sam., 22 h).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30) ; Okame (sam., 22 h 30).
Lucernaire (544-57-34) : Théâtre Noir : Mon cul sur la commode (sam., 20 h 30) ; Arlequin poli par l'amour (sam., 22 h 15). — Théâtre Rouge : Eon (sam. 18 h 30 dern.) ; Tchoufa (sam. 20 h 30) ; Mime Bizot (sam., 22 h 15). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h 30) ; le Fétichiste (sam. 21 h) ; Dialogues de sourdes (sam. 22 h 15).
Madeleine (265-07-09) : l'Alouette (sam. 20 h 45).
Mathurins (265-90-00) : Emballage perdu (sam. 21 h).
Montparnasse (320-89-90) : Trahisons (sam. 21 h, dim. 16 h).
Nouveautés (770-52-76) : Folle Amanda (sam., 20 h 30, dim., 15 h).
Palais-Royal (297-59-81) : Pauvre France (sam., 19 h 15 et 22 h).
Potinière (261-44-16) : Une fille drôlement gonflée (sam. 20 h 30, dim. 15 h).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : les Babacadres (sam., 20 h 30) ; Nous on fait où on nous dit de faire (sam. 22 h et 23 h 30).
Théâtre Saint-Georges (878-63-47) : le Charimari (sam. 20 h 45, dim. 15 h).
Variétés (233-09-92) : Lorsque l'enfant paraît (sam. 20 h 30, dim. 15 h 30).

Les cafés-théâtres

Blancs Manteaux (887-15-84) I : Areuh = M.C. 2 (sam. 20 h 15) ; les Démones Loulou (sam. 21 h 30) ; Des bulles dans l'encrier (sam. 22 h 30 et 24 h) ; II : Pas une pour rattraper l'autre (sam. 20 h 15) ; Qui a tué Betty Grandt ? (sam. 21 h 30) ; Comment ça va Zanni ? (sam. 22 h 30).
Café de la Gare (278-52-51) : Les Damnés de la septième planète (sam., dim., 20 h 15) ; Rufus (sam., dim. 22 h 30).
Café d'Edgar (322-11-02), I : Tiens, voilà deux boudins (sam. 20 h 30 et 23 h 30) ; Mangeuses d'hommes (sam. 21 h 45). — II : Chantons sous la psy (sam. 20 h 30) ; L'amour c'est comme un bateau blanc (sam. 21 h 45).
Fanal (233-91-17) : la Manipule (sam. 20 h) ; les Grandes Sartreuses (sam. 21 h 15).
La Gageure (367-62-45) : la Garçonne (sam. 21 h) ; Un cœur sous une soutane (sam. 22 h 30).
Le Petit Casino (278-36-50) : Douby... be good (sam., 21 h) ; les Bas de Hurleveau (sam., 22 h 30).
Point Virgule (278-67-03) : le Petit Prince (sam. 20 h 15) ; Tranches de vie (sam. 21 h 30).
Splendid Saint-Martin (208-21-93) : Papy fait de la résistance (sam. 20 h 30) ; Bunny's bar (sam. 21 h).
Le Tintamarre (887-33-82) : Phèdre (sam. 20 h 15) ; Apocalypse na (sam. 21 h 30) ; la Timbale (sam. 16 h).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : le Pain de ménage, le Défunt (sam. 20 h 30) ; Les bulles ont des bérets (sam. 21 h 30) ; Cerise (sam. 22 h 30).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Achetez François (sam., 21 h. ; dim., 15 h 30 et 21 h).

Music-hall

Comédie de Paris (281-29-36) : Brel, je persiste et signe... (sam. 20 h 30).

Danse

Mairie Annexe du IVe (278-60-56) : Les ballets historiques du Marais (sam., dim., 21 h).

Les concerts

Lucernaire : F. Phan Thanh (Beethoven, Bach, Chopin, Scriabine) (sam. 19 h 45).
Notre-Dame : O. Aurengo (Mozart, Mendelssohn, Dupré) (dim. 17 h 45).
Chapelle-Saint-Louis de la Salpêtrière H. Honegger (Bach) (dim., 16 h 30).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : J.-P. Sasson Quintet (sam., dim. 21 h 30).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : Patato Valdes (sam. 22 h dern.) ; Rachel (dim., 22 h)
Cloître des Lombards (233-54-09) : Los Salseros (sam. 22 h 30, dim. 22 h).
Connétable (277-41-40) : Paris Summer Jazz Quintet (sam., 22 h).
Petit Opportun (236-01-36) : Pete King and French Connection (dim., 20 h 30, dern.).
Trottoirs de Buenos-Aires (260-44-41) : Tito Segesso (sam., dim., 21 h).

En région parisienne.

Royaumont, Abbaye (035-40-18) : Lettres et Musique (sam. 20 h 30) ; Ad Libitum (dim. 18 h).

Les festivals

XVIIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (225-22-55)

Bateaux-Mouches : Trio d'Anches Ozi (Pleyel, Verdi, Haydn) (sam. 15 h 30).
Musée Carnavalet : Quatuor Varsovia (Symanowski, Baird, Franz) (18 h 30).

MUSIQUE A LA DÉFENSE (979-00-15)

Fontaine Agam, 21 h 30 : l'Oiseau de feu, Stravinsky (Ballet d'eau) (sam. 21 h 30).

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE (274-46-42)

Carreau du Temple : l'Acrobate pâtissier (sam. 16 h) ; la Cour des miracles (sam. 20 h) ; Mélodrame ma non troppo (sam. et dim. 20 h) ; Séance-friction (sam et dim 22 h).

XIVe FESTIVAL DE SCEAUX (660-07-79)

Orangerie : Quatuor Loewenguth (Beethoven) (sam. 15 h 30 et 17 h 30, dim. 17 h 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 28 - Dimanche 29 août

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Quai des brumes, de M. Carné ; 17 h : Sixième étage, de M. Cloche ; 19 h : Vivre à tous prix, de V. Schlöndorff ; 21 h : le Voleur de bicyclette, de V. de Sica.

15 h : Hommage à Pierre Brasseur : Le soleil a toujours raison, de P. Billon ; 17 h : Lumière d'été, de J. Grémillon ; 19 h : les Désemparés, de M. Ophüls ; 21 h : Tokyo Joe, de S. Heisler.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Tabou, de F.-W. Murnau ; 17 h : la Fiancée des Andes, de S. Hani ; 19 h : La science-fiction : Les soucoupes volantes attaquent, de F.-S. Sears ; 21 h : Not of this earth, de R. Corman.

15 h : la Passion de Jeanne-d'Arc, de C.-T. Dreyer ; 17 h : la Grande ville, de C. Diegues ; 19 h : La science-fiction : Panique année zéro ; 21 h : Quand la terre s'entrouvrira, de A. Marton.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMOUREUX FOU (It., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
L'ANGE DE LA VENGEANCE (A., v.o.) : (*) U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES ANNEES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
APHRODITE (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Ang., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BREL (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76).
BUDAPEST BALLADE (Hong., v.o.) : *Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).* H. sp.
BUTTERFLY (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
CALIGULA ET MESSALINE (Fr.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
ÇA VA FAIRE MAL (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA CHÈVRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
COUNTRYMAN (Ang., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

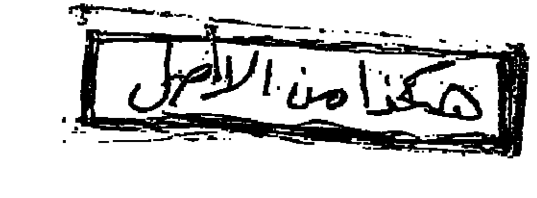
PARADIS POUR TOUS, film français d'Alain Jessua : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-46) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LE PERE NOEL EST UNE ORDURE, film français de Jean-Marie Poiré : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DESCENTE AUX ENFERS (VICE SQUAD) (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Arcades (ex-Omnia), 2e (233-39-36).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
FITZCARRALDO (All., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
GREASE II (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (V.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (828-20-64).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'INDISCRÉTION (Fr.) : U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 16e (326-58-00).
LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A., v.o.) (*) : Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE LION DU DÉSERT (A.) (v. ang.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
MAD MAX II (Austr.) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) Marignan, 8e (359-92-82) Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevards, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 2e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA MAISON DU LAC (A.) (v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.
MEGAFORCE (A., v.o.) : Publicis Champs - Élysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44).
MON CURÉ CHEZ LES NUDISTES (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Calypso, 17e (380-30-11).
PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (354-39-47).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e, (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
PORKY'S (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (287-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 2e (636-10-96).
POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES 40es RUGISSANTS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
REDS (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SECRET DE VERONICA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
TAG, LE JEU DE L'ASSASSINAT (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
Y-A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Ambassade 8e (359-19-08).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e, (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-11-23).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It.) (**) : V.O. : Movies, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; V.o. : Athéna, 12e (343-00-65).
BANANAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Athéna, 12e (343-00-65).
CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CHAUSSURE A SON PIED (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*), Studio Logos, 5e (354-89-22).
DERZOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). VF : Lumière, 9e (246-49-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
EXCALIBUR (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).
FRANKENSTEIN Jr. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
FRENZY (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LA FUREUR DU DRAGON (Hongk., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (F.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LA HONTE DE LA JUNGLE (F.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
JOSEPHA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE LAURÉAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
LOVE STORY (A., v.f.), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).







SPECTACLES

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clicby Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MORT A VENISE (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

NOSFERATU (All., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

ON CONTINUE A L'APPELER TRINITA (It., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (Al., v.o.) : Olympic Halles, 3e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Arcades, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

OSSESSIONE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

PAPILLON (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE PARRAIN Nº 2 (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 3e (272-63-32).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (533-10-82).

PINK FLOYD A POMPEI (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

POSSESSION (Fr.-All., v.o.) (**) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). H. Sp.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SAMSON ET DALILA (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-39-36).

SEPT ANS DE REFLEXION (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

SERPICO (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SOUPÇONS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : Astros, 17e (627-60-20).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES VALSEUSES (F.) (**) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 30.

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h 15 + vend., 0 h 40.

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), sam., dim.

BUDAPEST BALLADE (Hong., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA CIOCIARA (It., v.o.) ; Templiers, 3e (272-94-56), sam. 18 h 15.

CLAIR DE FEMME (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

DARK VICTORY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

DODES CADEN (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), sam., mar. 19 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 18 h 15.

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), sam. 24 h.

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 5.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), sam., dim. 15 h 45.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 15.

MON ONCLE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 16 h 15.

1900 (It., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), sam., dim. 14 h.

1900 (2e époque) : Boîte à film, 17e (622-44-21), sam., dim. 17 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), dim. 16 h.

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.), (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

LA PISCINE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), sam., dim. 14 h 10.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 20.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 40.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h 30.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), sam., dim., 14 h et 15 h 40.

STROMBOLI (It. v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), sam., dim. 12 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 35 + 0 h 20.

THIS IS ELVIS (A., v.o.) ; Calypso, 17e (380-30-11), sam. 24 h.

TOMMY (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30.

UNE HISTOIRE SIMPLE (F.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), sam., dim. 14 h.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 10.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 18 h 10.

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : les Trois Ages (sam.) ; Ma vache et moi (dim.).

CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Sylvia Scarlett (sam.) ; Arsenic et vieilles dentelles (dim.).

UN CLASSIQUE DU JEUNE BELMONDO : Bonaparte, 6e (326-12-12) : le Doulos, 16 h, 18 h, 20 h.

SAMUEL FULLER : l'Ambiguïté (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) : Shock Corridor.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : le Grand Sommeil (sam.) ; Une femme disparaît (dim.).

FRITZ LANG (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; l'Invraisemblable Vérité (sam.) ; la Cinquième victime (dim.).

TEX AVERY (v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h.

CARLOS SAURA (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), 19 h : Elisa Vida Mia ; (sam.) 16 h 30 et 21 h 30, dim. 14 h et 19 h ; Vivre vite (*) (sam. 14 h et 19 h, dim., 16 h 30 et 21 h 30.

UNE HISTOIRE DU CINÉMA AMÉRICAIN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Macao, paradis des mauvais garçons (sam.) ; les Douze Salopards (dim.).

IL ÉTAIT UNE FOIS LE WESTERN (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Little Big Man (sam.) ; la Légende de Jesse James (dim.).

LUIS BUNUEL (la carrière de Serge Silberman), Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : le Journal d'une femme de chambre ; les Ministères de la nuit ; la Voie lactée ; le Charme discret de la bourgeoisie ; le Fantôme de la liberté ; Cet obscur objet du désir ; l'Age d'or ; Tristana.

SPORTS

FOOTBALL

Le championnat de France

NANTES ET LENS PASSENT EN TÊTE

L'aventure des Toulousains, nouveaux promus et premiers leaders du championnat de France de football, a marqué un temps d'arrêt, vendredi 27 août, à Tours, à l'occasion de la quatrième journée.

Cet échec a fait l'affaire des Nantais et des Lensois, derniers invaincus de la compétition. Les Nantais *surtout, qui ne s'étaient pas* renforcés à l'inter-saison, où ils avaient même perdu deux de leurs maîtres à jouer, Henri Michel et Gilles Rampillon, ont fait forte impression par leur cohésion et leur jeu collectif retrouvé. Après leur succès à Bordeaux, ils passeront un nouveau test intéressant, le 3 septembre, au Parc des Princes, contre Paris-Saint-Germain, qui a tenu Saint-Etienne en échec sur son terrain.

Après quatre matches, deux clubs sont toujours à la recherche d'une première victoire : Saint-Etienne et Sochaux, qualifiés pourtant pour la coupe de l'U.E.F.A.

LES RÉSULTATS
(Quatrième journée)

Tours b. Toulouse, 2-0 ; Nantes b. Brest, 5-1 ; Lens b. Bastia, 2-1 ; Monaco b. Laval, 4-1 ; Nancy b. Bordeaux, 2-1 ; Rouen et Metz, 0-0 ; Saint-Etienne et Paris-S.-G., 1-1 ; Sochaux et Strasbourg, 2-2 ; Auxerre b. Lille, 3-0.

Mulhouse - Lyon (ce samedi).

Classement (Pts). — 1ers : Nantes, Lens (7) ; 3es Nancy, Toulouse (6) ; 5es : Brest, Laval (5) ; 7es : Metz, Paris S.-G., Tours, Bastia, Strasbourg (4) ; 12es : Auxerre, Lyon, Bordeaux, Monaco, Saint-Etienne, Rouen (3) ; 18e : Lille (2) ; 19es : Sochaux, Mulhouse (1).

D'un sport à l'autre

CYCLISME. — *Les Soviétiques ont remporté deux titres aux championnats du monde sur piste, le 27 août à Leicester, en gagnant l'épreuve de poursuite par équipes et la vitesse amateur grâce à Sergei Kopilov. Chez les professionnels, le Canadien Gordon Singleton a gagné le keirin.*

PLANCHE A VOILE. — *Un Calaisien de vingt-trois ans, Pascal Maka, a battu, le 25 août, le record de la traversée de la Manche en 55 minutes entre le cap Gris-Nez et Douvres. Equipé d'une voile de 7 mètres carrés sur une planche de 2,5 mètres de long. Il a bénéficié d'un vent de force 3.*

RADIO-TÉLÉVISION

« BOTANIQUES », *DE FRANÇOISE DUMAS SUR ANTENNE 2*

Les jardins particuliers

En ce moment, on est gâté le dimanche, on a droit à deux séries sur la *végétation* : « L'aventure des plantes » sur TF 1 à midi (en rediffusion) et depuis la semaine dernière, « *Botaniques* » sur Antenne 2 à 16 h. 05.

« L'aventure des plantes » est un documentaire scientifique très bien fait, très bien filmé mais ultra-classique (image + commentaire). « Botaniques », n'est ni du documentaire — ni le contraire (bien au contraire !), patchwork de sensations. Un petit théâtre de verdure *composé* de propositions personnelles, de reportages simples (ou sophistiqués), de dramatiques, « signées » Paul Ruiz, Benoît Jacquot, Lam Le, Michèle Rosier, Pierre Zucca, Gérard Mordillat, Dominique Page, Valeria Sarmiento.

C'est la nature, vue côté cour et côté cuisine, un jeu de miroirs, un vrai magasin. Ce « cadeau » qu'on aimerait bien voir prolonger au-delà de quatre émissions, on le doit à Françoise Dumas qui a été chargée il y a près de deux ans, de préparer à l'INA un prototype pour Antenne 2.

— *Qu'est-ce qu'un prototype ?*

— Il s'agit de réfléchir à une formule d'émission. Une société nous fait une commande. Par exemple, Antenne 2 — du temps de « l'ancienne » télévision — nous avait demandé de proposer un prototype d'émissions sur les plantes. Il fallait trouver une approche sur le végétal. *C'était* bien avant que *l'Aventure des plantes* n'ait été diffusée sur TF 1. Je ne sais même pas si la série étair réalisée. En tout cas, on ne la connaissait pas.

» On n'avait pas envie d'une simple vulgarisation, on a pensé partir des paysages qui se lisent comme des livres, avec le souvenir des leçons de choses. On s'est dit : il faut que ce soit comme dans un magasin de plantes, qu'il y ait de tout, un herbier, des promenades, des états d'âme, des fleurs, des arbres...

» J'ai fait une liste de sujets, j'ai discuté avec des réalisateurs, des très jeunes comme Lam Le ou Valeria Sarmiento, avec des cinéastes comme Raul Ruiz, Pierre Zucca ou Benoît-Jacquot, des documentaristes comme Michèle Rosier ou Dominique Page — je voulais ce mélange pour faire éclater les genres — et je leur ai demandé des tournages très brefs — les films ne dépassent pas cinq ou dix minutes, les spots de Gérard Mordillat font une minute.

— *Qui choisissait le sujet finalement, le réalisateur ou vous ? Dans ce puzzle d'approches, on sent un ton, une certaine distance, un humour, une manière. Est-ce qu'il y a eu un « fil », une discipline pour chacun ?*

— Non, justement, j'ai choisi les réalisateurs pour ce qu'ils pouvaient faire. J'avais l'idée de Pierre Zucca pour les orchidées. Je voulais cette ambiguïté, cette curiosité. A Raul Ruiz, j'ai proposé une comparaison sur les jardins. Je voulais la vision du jardin à la française comme un théâtre où l'on voit tout, le jardin à l'anglaise plutôt secret, proche du cinéma. A cette époque, Raul Ruiz était intéressé par un travail sur une petite durée, avec la nature comme sujet, pas comme décor. Il a laissé passer une émotion, un lyrisme que j'aime beaucoup et qu'on ne lui connaissait pas.

» Michèle Rosier a déterminé elle-même ses sujets, Henri Colomer aussi. Le bambou, c'était forcément Lam Le. Pour Dominique Page, je voulais ce portrait d'un jardinier passionné. Voilà... J'ai souvent dit ce que je voulais, j'ai beaucoup parlé, j'ai suivi certains tournages, mais il y a les cinéastes, et les cinéastes avaient tout ça en eux.

» Mon travail a été plutôt de les choisir. Puis de rassembler. C'est Philippe Colin qui a fait ce travail délicat. Trouver l'ordre des séquences, faire les liaisons, le générique très compliqué avec le fond de ciel, et les personnages et les petites bêtes qui se promènent ! Il y a un système de projection frontale. On a travaillé avec les équipes d'effets spéciaux. Tout s'est fait à l'INA.

— *Combien coûte la série d'émissions ?*

— Environ 200 000 F chaque émission, ce qui est normal quand on sait qu'un documentaire de quarante-cinq minutes coûte à peu près 450 000 F.

Vous avez d'autres « prototypes » en projet ?

» Il y a eu pour parler de la peinture, les *Enthousiastes* de Jean Frappat, *Regards entendus* (sur la peinture encore) de Jérôme Prieur et Constantin Jelinsky, les *Leçons de musique* de Mildred Clary, le *Magazine de l'image* de Thierry Garrel et Louisette Neil. Le problème souvent pour nous à l'INA, c'est que les émissions sont diffusées plusieurs années plus tard. En ce moment, je réfléchis sur un voyage autour d'un regard avec des juxtapositions de textes photographiés. Du « prototype » spécifique, une recherche qui vient de nous et que l'on propose ensuite aux chaînes. C'est différent des commandes.

» Pour T.F. 1, par exemple je dois m'occuper bientôt de spots scientifiques de vulgarisation qui ne dépasseront pas cinq minutes et seront diffusés vers huit heures moins le quart. « Qu'est-ce que l'énergie ? L'air ? Un rhume ? Le sel ? Pourquoi le sel ? » Je vais peut-être utiliser un narrateur, ou faire quelque chose d'un peu troublant dans la présentation, je cherche. »

CATHERINE HUMBLOT.

★ Dimanche 29 août, Antenne 2, 16 h 05.

Samedi 28 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Starsky et Hutch.
Starsky est kidnappé et menacé de mort par des ravisseurs qui exigent des autorités la libération d'un trafiquant de drogue. Hutch enquête.

21 h 35 Numéro un : Le grand studio.
De Jean Bardin et Michel Legrand.
Avec Rhoda Scott, Ray Charles, Georges Arvanitas, Lavelle, Maurice Vander, Georges Rabol, etc.

22 h 35 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Au sommaire, des enquêtes : la drague en vacances ; les « souvenirs d'Afrique », vendus à Paris ; la communauté israélite de France.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Le Rêve d'Icare.
Réal. : J. Kerchbron. Avec S. Monfort, J.-L. Boutté, M. Meriko, R. Guttman.
Silvia Monfort déguisée en aviatrice des temps héroïques simule à peine une passion dévorante pour le looping, et rêve de traverser la cordillère des Andes. On est en 1923. Et l'amant de l'aventurière est joué par Jean-Luc Boutté. Un conte.

22 h 20 Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
De J.-C. Dauzonne, réal. J. Guyon.
Avec des extraits de : *Nono, Nanette ; Pas sur la bouche ; l'Amour masqué ; Valses de Vienne ; la Vie parisienne, etc.*

23 h Sports : Catch.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 On sort ce soir (cycle Shakespeare) : Othello.
Réal. J. Miller, avec A. Hopkins (Othello), B. Hoskins (Iago), P. Wilton (Desdémone).
Tragédie en cinq actes en vers et en prose, présentée par Jean-Louis Curtis, en version originale sous-titrée, qui met en scène le Maure Othello, général au service de Venise, qui a conquis le cœur de Desdémone, fille du sénateur vénitien Brabantio : drame de la jalousie.

22 h 10 Journal.
22 h 40 Othello (2e partie).
0 h 10 Prélude à la nuit.
« Alborado del Gracioso », de Ravel, par B. Rigutto.

FRANCE-CULTURE

A partir de 14 h, Journée américaine : Un rêve américain, par J. Daive ; La terre vaine, de T.S. Eliott ; Canto del l'usur, par E. Pound et M. Pleynet ; Le sein, de P. Roth ; The Projective Verse, de C. Olson ; à 20 h, Un rêve américain, de Maller ; la peinture aux Etats-Unis ; La musique aux Etats-Unis.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Récital Linda Finnie, mezzo-soprano ; « Trois lieder sur des poèmes de Ruckert » ; « Urlicht », solo extrait de la 2e symphonie « Résurrection », de Mahler ; « l'Amour et la vie d'une femme », de Schumann ; Chants traditionnels des îles britanniques, avec C. Collard, piano.

22 h 30, La nuit sur France-Musique : Ecosse fantastique.

Dimanche 29 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée à Melan (Alpes-de-Haute-Provence).
Prédicateur : Père J. Debruynne.

12 h Série : L'aventure des plantes.
Le bal des oiseaux et des vampires, de J.-M. Pelt et J.-P. Cuny.

12 h 30, La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 15 Sports : Automobile.
Grand Prix de Suisse F1, en direct de Dijon.

14 h 45 La clé sous le paillasson.
(Et à 18 h.).

16 h 50 Sports dimanche.
Cyclisme : championnats du monde sur piste ; aviron, à Lucerne. Tiercé à Deauville.

18 h 10 Série : Pour l'amour du risque.
19 h Dessin animé :
Duffy Duck.

19 h 30 Les animaux du monde.
Les chasseurs d'Okavango.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Je sais rien mais je dirai tout.
Film français de P. Richard (1973), avec P. Richard, B. Blier, C. Minazzoli, N. Jamet, L. Rego, D. Kaminka (redif.).
Le fils d'un marchand de canons entreprend la rééducation sociale de trois grands vauriens et, par esprit de contestation, les fait embaucher à l'usine de son père, dans l'espoir qu'ils vont tout chambouler.
Ce troisième film de Pierre Richard, réalisateur, est le plus réussi, grâce à un scénario bien construit, un style comique s'exerçant sur une satire sociale.

22 h Arcana : Opéra-film ; Film-opéra.
De M. Leroux.
Avec des extraits des Noces de Figaro, *de* la Flûte enchantée, du Couronnement de Poppée, *de* Don Giovanni, Carmen, Hiroshima *mon amour, etc.*

23 h Sports dimanche soir.
23 h 20 Journal.
23 h 40 A Bible ouverte.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 40 Cours d'anglais.
12 h Platine 45.
Avec les Pointer Sisters, P. Juvet, Tight fit, M. Jonasz, etc.

12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Hunter.
Le groupe K (redif.).

14 h 10 Cirques du monde.
Le cirque Americano.

15 h 10 Feuilleton : Les amours de la Belle Epoque.
Ces dames aux chapeaux verts (première partie).

16 h 05 Document INA : Botaniques.
Un magazine du monde végétal préparé par F. Dumas. Mise en pages P. Collin.
Deuxième volet de ce magazine dont on espère bien qu'il aura une suite plus longue que quatre émissions seulement. Pierre Zucca nous emmène dans le monde complexe des orchidées (un reportage un peu trop sophistiqué). Raoul Ruiz raconte (à sa manière) le problème de classification des plantes. Benoît Jacquot nous fait découvrir un aspect nouveau de la comédienne Dominique Sanda.

16 h 25 Le Muppet Show.
16 h 55 Série : Médecins de nuit.
De P. Gridaine, réal. B. Gantillon. Légitime défense.

17 h 55 La chasse aux trésors.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontières.
De Guy Lux et C. Savarit.
A Sherborne (Angleterre).

22 h Série documentaire : Des hommes.
Réal. : J.-M. Soyez, Les Déménageurs.
L'histoire d'une amitié entre deux anciens coureurs du Tour de France, Eugène Letendre et Jean Robic, à travers le métier de déménageur.

22 h 40 Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty.
Doncaster School-Yarth Orchestra.

23 h 05 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Dessin animé : Il était une fois l'homme.
L'Amérique.

20 h 35 L'homme et la musique : Yehudi Menuhin.
Par Y. Menuhin et C.W. Davis, avec Ch. Weir. Réal. R. Bucking et J. Thomson.
Nº 4 : L'époque de l'individu.
Continuons notre visite commentée dans l'histoire de la musique avec Yehudi Menuhin. Cette semaine, les romantiques, avec Berlioz, Chopin, Liszt et Bruckner. L'Europe s'industrialise et la musique se met au rythme du sentiment nationaliste montant. Wagner donne libre cours à l'harmonie et le folklore russe devient partie intégrante de la culture occidentale. Une série qui aurait pu être passionnante mais qui a l'air d'avoir cent ans...

21 h 25 Courts métrages français.
« Arythmie », de S. Zade-Routier ; « Première mémoire », de P. Chapuz.
Trois personnages se cherchent et se fuient dans un univers protégé, en décalage avec le monde extérieur.

22 h Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Danielle Darrieux) : Caprices.
Film français de Leo Joannon (1941), avec D. Darrieux, A. Préjean, J. Paredes, B. Blier, Maupi, P. Labry (N.).
Déguisée en marchande de violettes, une actrice se fait passer pour une pauvre fleuriste auprès d'un riche industriel rencontré dans un bal masqué. Celui-ci la comble de cadeaux, découvre la vérité, mystifie, à son tour, la jeune fille. Comédie légère et sentimentale où Leo Joannon réunit à nouveau Danielle Darrieux et Albert Préjean qu'il avait dirigés en 1935, dans Quelle drôle de gosse. *Sans valoir les films d'Henri Decoin, ce n'en fut pas moins, sous l'occupation, un divertissement apprécié du public.*

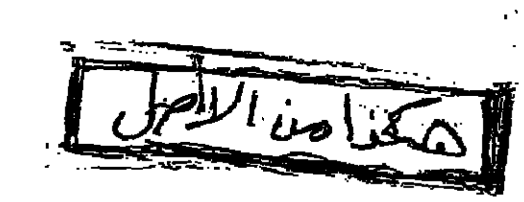
23 h 50 Prélude à la nuit.
« Valse posthume nº 17 », de Chopin, par B. Rigutto.

FRANCE-CULTURE

7 h 15, Horizon, magazine religieux : Différents chemins pour suivre Jésus-Christ.
7 h 40, Les chemins de la connaissance : Images de la caverne (La séduction de l'obscur, avec J.-P. Troadec).
8 h, *Foi et tradition.*
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Fédération française de droit humain.
10 h, Messe, en la cathédrale de Rennes.
11 h, Tribune internationale des compositeurs : Danemark, Canada, Bulgarie, Hongrie.
12 h 5, Agora : Histoire et décadence, avec Pierre Chaunu.
13 h, Histoire pittoresque illustrée des grands voyages : Voyage au pôle Nord en ballon.
14 h, Ballade pour Carson MacCullers : Reflets dans un œil d'or.
15 h, France-Culture 1980-1982.
18 h, Par les routes d'eau, de lumière et de terre : Le ried alsacien.
19 h 10, XIIIe Congrès de la Société internationale de musicologie à Strasbourg (inauguration) : La musique et le rite, sacré et profane ; Cérémonie bouddhiste japonaise Shômyô.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert-promenade : Œuvres de Stivell, Chausson, Lalo, Purcell, Ropartz.
8 h 2, Magazine international.
11 h, Concert (en direct du Mozarteum) : Œuvres de Mozart, par l'orchestre du Mozarteum, dir. R. Weikert, sol. A. Schiringer, basse, T. Christian, violon.
13 h 5, Quand les Bretons sillonnaient les mers : Œuvres de Liszt, Mendelssohn, Rimski-Korsakov, Duparc, Ibert, Debussy, Ravel, Wagner.
19 h, Jazz.
20 h, Concert : (en direct du Grosses Festspielhaus de Salzbourg) : « Ouverture de Don Juan », de Mozart. « Symphonie nº 10 », de Mahler, « Symphonie nº 2 », de J. Brahms, par l'orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Bernstein.
22 h, La nuit sur France-Musique : Studio de recherche musicale.



INFORMATIONS « SERVICES »

GASTRONOMIE

Bibliothèque de table

Un par jour ! C'est le rythme de parution des livres de recettes, de cuisine, de gastronomie, de littérature gourmande ! Faut-il agrandir les cuisines pour leur faire place ? Avoir une pièce réservée dans l'appartement ? Où bien plutôt faire un tri sévère ?

Voici quelques-uns des derniers titres :

Déjeuner sur l'herbe, par Michel Smith et Ch. Flacelière (Balland éditeur, 69 F). Les plaisirs mais aussi les règles du pique-nique, des conseils précieux, des recettes habiles. L'anti « banale bouffe » des autoroutes, le plaisir de retrouver la nature et de s'y attabler bucoliquement mais intelligemment.

Mes recettes de la télévision, par Michel Guérard (Robert Laffond, 55 F). Cuisine légère ? Le mot est à la mode. Un grand cuisinier, dont on oubliera son pseudonyme de « Monsieur Findus », a présenté au petit écran ces recettes quelque peu sophistiquées que l'on retrouvera ici avec plaisir.

La Cuisine française (Guide vert, chez Solar, 95 F). On ne savait pas que le minestrone, la sauce bolognaise et les tagliatelles étaient « bien de chez nous ». Compilation sans intérêt.

Brillat-Savarin : la Physiologie du goût (Flammarion éditeur, 30 F). L'intérêt de cette réédition tient à la préface — remarquable — de Jean-François Revel. Il parle de ce *« missel déculpabilisant de l'épicurien modèré »* avec humour et humeur. Surtout on se passionnera à son petit tableau des *« sophismes de la table »*. Combien vrai !

Paris Gourmand, par J.-P. Imbach (Balland éditeur, 59 F). Édition 1982 d'un précieux petit guide d'une centaine de bons bistrots pas chers à Paris. Des adresses souvent inconnues, des renseignements pratiques. Utile.

Moi, le fromage et vous, par Hubert (Dargaud éditeur, 50 F). Maître fromager avent de devenir restaurateur, Hubert raconte ici se vie passsionnante. Il raconte aussi le fromage et termine par de nombreuses recettes originales où ces fraomages de France et d'ailleurs donnent le « la ». Utile et amusant.

Dictionnaire de nos aliments, par Jérome Stern (Garnier 59 F). De A (abats) à Y (yaourt) tout ce qu'il faut savoir et... que l'on ne sait pas où, à oublié ! Utile et même plus par ses conseils pratiques, c'est aussi un livre qui se lit comme un roman d'aventure.

Tartes et tourtes, par Céline Vence (« Rustica » — Dargaud éditeur, 50 F). Préparations en pâtes salées et sucrées parfaitement expliquées, pratiques et justifiant le titre de la collection.

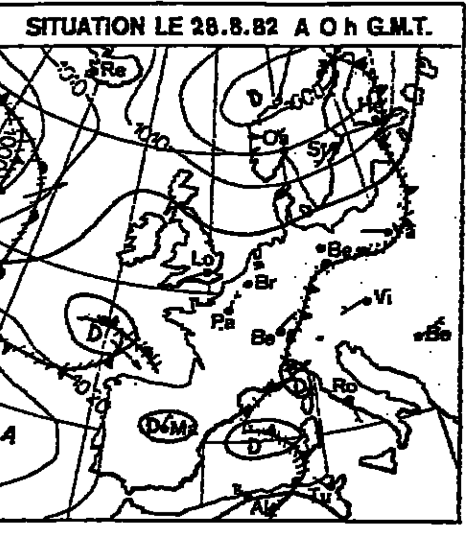
La Cuisine de Lyon, par André Mure (Stock éditeur, 120 F). La cuisine des chefs de Lyon conviendrait mieux, car on est loin quelquefois des traboules avec la recette du loup île de Bendor où de la sole Tante Marie. Mais une première partie sur Lyon gourmand vous enchantera.

Dictionnaire des appellations, par Fernand Woutaz (Librairies techniques, 92 F). Technique en effet mais, alors qu'un sondage de *Cuisine et Vins de France* vient de démontrer que les Français connaissent mal leurs vins, ces listes commentées des A.O.C., V.D.Q.S., V.D.N. des vins, eaux-de-vie et des cépages de France sont autant agréables qu'utiles.

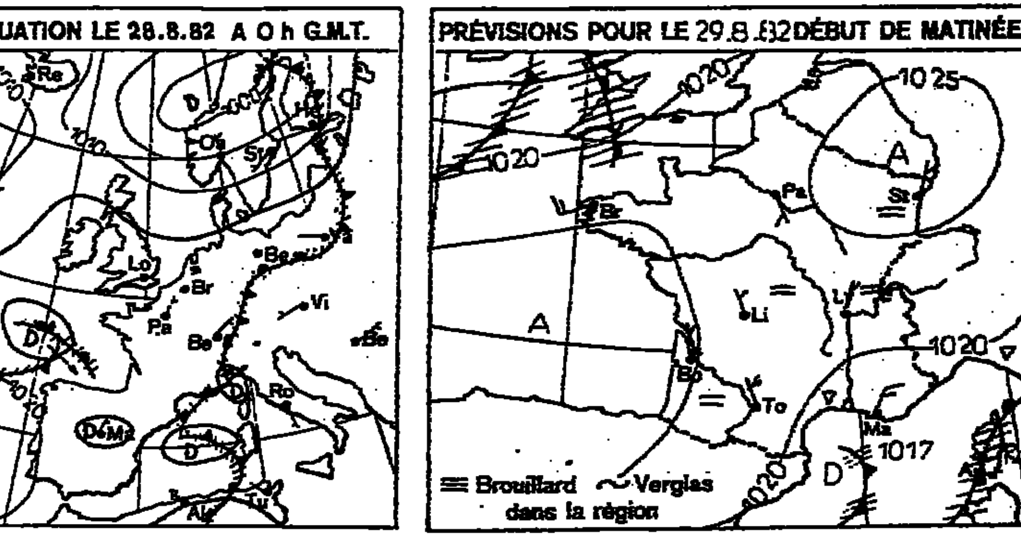
R. C.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28.8.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29.8.82 DÉBUT DE MATINÉE



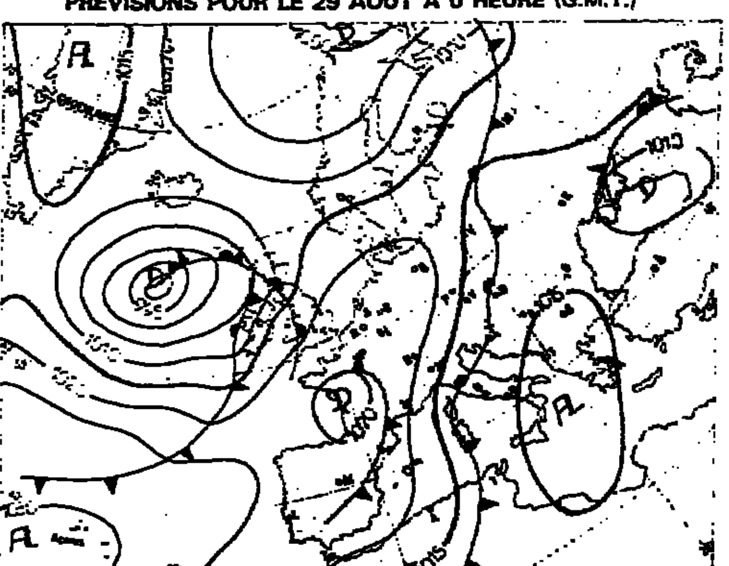
Evolution probable du temps en France entre le samedi 28 août à 0 heure et le dimanche 29 août à 24 heures :

Les perturbations pluvio-orageuses affectant encore les régions méridionales et les Alpes samedi s'évacueront vers l'Est, tandis que, à l'arrière, une hausse du champ de pression favorisera le retour du beau temps avant l'arrivée d'une nouvelle perturbation sur le nord-ouest du pays.

Dimanche sur le pourtour méditerranéen et la Corse, le matin le ciel sera encore nuageux et des averses orageuses se produiront en Corse, des pluies côtières en Méditerranée. Le soleil sera de retour pour l'après-midi, et les vents modérés s'orienteront alors au Nord-Ouest.

De la Bretagne aux Flandres, le ciel deviendra nuageux puis couvert, et des pluies arriveront en soirée. Les vents modérés s'orienteront au Sud-Ouest avant leur passage. Les nuages de cette perturbation affecteront tout le quart nord-ouest du pays en fin de journée. Mais, avant leur arrivée et sur toutes les autres régions, la matinée sera fraîche avec des températures baissant jusque 7 à 9 degrés dans l'intérieur. Les formations de brouillard seront fréquents et localement denses. Après leur dissipation, le temps sera beau, avec quelques nuages passagers et les températures pourront redevenir agréables.

PRÉVISIONS POUR LE 29 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 28 août à 8 heures, de 1017,2 millibars, soit 763,0 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 août ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 août) : Ajaccio, 30 et 24 degrés ; Biarritz, 20 et 12 ; Bordeaux, 21 et 10 ; Bourges, 22 et 11 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 19 et 0 ; Cherbourg, 18 et 8 ; Clermont-Ferrand, 23 et 6 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 18 et 14 ; Lille, 18 et 8 ; Lyon, 15 et 13 ; Marseille-Marignane, 27 et 20 ; Nancy, 21 et 9 ; Nantes, 21 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 27 et 21 ; Paris-Le Bourget, 22 et 7 ; Pau, 18 et 11 ; Perpignan, 20 et 17 ; Rennes, 21 et 11 ; Strasbourg, 20 et 10 ; Tours, 21 et 6 ; Toulouse, 16 et 13 ; Pointe-à-Pitre 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 21 degrés ; Amsterdam, 18 et 10 ; Athènes, 20 et 19 ; Berlin, 22 et 11 ; Bonn, 22 et 9 ; Bruxelles, 19 et 10 ; Le Caire, 33 et 22 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 20 et 10 ; Dakar 30 et 24 ; Djerba, 36 et 25 ; Genève, 17 et 13 ; Jérusalem, 26 et 16 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 20 et 10 ; Luxembourg, 19 et 9 ; Madrid, 22 et 14 ; Moscou, 20 et 12 ; Nairobi, 23 et 14 ; New-York, 23 et 20 ; Palma-de-Majorque, 22 et 19 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 17 et 10 ; Tozeur, 43 et 27 ; Tunis, 38 et 23.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

FORMATION PERMANENTE

ART DRAMATIQUE. — L'Union des conservatoires de la Ville de Paris indique qu'à la rentrée d'octobre 1982 s'ouvrira une classe supérieure d'art dramatique sous la direction de Jean-Laurent Cochet. Elle est destinée aux anciens élèves des conservatoires municipaux, ainsi qu'à tous ceux qui recherchent un perfectionnement de haut niveau.

★ **Inspection des conservatoires municipaux de la Ville de Paris, Art dramatique (classe supérieure), 15, rue Jean-Lantier, 75001 Paris, tél. : 236-72-12.**

TEMPS LIBRE

POUR LES COLLECTIONNEURS. — L'Amicale des collectionneurs organise à Pacy-sur-Eure, le dimanche 12 septembre, la dix-huitième rencontre « toutes collections ». Une cinquantaine de stands permettront à tous les collectionneurs et amateurs de découvrir l'objet de leurs recherches.

★ **B.P. 41, 27120 Pacy-sur-Eure. Tél. : (32) 36-07-38.**

PARIS EN VISITES

MARDI 31 AOUT

« Giveray », 13 h, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic.

« Église de Saint-Denis », 14 h 30, façade, Mme Allaz (Caisse nationale des monuments historiques).

« Basilique de Saint-Denis », 15 h, porche principal (Approche de l'art).

« Le Marais », 15 h, métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel du Grand-Veneur », 15 h, 60, rue de Turenne (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 28 août :

UN DÉCRET

● Fixant les conditions d'application de l'article 79 de la loi du 8 août 1947 relatif à l'octroi d'avances aux fonctionnaires de l'État pour faciliter l'achat de véhicules nécessaires à l'exécution de leur service.

UN ARRÊTÉ

● Relatif au conseil supérieur provisoire des universités.

CARNET

Décès

— Mme Haim Assor,
M. et Mme Albert Assor
et leurs enfants,
M. Maurice Assor,
M. Robert Assor,
M. et Mme Akerib et leurs enfants,
Mme Vincent et ses enfants,
Mlle Michèle Assor,
M. et Mme Pinto et la famille,
M. et Mme Lagarde et la famille,
M. et Mme Alexandre et la famille,
Les familles Sellouk, Tapiero, Lascar et Akerib,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur cher et regretté

Mosse ASSOR,

survenu, à Paris, le 26 août à l'âge de cinquante-huit ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 27 août, à Paris.
La famille ne reçoit pas.
223, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
6, square du Roule.

— Marmagne (Côte-d'Or).
M. et Mme André Blondel,
Leurs enfants et petits-enfants,
Mme Putman et ses enfants,
Mme Aynard et ses enfants,
M. Aynard et ses enfants,
Mlle Laure Aynard,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Hepp, sa sœur,
Mlle Noémi Hepp,
M. et Mme Vincent Hepp et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Aynard et leur fils,
Baron et baronne Olivier Guichard et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joseph AYNARD,
née Louise Saint René Taillandier,

survenu le 27 août 1982 dans sa quatre-vingt-treizième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu en l'église de Marmagne, le lundi 30 août, à 15 heures.
Réunion à 14 h 30 en l'abbaye de Fontenay.
Ni fleurs ni couronnes.
21, rue Vauban,
21000 Dijon.
5, rue des Grands-Augustins,
75006 Paris.
6, r. des Coutures-Saint-Gervais,
75003 Paris.
15, rue de la Glacière,
75013 Paris.
Saint-Marcellin,
05400 Veynes.

— Bertrand, François et Gilbert Gallieni,
ont la tristesse de faire part du décès survenu le 20 août 1982, en son domicile, à l'âge de quatre-vingts ans, de leur mère,

Mme Gisèle GALLIENI
née Kopf,
veuve de Gaëtan Gallieni,
mort pour la France en 1940,
et belle-fille
du Maréchal Gallieni.

Le service religieux a été célébré dans l'intimité en l'église Saint-Thomas-d'Aquin.
12, rue Las-Cases,
75007 Paris.

[Gisèle Gallieni a fait une longue carrière à l'Opéra-Comique, puis à l'Opéra, où, en tant que secrétaire de la direction musicale, elle fut amenée à coordonner nombre d'activités du monde de la danse et de la musique, travaillant notamment avec Reynaldo Hahn, Emmanuel Bondeville, Roger Désormières, Serge Lifar, Yvette Chauviré, ainsi qu'avec le monde de la critique, avec qui elle était en relation constante.]

— Nantes.
Mme Michel Lefévre-Utile,
son épouse,
M. et Mme Patrick Lefévre-Utile,
ses enfants,
M. Louis Lefèvre-Utile,
son petit-fils,
Mlle Madeleine Lefévre-Utile,
sa sœur,
Mme Louis Lefévre-Utile,
sa belle-sœur,
Les familles Binet, Lefévre et Lefiévre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel LEFÉVRE-UTILE,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Nantes le 26 août 1982 à l'âge de quatre-vingt-sept ans, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 30 août, à 10 heures, en la cathédrale Saint-Pierre de Nantes. Inhumation au cimetière Miséricorde.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
26, rue Harouys, 44000 Nantes.

— Renaison (42).
Mme Charles Lespinasse et ses enfants,
font part du décès de

M. Charles LESPINASSE,
survenu dans sa soixante-dixième année.

— M. Anatole Malamoud, gérant honoraire,
Et M. Michel Delelis, directeur de la société française Vevey,
ont le regret de faire part du décès de

M. Adrien MERENDA,
ancien membre du directoire
et ancien directeur
de la division machines hydrauliques
et mécanique
des Ateliers de constructions
mécaniques de Vevey,

survenu le 7 août 1982 dans sa soixante-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Sœur Marie
Joachim MULLER,
dominicaine,
s'est endormie dans la paix du Christ, le 26 août 1982, à Amillis (Seine-et-Marne).
L'Eucharistie sera célébrée à la chapelle de la communauté d'Amillis, le lundi 30 août, à 16 h 30.
De la part de
La prieure générale de la congrégation romaine de Saint-Dominique,
De la prieure provinciale,
De la communauté de Neuilly-sur-Seine,
Et de toutes ses sœurs.

— Mme Emilie Natan,
M. et Mme Robert Natan,
Et leur fille Véronique,
Anne Trigaud,
Les familles Natan, Karsenti,
Et tous ses amis,
ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle de leur bien-aimé,

Philippe NATAN,
interne en médecine,

survenu le 27 août 1982 à l'âge de vingt-sept ans.
Les obsèques auront lieu mardi 31 août.
Réunion à 11 heures au cimetière de Montmartre, avenue Rachel, Paris (17e), à 11 heures.
La famille ne reçoit pas.
179, avenue de Clichy,
75017 Paris.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la disparition de

Gilles MOYNE
le 30 août 1981.
Sa famille, ses amis, tous ceux qui ont gardé son souvenir auront une pensée en ce jour.

— Une pensée en souvenir de
Misu SCHEIN,
décédé il y a quinze ans.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3264

HORIZONTALEMENT

I. Toujours partant pour nous faire un brin de conduite. Donc un peu raide. — II. Suscite le plaisir ou la douleur. — On est bien ennuyé lorsqu'on est fait comme ça. — III. On peut en tirer des vers ou les lui donner. Elles peuvent avoir leur mot à dire dans le meilleur des cas. — IV. Ne fais pas appel à nos connaissances. Champignon de Paris. — V. Possessif. Un rat « qui se porte » bien. Mis sur la touche. — VI. Traqués par une brigade. — VII. Peut-être suivie, même petite. Symbole chimique. Protection des majeurs. S'utilise pour un cheval. — VIII. Participe. Assume les tâches ménagères. Incontrôlable quand il est fou. — IX. Fait pousser un soupir qui est de soulagement puisqu'il n'est pas le dernier. Article du Coran. — X. Héros de westerns. Il faut compter avec lui mais pas sur lui. — XI. Se ramasse sur le tapis. Il est plus élégant de la porter sur soi que sur un autre. Pronom. — XII. Ce n'était pas le modèle de Churchill. On préférerait parfois qu'il dise du mal des autres. — XIII. Une maison où les meilleurs clients sont « noirs ». Au bout du compte. — XIV. Tout le contraire de « Germaine ». Bien entouré. — XV. Possessif. Une manière familière de « traiter » les enfants. Note.

VERTICALEMENT

1. Se repose en quittant ses chaussons. Moyens de communication. 2. Facilite les promenades en forêt. Ferrailleur qui faisait parfois de la casse. — 3. Aime avoir des enfants à sa table. On ne peut leur parler sans lever les yeux au ciel. — 4. Chacun pouvait y mettre son grain de sel. Ce sont les hommes d'une idée. Rivière suisse. — 5. Tire de la poche de quoi régler la note. Lieu de cure. C'est la moindre des choses quand on travaille. — 6. Personnel. Belle salle avec de belles pièces. Porté par une soubrette. Déesse. — 7. C'est toujours le préféré. Se reprend lorsqu'il est cassé. Article. Adjointes à la direction. — 8. Son expulsion doit se faire sans tapage. Un bon moyen de se retrouver au « placard » avec un balai. — 9. Négatif. Se place au bout de la ligne. Peut-être adoptée. — 10. Famille qui inspira Lope de Vega. Participe. Chef d'atelier. Avant Jésus-Christ. — 11. Apprécie les valeurs en Bourse. Il vaut mieux éviter de leur tomber sur le poil. — 12. Tient au corps mais pas à cœur. Ne sont donc plus dans un brillant état. Participe. — 13. Organe vital. Se reconnaît souvent à raison. — 14. Se place pour une situation. Avec lui, on est sûr d'avoir du nouveau. — 15. Personnel. Donne matière à réflexion. Coule dans les Pyrénées.

Solution du problème n° 3263

HORIZONTALEMENT

I. Solitaire. — II. Erotisme. — III. Ravir. Ave. — IV. Rien. Agen. — V. Es. Ecrit. — VI. Lorraines. — VII. Infatué. — VIII. I.H.S. Au. — IX. Rétro. Pus. — X. Réduit. — XI. Soi. Essor. (CF : « Cardinal »).

VERTICALEMENT

1. Serre-livres. — 2. Oraison. — 3. Love. R.F. Tri. — 4. Itinéraire. — 5. Tir. Cathode. — 6. As. Arius. Us. — 7. Imagine. Pis. — 8. Revête. Subjonctif. Auto. — 9. En. Sous.

GUY BROUTY.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

Assumer la rigueur

(Suite de la première page.)

C'est ainsi, enfin, que la lutte contre l'inflation, dont on ne s'était guère préoccupé au début du septennat, est devenue prioritaire.

A la lumière de ces leçons et de ces découvertes, le ton a changé. Efforts, rigueur, austérité, même si ce dernier mot n'est jamais officiellement prononcé, sont à l'ordre du jour. Sans doute eût-il été préférable de tenir ce langage plus tôt, au moment de la première dévaluation du franc, par exemple. Mais on ne refait pas l'histoire.

Reste que le pouvoir a mangé son pain blanc. L'augmentation du SMIC et des prestations sociales – au demeurant justifiées et modérées quoi qu'on en dise, – l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction du temps de travail, les nationalisations, étaient autant de mesures qui allaient dans le sens de ce que l'on appelle communément « le monde du travail », dont le gouvernement se flatte d'avoir l'appui et la confiance. Il va pouvoir réellement le vérifier lorsqu'il va mettre en œuvre la nouvelle phase de sa politique économique, axée sur le ralentissement de la hausse des prix et la rénovation de l'outil industriel.

Inflation et indusrie

« *L'inflation mine d'abord les revenus les plus faibles. Diminuer le rythme de la hausse des prix, c'est donc faire œuvre de justice sociale. Tout recul de l'inflation, correspond à un progès du pouvoir d'achat* », lit-on dans un texte publicitaire d'explication diffusé par les services du premier ministre. Propos sensés, mais, dans l'immédiat, si les projets du gouvernement prennent corps, c'est bel et bien une perte de pouvoir d'achat en 1982 que vont constater les salariés qui gagnent plus que le SMIC. Il faut voir là un symbole de la manière dont le pouvoir, en l'occurrence l'équipe Mauroy-Delors, entend s'attaquer à la hausse des prix. Il n'est pas question, en effet, d'utiliser les méthodes en vigueur en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, mais de casser les anticipations inflationnistes et de désindexer notre économie. Dans un pays où l'attachement aux droits acquis est une véritable religion, la démarche prend la forme d'un pari courageux sur le sens de la responsabilité et du bien commun des industriels, des commerçants et des salariés. La gauche réussira-t-elle là où la droite a échoué ? L'enjeu politique est considérable. Car il ne faut pas s'y tromper : il existe dans la majorité des partisans déterminés d'une économie administrée et moins ouverte sur l'extérieur...

Dans la mesure où elle influe directement sur les coûts de production, et donc sur la compétitivité des entreprises, la lutte contre l'inflation ne saurait être dissociée du second volet de l'action gouvernementale : la rénovation de l'appareil productif. S'il est une tâche urgente, c'est bien celle-là. Certes l'industrie française peut s'enorgueillir des positions acquises dans certains domaines de haute technologie – le nucléaire, le spatial, l'aéronautique, pour ne citer que ceux-là. Mais ces incontestables réussites ne sauraient masquer d'autres réalités moins brillantes. Qui ont nom : effondrement des industries de biens de consommation, vieillissement de l'outil industriel après plusieurs années de sous-investissement, faiblesse de la rentabilité, insuffisance des fonds propres.

On ne remédiera pas à ces maux sans un effort de longue durée. Si la France veut échapper à la désindustrialisation, il lui faut impérativement réorienter l'épargne vers l'appareil productif (et les mesures en préparation devraient largement y contribuer), obtenir de ses banquiers qu'ils acceptent de prendre plus de risques, développer la recherche (tâche déjà annoncée), effectuer des choix qui seront parfois douloureux. Il faudra du courage pour faire accepter de nouvelles fermetures d'usines. Du courage encore pour mener à bien l'indispensable modernisation de l'outil industriel, qui se traduira dans un premier temps par des suppressions d'emplois.

Là comme ailleurs, la rigueur sera nécessaire. Encore faut-il faire en sorte qu'elle soit collectivement assumée. Comment y parvenir ? Lorsqu'on lui pose la question, M. Delors aime à répondre que la sortie interne de la crise passe par la construction d'un modèle de développement adapté à ces temps difficiles, plus respectueux du temps de l'homme, plus économe en ressources naturelles, plus solidaire enfin. Ce chantier-là reste à ouvrir.

PHILIPPE LABARDE.

ÉNERGIE

La construction du gazoduc sibérien et les sanctions américaines

M. Chevènement estime indispensable une réduction de la dépendance technologique de la France

Les États-Unis seraient disposés à lever les sanctions qu'ils ont prises ou qu'ils s'apprêtent à prendre à l'encontre de sociétés européennes si d'autres moyens pouvaient être trouvés avec leurs alliés pour maintrair une pression écconomiqie sur l'Union-Soviétique. C'est du moins ce qu'écrit le *New-York Times*.

Les mesures américaines de rétorsion prises à l'encontre de Creusot-Loire et de Dresser France soulèvent de nombreuses réactions. Les milieux d'affaires américains critiquent leur gouvernement. « *Il n'est guère sensé de pénaliser une filiale d'une société américaine parcequ'elle a obéi aux lois de la nation où elle opère et qui régissent son statut* » dit-on au siège de l'organisation patronale « *National Association of Manifacturers* ».

• EN FRANCE, les syndicats des deux sociétés concernées ont vivement réagi. La section C.F.D.T. de chez Creusot-Loire juge la décision américaine « *hypocrite* ». « *Le secteur le plus vulnérable est celui des compresseurs alternatifs* », ajoute ce syndicat qui estime que les sanctions américaines peuvent, « *à terme* », créer des difficultés à l'entreprise.

La C.G.T. de Dresser France a rapporté de son côté « *l'inquiétude de la direction* » qui estimerait – faute des pièces et fournitures nécessaires à son activité – ne pas pouvoir tenir « *au delà de deux mois* ». Les avocats de la filiale française de Dresser Industies ont d'ailleurs fait appel le 27 août auprès du département américain du commerce pour qu'il revienne sur sa décision.

M. Krasuki, scrétaire général de la C.G.T., a jugé que le président Reagan était « *allé trop loin* » et rappelé le soutien de son organisation à la mesur de réquisition prise par le gouvernemet français. M. Cros, secrétaire national de la C.G.C., précise lui aussi que « *M. Chevènement a bien agi... Une entreprise de droit français, même si elle est à capitaux américains, ne doit pas dépendre du bon vouloir du président des États-Unis* ».

EN ITALIE la firme Nuovo Pignone s'apprête à livrer ses deux premières turbines à l'U.R.S.S. Celles-ci pourraient être embarquées sur le bateau soviétique « *dubrovnik* » au début de la semaine prochaine à Livourne.

EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE enfin, le ministre de la défense, M. Apel a affirmé que « *l'OTAN ne pourrait vivre longtemps avec une telle aggravation de la tension entre les États-Unis et l'Europe* ».

Le différend franco-américain sur le gazoduc sibérien permet à M. Chevènement de développer de nombreuses thèses qui lui sont chères. A croire que l'événement est pour lui une bonne occasion. « *L'indépendance*, a-t-il dit aux journalistes qu'il recevait le 27 août après la décision américaine de sanctionner Creusot-Loire et Dresser-France, *est la première de toutes les libertés.* »

Or la France est « *trop dépendante de ses approvisionnements énergétiques. Moins de l'U.R.S.S. que du pétrole du Moyen-Orient* ». Le contrat d'achat de gaz signé avec l'Union soviétique répond donc à « *l'exigence des intérêts nationaux* ».

Des dépendances technologiques se sont créées sous les gouvernements précédents qui pourraient limiter notre indépendance, a ajouté le ministre. « *Les compresseurs en sont un bon exemple.* »

M. Chevènement tire de ces remarques préalables une double conséquence. Politiquement et à court terme le langage est visiblement à la détente. « *Il ne s'agit pas de durcir le ton, mais de dire les choses telles qu'elles sont* », dit-il. « *Nous devons nous donner le temps de la réflexion* », « *nous nous sommes trouvés dans des situations bien pires* », « *la situation de Dresser mérite un examen approfondi* ».

Au-delà, la voie est clairement tracée. « *Il faut engager une réflexion sur les dépendances technologiques, qui ont atteint un seuil.* » Ainsi la légèreté avec laquelle certains groupes français préféraient l'achat d'une licence américaine à des dépenses de recherche-développement semble appartenir à une époque révolue. La priorité donnée à la technologie par le ministre d'État depuis qu'il est au gouvernement n'a pas d'autre raison.

On se souvient que, au début du différend avec les États-Unis, l'ambassadeur de France à Washington avait affirmé que les États-Unis ne disposaient plus du monopole technologique face au Vieux Continent. M. Chevènement parle donc de « *renforcer la solidarité européenne* ».

La clarté des grands principes n'empêche pas un certain flou sur les problèmes concrets posés par les sanctions américaines. On ne comprenait toujours pas vendredi 27 août les mesures prises à l'encontre de Creusot-Loire (« *aucun fait ne les explique* » estime le ministre d'Etat) et les multiples textes réglementaires avancés par le département du commerce pour fonder juridiquement sa décision étaient encore à l'étude à l'hôtel de Clermont.

La portée exacte et l'étendue des sanctions américaines continuaient de n'être pas perçues très exactement par Paris. Mais le sont-elles à Washington ?

Il n'en reste pas moins que si les dispositions américaines devaient être maintenues, elles gêneraient l'activité du groupe Creusot-Loire. Pour ne prendre qu'un exemple, certaines pompes des centrales nucléaires sont construites aux Etats-Unis pour un sous-traitant franco-canadien de Framatome, filiale de Creusot-Loire. Ces pompes seront-elles désormais livrées ? On se contente donc de dire à Paris que, en première analyse, il ne semble pas qu'il y ait dépendance stratégique de Creusot-Loire à l'égard des États-Unis.

La situation est un peu différente pour Dresser-France. Certes, à court terme, l'entreprise a de quoi travailler. Mais, coupée de sa source technologique, la filiale française de Dresser-Industries risque d'être asphyxiée. A l'extrême, la maison-mère pourrrait désinvestir, ce qui rendrait nécessaire la reprise de Dresser-France par une société française. Mais on n'en est pas là.

B.D.

DE JANVIER A JUILLET

Le déficit du commerce extérieur a doublé par rapport aux sept premiers mois de 1981

Le commerce extérieur est le reflet d'une situation et la sanction d'une politique. A ce double titre, le résultat, publié – de façon classique – vendrdi 27 août en fin d'après-midi après la fermeture des marchés des changes – il sagit de ne point affaiblir davantage le franc – est inquiétant. Et ce n'est pas l'habituelle ironie noire de M. Jobert, qui parès tout est le ministre en charge, qui masquera la nature des faits. Ce résultat nuance en tout cas la satisfaction affichée après la publication de l'indice des prix de juillet.

Le mois dernier, le déficit des échanges a été de 6,1 milliards de francs en chiffre-bilan est pire : 8,9 milliards de francs, soit le troisième plus fort solde négatif après celui – quelque peu aberrant – de juin (13,3 milliards de francs) et celui d'avril (10,2 milliards). ce déficit corrigé n'est pas très éloigné de l'éxcédent observé, également en juillet, en Allemagne fédérale (10 milliars de francs) ; il est même le triple deu déséquilibre – hors pétrole – enregistré en Grande-Bretagne (3 millards de francs).

Certes le commerce ectérieur subit les contrainte d'une conjoncture internationale, marquée par le récession et le renchérissement du dollar, que la France ne maîtrise pas, mais que ses dirigeants – dont c'est la responsabilité – ont mal appréciée. Certes il ressent le poids d'une situation intérieure en partie héritée, mais dont il était possible de connaître les faiblesses qui se traduisent notamment par une mauvaise adaptation de l'appareil prodictif à une demande étrangère en mutation.

Le remède, en tout cas, ne résidait pas et ne réside pas toujours dans une dévaluation dont les effets pervers jouent à plein : la valeur des importations se trouve gonflée dans l'immédiat, alors que le volume des exportations n'est susceptible d'augmenter qu'à terme. Or les structures des échanges ont fondamentalement changé depuis la première hausse du prix du pétrole : le renchérissement porte sur un montant substantiel d'achats incompressibles, alors même que les ventes sont moins sensibles à une baisse des prix, sauf si celle-ci est très forte. Le commerce se juge plus en termes de spécialisation qu'autrefois.

La dévaluation n'est plus ce qu'elle était. Il s'agit surtout d'un constat de faiblesse et d'une rançon payée à la spéculation, et non d'une arme de combat pour la conquête durable des marchés. A l'extrême limite se situe le cas de l'Islande qui dévalue périodiquement sa monnaie pour effacer son différentiel d'inflation avec les autres pays. En fait, – ce que M. Barre avait eu raison de souligner à son arrivée en janvier 1976 quai Branly – pour avoir un commerce extérieur fort, il faut une monnaie forte... et réciproquement.

Les effets positifs de l'ajustement du francs ne joueront en tout cas – s'ils jouent – que quatre mois environ après l'opération, c'est-à-dire à partir du mois de septembre. En, attendant, en chiffres bruts, les ventes à l'étranger ont atteint en jullet 53 869 millions de francs, ayant diminué de 2,8 % en un mois et augmenté de 6,9 % en un an, tandis que les importations se sont élevées à 59 930 millions, en baisse de 10 % par rapport à juillet 1981, ce qui représente un taux de couverture de 89,9 % contre respectivement 82,5 % et 94,2 %. En juillet 1981, le déficit avait été inférieur de moitié, représentant 3 127 milliards de francs.

En fait les exportations stagnent en valeur – elles diminuent en volume – depuis l'automne dernier, comme le montrent les données corrigées. Elles ont représenté en juillet 51 802 millions de francs (49,7 millions en septembre 1981), en hausse de 3,2 % en un mois et de 7,5 % en un an, alors que les importations ont atteint 60 744 millions, ayant diminué de 4,3 % par rapport à juin et augmenté de 14,8 % par rapport à juillet 1981, soit un taux de couverture de 85,3 % au lieu de 79,1 % et 91,1 %. En juillet 1981 le déficit avait été de 4 718 millions de F.

En sept mois, le déficit commercial de la France est du même ordre de grandeur que celui enrégistré pour l'ensemble de 1981. De janvier à juillet, il s'élève à 49,5 milliards de francs en chiffres bruts, à 52,3 milliards après correction ; il avait représenté 51 milliards de francs l'an dernier. Pour les sept premiers mois de 1981, ce déficit avait été pratiquement inférieur de moitié, ayant représenté 23,8 milliards en chiffres bruts, 27,1 milliards après correction. Baromètre de l'état conjoncturel et structurel d'un pays, le commerce extérieure n'est pas pour la France au beau.

MICHEL BOYER.

L'AUTOMOBILE PASSE AU « ROUGE »

Le commerce extérieur de la construction automobile est au « rouge » : le déficit – premier du genre – a été en juillet de 384 millions de francs. La nouvelle en a ébranlé plus d'un, ce secteur industriel étant l'un de ceux qui mois après mois permettait d'engager de belles et bonnes devises.

Les résultats du mois d'août ne devraient pas être meilleurs. Selon des premières indications, en effet, le taux de pénétration des voitures étrangères en France devrait être de l'ordre de 45 % pour les deux mois de juillet et août. Pour toute l'année 1981 il avait été de l'ordre de 27 %. Auparavant il était de 20 ou 21 %.

Parmi les raisons qui expliquent ces médiocres résultats citons : les grèves du printemps qui ont empêché la sortie de plusieurs milliers de voitures ce qui a détourné des acheteurs vers des modèles de concurrents et surtout le blocage des prix. Les constructeurs önt du annuler les nouveaux barêmes (ils changent traditionnellementau début de juillet) ce qui a dérouté les chefs de réseaux et les concessionnaires.

Enfin, les voitures françaises séduisent moins – apparemment – la clientèle étrangère. Il est vrai que dans certains pays – la Belgique, la Suisse – les Japonais ont pris une place importante (environ 30 % des immatriculations.

• **La réforme des circuits de l'épargne est partiellement approuvée par la C.F.D.T.** Dans un communiqué diffusé le vendredi 27 août, ce syndicat estime que les mesures de réforme de l'épargne décidées par le gouvernement « *présentent l'avantage d'être moins injustes et plus efficaces* » que les dispositions antérieures. Mais il constate que ces mesures sont « *limitées dans leur ambition sociale et leur portée économique* ». Parmi les points positifs, le syndicat relève le « *progrès* » que constitue la suppression des dispositions de la loi Monory qui conduisaient à « *subventionner* » l'épargne des titulaires de hauts revenus.

• **L'Union des républicains pour l'Ile-de-France**, que préside M. Alain Griotteray, « *se félécite des mesures annoncées par le gouvernement pour relancer l'épargne et la Bourse de Paris* », mais juge ces mesures « *insuffisantes, parce qu'elles sont isolées au sein d'une politique économique néfaste* ».

• *Le déficit commercial de l'horticulture.* Mme Édith Cresson, ministre de l'agriculture, s'est déclarée – le vendredi 27 août à Orléans (Loiret) – « *Préocuppée par la situation du commerce extérieur de l'horticulture ornementale*, dont le déficit annuel approche le milliard de francs ». Le ministre a invité les professionnels – devant lesquels elle s'exprimaient – à participer fin octobre à une « *table ronde* » pour préparer des mesures destinées à renverser cette tendance. M. Cresson a notamment évoqué la création d'un Office d'intervention dans ce secteur. – (*Corresp.*)

+ 0,3 % de hausse des prix de détail en juillet

Le tableau des prix publié dans *le Monde* du 28 août comportant un certain nombre d'erreurs de composition, nous le redonnons ci-dessous intégralement.

	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (juil. 82/juil. 81)	des 6 derniers mois (juil. 82/janv. 82)	des 3 derniers mois (juil. 82/avril 82)	du dernier mois (juil. 82/juin 82)
• ENSEMBLE	+ 11,9	+ 5,3	+ 1,8	+ 0,3
• ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 13,4	+ 5,3	+ 1,6	– 0,2
Produits à base de céréales	+ 12,8	+ 5	+ 0,5	– 0,5
Viandes de boucherie	+ 13,9	+ 6	+ 1,9	– 0,6
Porc et charcuterie	+ 17,7	+ 4,3	+ 2,1	+ 0,1
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 10,8	+ 0,9	– 1,9	– 1,5
Produits de la pêche	+ 14,1	+ 5,8	+ 2,1	+ 0,4
Laits, fromages	+ 12,3	+ 6,2	+ 1,9	– 0,3
Œufs	– 2,1	–10,3	– 7,3	– 2,8
Corps gras et beurres	+ 4,9	+ 1,6	– 0,3	– 1,2
Légumes et fruits	+ 16,8	+ 7,3	+ 3,3	+ 0,5
Autres produits alimentaires	+ 13,8	+ 6,4	+ 2,7	+ 0,1
Boissons alcoolisées	+ 13,9	+ 6,2	+ 2,4	+ 0,3
Boissons non alcoolisées	+ 12,2	+ 7,6	+ 2,6	=
• PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 11	+ 5,3	+ 1,8	+ 0,4
1) Habillement et textiles	+ 10,1	+ 5	+ 1,8	+ 0,2
Vêtements de dessus	+ 8,6	+ 4,4	+ 1,3	+ 0,1
Autres vêtements et accessoires	+ 11,8	+ 5,8	+ 2,3	+ 0,4
Articles chaussants	+ 8,7	+ 4,1	+ 1,7	+ 0,2
Autres articles textiles	+ 12,2	+ 6	+ 2,4	+ 0,6
2) Autres produits manufacturés	+ 11,3	+ 5,4	+ 1,8	+ 0,5
Meubles et tapis	+ 12,2	+ 6,8	+ 2,7	+ 0,5
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 10,8	+ 4,9	+ 1,9	+ 0,7
Autres articles d'équipement du ménage	+ 14,8	+ 6,8	+ 2,4	+ 0,5
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 14,3	+ 5,9	+ 3	+ 0,6
Articles de toilette et de soins	+ 9,5	+ 4,3	+ 1,3	+ 0,3
Véhicules	+ 8,7	+ 3,8	+ 0,5	– 0,4
Papeterie, librairie, journaux	+ 16,7	+ 6,4	+ 1,4	+ 0,4
Photo, optique, électro-acoustique	+ 4,2	+ 1,9	+ 0,8	+ 0,1
Autres articles de loisir	+ 10,8	+ 5,6	+ 2,1	+ 0,5
Combustibles, énergie	+ 12,1	+ 6,1	+ 2,7	+ 1,2
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 10,5	+ 5	+ 0,1	+ 0,1
• SERVICES	+ 11,9	+ 5,2	+ 1,9	+ 0,5
Services relatifs au logement	+ 10	+ 4,3	+ 1,5	+ 0,9
dont : loyers	(+ 8,5)	(+ 3)	(+ 1)	(+ 1)
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 13,1	+ 6,1	+ 3,8	+ 0,3
Services de santé	+ 8,3	+ 1,5	+ 0,3	=
Transports publics	+ 16,6	+ 6,5	+ 0,8	+ 0,2
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 12	+ 5,9	+ 1,5	+ 0,1
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 13,6	+ 7,3	+ 2,7	+ 0,8
Autres Services (3)	+ 13,3	+ 5,1	+ 3,3	+ 0,5

L'indice de l'INSEE calculé sur la base 100 en 1970 s'est inscrit à 320,1 en juillet contre 319,2 en juin et 286,1 en juillet 1981. En rythme annuel calculé sur trois mois (mai-juin-juillet), l'inflation revient à 7,4 % contre 11,2 % dans la période avril-mai-juin.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

AFFAIRES

SUBMERGÉE PAR LES PROCÈS

Manville, numéro un de l'amiante se met sous la protection de la loi américaine sur la faillite

La société américaine Manville, premier fabricant mondial d'amiante, avec un chiffre d'affaires de 2,22 milliards de dollars (plus de 15 milliards de francs) a demandé, jeudi 26 août, à bénéficier des dispositions de la loi fédérale sur la faillite : le nombre des procès qui lui sont intentés à cause des effets de l'amiante sur la santé croît de façon telle que les responsables de la firme craignent de ne pouvoir dans l'avenir en supporter la charge.

Un procès coûtait 15 000 dollars à Manville en 1981, date à laquelle la société fut reconnue responsable et condamnée à verser des dommages et intérêts. Aujourd'hui, ce chiffre atteint 40 000 dollars, y compris les frais de défense et de procédure. Fin juin, Manville était impliqué dans onze mille de ces procès, et les nouvelles actions en justice intentées à la société ne sont pas loin d'atteindre le rythme de cinq cents par mois.

M. John McKinney, président de Manville, a déclaré, jeudi 26 août, qu'une étude récente évaluait à cinquante-deux mille le nombre total de ces procès, et leur coût à plus de 2 milliards de dollars.

Il ne s'agit pas là d'un dépôt de bilan au sens français du terme. En 1981, le bénéfice de Manville a atteint 60,3 millions de dollars et le montant consolidé de son endettement bancaire est d'environ 600 millions. Et c'est la première fois aux États-Unis qu'une des trente sociétés dont l'action sert au calcul de l'indice boursier Dow Jones prend une telle décision.

En remettant volontairement entre les mains d'un administrateur provisoire (un *trustee* ou tuteur qui a l'accord des autorités mais n'est pas désigné par un tribunal) la gestion de leur affaire, les responsables de Manville mettent leur société sous la protection de la loi adoptée par le Congrès le 6 novembre 1978 (titre 11, consacré à la faillite, du code fédéral des États-Unis) : celle-ci a pour effet d'arrêter automatiquement les procédures en cours ou à venir, jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée (1).

Il n'est donc pas question qu'une liquidation intervienne, que les mines et les usines interrompent leur activité ni que cette mesure ait des conséquences pour les vingt-cinq mille salariés du groupe.
Au reste, la décision prise par Manville ne touche en rien ses activités hors des Etats-Unis (une mine d'amiante au Québec ainsi que des filiales dans d'autres pays).

Contre-attaque

Mais Manville va plus loin dans la contre-attaque. Il poursuit en justice plusieurs compagnies d'assurance de premier plan (Commercial Union, Sun Alliance, the London Assurance et plusieurs groupes réassureurs du Lloyd's) et leur réclament 5 milliards de dollars de dommages et intérêts. La société américaine les accuse de l'avoir contrainte à se mettre sous la protection de la loi, en niant leur obligation de couvrir les risques financiers des procès.

Dès 1976, date à laquelle il a accédé à la présidence du groupe, M. McKinney s'est inquiété des procès intentés en raison des maladies causées aux ouvriers en contact prolongé avec l'amiante, aussi bien dans les mines que dans les usines clientes qui utilisent ce produit.

L'amiante, massivement utilisé depuis la dernière guerre, est une substance potentiellement dangereuse : suspect de favoriser l'apparition de cancers du poumon et de la plèvre, il cause une maladie pulmonaire spécifique, l'asbest ose. De plus, cette substance, qui a fait l'objet en juin dernier d'un symposium international est depuis plus de dix ans au centre d'une controverse industrielle et politique (2) dont l'affaire Manville est un nouvel épisode.

(1) Voir à ce sujet le tome I du volume sur les Etats-Unis des *Recueils pratiques du droit des affaires*. Editions Jupiter, 18, rue Saint-Denis, Paris.

(2) Voir le dossier publié dans « le Monde de la médecine » le 16 juin.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le dossier A.E.G.-Téléfunken a été remis aux autorités de Bonn.* — La commission chargée d'examiner les comptes du groupe et de donner son avis sur l'octroi d'un crédit public de 1,1 milliard de DM (3,1 milliards de francs) a terminé son travail. Son rapport a été remis au gouvernement de Bonn à la veille du week-end. Le porte-parole du ministère de l'économie s'est toutefois refusé à en révéler le contenu et à indiquer si l'analyse faite était positive. Le gouvernement n'a fixé aucune date pour rendre publique sa décision.

Toutefois, l'on indiquait de bonne source que ce rapport pourrait être débattu mercredi 1er septembre en conseil des ministres.

Agriculture

● **La récolte viticole 1982 en** France sera abondante : environ 70 millions d'hectolitres selon les coopératives viticoles, environ 76 millions d'hectolitres selon le ministère de l'agriculture, vient-on d'apprendre à l'issue d'une réunion à Paris, du conseil de direction de l'Office national interprofessionnel des vins de table. En 1981 la récolte avait été de 59 millions d'hectolitres.

Selon les responsables de l'Office, la récolte viticole prévisible en Italie serait en baisse, en raison de la sécheresse, et les importations de vins provenant de ce pays devraient se réduire à cause d'une diminution régulière de l'écart des prix entre les vins italiens et français.

Commerce international

● ***L'importation de téléviseurs japonais et coréens est suspendue.*** — La Commission économique européenne (C.E.E.) a autorisé la France a suspendre l'importation de récepteurs de télévision couleur provenant du Japon et de la Corée du Sud. Avec le premier pays, l'arrêt des achats est limité au 30 octobre. En effet entre le 2 et 6 août des titres d'importation portant sur le tiers (27 000 appareils) du contingent annuel a été déposé. Avec la Corée du Sud la suspension des achats est limitée au 30 novembre. Au cours des sept premiers mois de 1982 les achats de récepteurs se sont élevés à 26 000 appareils, le contingentement annuel étant de 14 000. — (*A.F.P.*)

Étranger

ÉTATS-UNIS

● **Les commandes américaines** de machines-outils ont diminué de 14 % en juillet, par rapport à juin, se trouvant inférieures de 44 % à leur niveau d'il y a un an. Les livraisons ont, de leur côté, été en baisse de 39 % par rapport à celles du mois précédent, et de 32 % par rapport à celles de juillet 1981. Cependant, l'Association des constructeurs considère ce ralentissement de l'activité en juillet comme normal, trouvant des motifs d'espoir dans l'augmentation de 6 % des commandes pour le marché intérieur américain. — (*A.F.P.*)

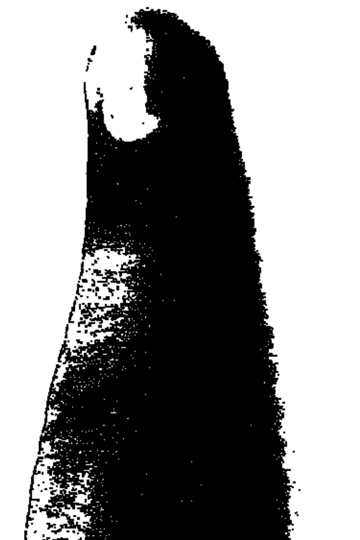
GRANDE-BRETAGNE

● **Plus de 4 millions de chômeurs en Grande-Bretagne, selon les syndicats.** — Le chômage frappe actuellement 4 275 000 personnes en Grande-Bretagne, a affirmé le 25 août M. Len Murray, secrétaire général de la Confédération des syndicats britanniques (TUC). Au chiffre de 3 292 702 personnes sans travail annoncé officiellement, il convient d'ajouter, selon M. Murray, les chômeurs non déclarés et les personnes inscrites sur des programmes subventionnés par le gouvernement. D'après le dirigeant syndical, le nombre de chômeurs a augmenté de 2 millions depuis que les conservateurs sont arrivés au pouvoir en mai 1979, et « *cette tendance s'aggravera sans arrêt avec la politique actuelle du gouvernement* ». — (*A.F.P.*)

R.F.A.

● **La hausse des prix en Allemagne fédérale a atteint 0,2 % en août.** — Selon des résultats provisoires publiés le 27 août par l'Office fédéral des statistiques, en un an, par rapport à août 1981, le renchérissement du coût de la vie s'établit à 5,1 % (5,6 % en juillet).

En juillet, l'augmentation des prix s'était située à 0,2 % également. Elle avait été de 1 % en juin, 0,6 % en mai, 0,5 % en avril, 0,2 % en mars et en février et 0,9 % en janvier. L'indice définitif du mois d'août sera publié dans une dizaine de jours. — (*A.F.P.*)



ÉTRANGER

Pour préparer l'assemblée annuelle du F.M.I.

LES MINISTRES DES FINANCES DES DIX SE RÉUNISSENT AU DANEMARK

Les ministres des finances des Dix se retrouvent dimanche 29 et lundi 30 août, près d'Helsingor, au Danemark, afin de préparer la position de la C.E.E. pour l'assemblée annuelle du F.M.I. qui se tient du 6 au 9 septembre, à Toronto, et examiner la situation monétaire résultant de la baisse des taux d'intérêts, américains. Les tensions créées dans le Système monétaire européen (S.M.E.) par la baisse des taux devraient s'atténuer, estime-t-on dans les milieux communautaires, après que la Bundesbank et la Banque des Pays-Bas ont décidé de réduire leurs taux directeurs. Cependant, les Dix demeurent divisés sur les questions qui figurent à l'ordre du jour de l'assemblée du F.M.I., principalement sur l'augmentation des quotas au sein du Fonds.

LES MINISTRES DES FINANCES DE LA ZONE FRANC ÉTUDIENT LES CONSÉQUENCES DE RÉAJUSTEMENT MONÉTAIRE

Une semaine avant l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international (F.M.I.) et de la Banque mondiale à Toronto (Canada), les ministres de l'économie et des finances de la France et des treize pays africains (1), membres de la zone franc, devaient, ce samedi 28 août, à Paris, harmoniser leurs positions sur les grands problèmes financiers internationaux. Ces pays souhaitent, notamment, la mise en place d'une « aide-bis » pour pallier la baisse des ressources de l'Association internationale de développement — filiale de la Banque mondiale, — après la décision des Etats-Unis de réduire leur contribution, comme l'a proposée officiellement la France à la réunion d'Helsinki en mai. Les pays de la zone franc sont également favorables à un sensible accroissement des ressources du F.M.I. par une augmentation des quotas.

Présidée par M. Jacques Delors, cette rencontre semestrielle devait en outre permettre de traiter des questions classiques de l'union monétaire : situation économique et financière des pays membres, évolution du franc C.F.A. Toutefois, après la dévaluation du franc en juin, certains pays africains ont pâti d'une nouvelle augmentation de leur facture pétrolière libellée en dollar (*le Monde* du 23 juin), d'autres, en revanche, ont tiré profit du nouvel ajustement, encaissant en monnaie américaine leurs exportations de produits de base. Enfin, quelques pays de la zone (Côte-d'Ivoire, Togo) connaissent des difficultés nécessitant une aide accrue.

(1) Benin, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Sénégal, Togo, Cameroun, Congo, Gabon, République Centrafricaine, Tchad, Mali et Comores.

AGRICULTURE

LES ÉLEVEURS TOUCHÉS PAR LA SÉCHERESSE NE SONT PAS ASSEZ INDEMNISÉS estime Mme Edith Cresson.

La procédure d'aide aux éleveurs touchés par la sécheresse doit être améliorée, a déclaré Mme Edith Cresson lors d'une conférence de presse, le jeudi 26 août.

Le ministre de l'agriculture estime que les subventions versés aux éleveurs par le Fonds national de garantie contre les calamités agricoles sont insuffisantes : elles ne couvrent en effet que la récolte perdue et ne tiennent pas compte des prélèvements que doivent opérer les éleveurs sur leurs stocks pour nourrir le bétail pendant la sécheresse. « *La procédure sera améliorée*, a déclaré le ministre, *mais pour l'instant il faut l'appliquer comme elle est.* » Pour déterminer les modalités de sortie du blocage des prix, Mme Edith Cresson a annoncé qu'elle recevrait à la rentrée les organisations syndicales.

En ce qui concerne le budget de l'agriculture pour 1983, le ministre a déclaré que la mise en place des offices par produits ne nécessiterait pas dans l'immédiat de crédits supplémentaires. Avant de créer de nouveaux postes, il faut déterminer les modalités précises de fonctionnement de ces offices, estime Mme Edith Cresson.

Deux grandes priorités devraient être retenues pour le budget agricole de l'année prochaine : une moindre augmentation des cotisations sociales agricoles et le développement de l'enseignement (cent postes d'enseignant pourraient être créés).

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

Semaine du 23 au 27 août 1982

La hausse Delors

BIEN joué ! Il a suffi d'une *« communication »* habilement glissée à l'ordre du jour du conseil des ministres pour que M. Jacques Delors remporte haut la main le match qui l'opposait aux défaitistes à propos de ce projet de réforme de l'épargne dont on attendait tant.

Apparemment, l'espoir n'était pas vain, et la Bourse de Paris, qui cultive parfois l'esprit sportif, a salué l'exploit comme il convenait, en prenant connaissance des nombreuses dispositions du futur texte de loi. Bondissant de 4 % en une seule séance, celle de jeudi, la cote a marqué un enthousiasme que l'on n'était plus guère habitué à éprouver sous les colonnes. Le mot est-il trop fort ? Ecoutons donc l'avis « à chaud » du syndic de la Compagnie des agents de change tel qu'il l'exprimait vendredi à midi au micro de France-Inter : *« Nous sommes en présence d'une loi éminente pour le marché »*, devait affirmer en préambule M. Yves Flornoy, *« une loi qui va en profondeur, dans le sens du travail entrepris en 1978 par M. Monory et, plus récemment, par la commission Dautresme ».*

« Le système Delors permet de fixer l'épargne dans un outil inventé à cet effet, le compte d'épargne en actions notamment, et le projet de simplification de l'imposition sur les plus-values constitue également une source de satisfaction extrême »*, devait-il déclarer, rejoignant en cela M. René Monory lorsque l'ancien ministre de l'économie se réjouissait *« que l'on poursuive l'orientation nouvelle et originale que j'avais donnée en faveur de l'épargne ».

Trêve de satisfecits, mais force est de constater que l'ensemble du dispositif, qui va maintenant être soumis au Conseil d'Etat avant de rejoindre, à l'automne, le projet de budget 1983 sur le bureau de l'Assemblée nationale, a fait l'unanimité dans les milieux d'affaires.

Les boursiers avaient deux craintes : que l'avoir fiscal soit supprimé comme le président de la République s'y était engagé à plusieurs reprises et que le marché des actions fasse les frais de la priorité que l'on voyait déjà accordée à un marché obligataire *« un peu expansionniste ».*

Sur le premier point, la substitution du mécanisme du crédit d'impôt à celui de l'avoir fiscal est considérée comme un acquis de premier ordre, et l'on s'est demandé pendant un certain temps si *« ce n'était pas le même produit qui avait simplement changé d'étiquette »*. Pour le reste, la création du compte d'épargne en actions (C.E.A.) répond aux besoins du marché qui butait sur la fin de « la loi Monory » et l'on estime d'ores et déjà que les désinvestissements de « 5 000 F Monory » devraient être modérés si une bonne information est faite sur ce nouveau produit, le seul obstacle étant que les souscripteurs de ces C.E.A. devront constituer une épargne supplémentaire de 10 000 F s'ils veulent bénéficier des avantages fiscaux qui se rattachent à ces comptes en plus de leurs « portefeuilles-Monory ».

Si l'on en juge par la nouvelle hausse (1,3 %) enregistrée vendredi après quarante-huit heures de réflexion, ces détails n'inquiètent pas trop les professionnels. Forts des assurances de M. Delors selon lesquelles les derniers arbitrages ont été rendus, ils considèrent que ce document a déjà force de projet de loi et que la base du P.S. ne devrait pas trop sourciller à l'énoncé de mesures destinées à canaliser des capitaux importants vers une industrie qui en a bien besoin.

Dans l'euphorie du moment, la corbeille a relégué au second plan le retour à la liberté des prix industriels, un cheval de bataille qu'elle avait enfourché à la mi-juin, au moment de l'instauration du blocage des prix. Les vigoureux mouvements de corne du marché américain, où Wall Street n'en finit pas d'être *« bullish »*, ont sans doute incité les opérateurs à croiser les étriers pour le moment sur ce point.

Du coup, les actions françaises ont progressé de plus de 6 % pour l'ensemble de la semaine, et l'indice de la Compagnie des agents de change a franchi vendredi la barre des 100 pour s'inscrire à 100,7, un niveau qu'il avait abandonné depuis plus de trois mois.

De nombreux titres ont profité de l'envolée des cours, tels Matra, Thomson-C.S.F., Imétal, Europe-1, Schneider, Usinor, alors que Creusot-Loire était en pénitence, la société subissant les effets induits du « bras de fer » que se livrent les gouvernements français et américain à propos du gazoduc transsibérien.

Au chapitre des anecdotes, l'« affaire Jacques Borel International » a subi son énième rebondissement mercredi lorsque la cotation du titre a été suspendue une nouvelle fois. Les autorités boursières ont décidé cette fois-ci de prolonger l'offre publique d'échange lancée par la chaîne Novotel sur J.B.I. et dont l'échéance était fixée au 10 avril, en prenant acte de l'intention affirmée par Sodexho, autre prétendant à la fusion avec J.B.I., de déposer un nouveau projet d'offre publique d'achat. Celui-ci serait alors concurrent de l'O.P.E. de Novotel, et tout dépendra du verdict de la commission de la concurrence, dont les attendus devraient être connus à la fin septembre.

Dans la rubrique « le sourire de la semaine », signalons enfin la spectaculaire remontée du lingot à Paris, qui a clôturé la séance de vendredi sur un cours de 92 000 F, ce qui le situe à son niveau de fin septembre 1981, à la veille de la levée de l'anonymat sur les transactions sur or.

SERGE MARTI.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	23 août	24 août	25 août	26 août	27 août
Terme	107791367	151810569	95204235	223895850	283906243
Comptant					
R. et obl.	241020681	539014639	572237712	806375050	673237073
Actions	56798941	61265613	53877064	82153473	86285405
Total	405610989	752090821	721319011	1112424373	

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1981)

Franç.	98,5	99,4	98,6	102,4	
Étrang.	113,2	114,1	112,5	116,5	

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 31 décembre 1981)

Tendance	111,0	112,1	111,2	115,5	117

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	96,2	96,7	96,6	98,8	100,7

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nouveau record d'activité

Plus que par la hausse des cours, somme toute modérée (+ 1,6 %) comparée à la précédente (10,3 %), en raison d'un revirement de tendance enregistré à la veille du week-end, la semaine a été essentiellement marquée par l'activité débordante et frénétique qui a régné. Deux records sont tombés, l'un quotidien, avec, jeudi, 137,3 millions de titres échangés, l'autre hebdomadaire, avec un volume global de transactions portant sur 550,3 millions de titres contre 456,3 millions précédemment. L'euphorie d'achats déclenchée par la baisse des taux d'intérêt est toutefois retombée vendredi malgré la décision de la Réserve fédérale d'abaisser pour la quatrième fois son taux d'escompte. Des ventes bénéficiaires se sont produites, et l'indice des industrielles a baissé de près de 9 points dans un marché redevenu, d'autre part, « normalement actif ». Réaction bien normale au demeurant après l'« explosion » de hausse, qui, depuis le 12 août, avait propulsé le célèbre « Dow » de la cote 776,91 (plus bas de l'année) à 892,40 (+ 14,9 %), c'est-à-dire au plus haut depuis un an. Jamais dans toute l'histoire de Wall Street un pareil rebond n'avait été enregistré dans un aussi court laps de temps.

Autour du « Big Board », un certain désappointement cependant s'est fait jour, beaucoup jugeant insuffisante encore la dernière détente enregistrée sur le front monétaire. Mais il est vrai que l'on s'habitue à tout, même au sensationnel, un sensationnel dont l'effet a été, d'autre part, tempéré par les dernières prédictions du « gourou » de Wall Street, M. Henry Kaufman, d'avis pour l'heure que les taux d'intérêt étaient maintenant revenus à un plancher qu'ils ne devraient plus enfoncer de sitôt.

	Cours 20 août	Cours 27 août
Alcoa	27 3/4	27 1/2
A.T.T.	56 3/8	55 3/8
Boeing	20	22 1/4
Chase Man. Bank	34 1/2	35 3/8
Du Pont de Nem	34	34 3/8
Eastman Kodak	78 1/4	78 3/4
Exxon	27 3/8	28 1/4
Ford	25 3/4	27 5/8
General Electric	70	72 1/2
General Foods	39 1/8	38
General Motors	47 3/8	46 5/8
Goodyear	24	25 1/2
I.B.M.	68 1/8	69
I.T.T.	26 1/4	27
Mobil Oil	21 3/4	23
Pfizer	59 5/8	62 3/8
Schlumberger	33 7/8	36 5/8
Texaco	27 7/8	28 3/4
U.A.L. Inc.	18 1/2	21 1/8
Union Carbide	48 3/4	48 5/8
U.S. Steel	19 1/2	20 1/2
Westinghouse	30	31 1/4
Xerox Corp	30 1/2	32 1/4

LONDRES

Léger tassement

Les problèmes sociaux ont dominé cette semaine, et le marché n'a guère tenu compte des indications haussières de Wall Street. La tendance y a été à l'irrégularité avec un peu plus de baisses que de hausses.

Les licenciements et les réductions d'horaire dans l'industrie automobile, les chantiers navals et la sidérurgie, l'aggravation du chômage, ont constitué autant de facteurs négatifs, dont les opérateurs ne pouvaient sous-estimer l'importance. La décision des grandes banques britanniques d'abaisser leurs taux de base a été connue trop tard pour influer sur les cours.

Indices « F.T. » du 27 août : industrielles, 573,5 contre 580,6 ; mines d'or, 320,1 contre 303,8 ; Fonds d'Etat, 77,7 contre 78,03.

	Cours 20 aout	Cours 27 aout
Bowater	196	197
Brit. Petroleum	282	288
Charter	208	183
Courtaulds	80	76
De Beers (*)	4,37	4,40
Free State Geduld*	27 1/8	28 7/8
Gt. Univ. Stores	531	523
Imp. Chemical	292	278
Shell	400	398
Vickers	143	145
War Loan	32 5/8	33

(*) En dollars

FRANCFORT

Nouvelle avance

Favorisée par des achats étrangers, la reprise amorcée la semaine précédente s'est poursuivie et les cours ont monté de 2 % en moyenne.

Indice de la Commerzbank du 27 août : 678,1 contre 666,1.

	Cours 20 août	Cours 27 août
A.E.G.	32,90	31,30
B.A.S.F.	113,20	114,40
Bayer	106,20	109,50
Commerzbank	119,90	121
Hoechst	106	107,50
Mannesmann	129,50	133,80
Siemens	218,50	225,10
Volkswagen	135,30	138

TOKYO

Forte reprise

	Cours 20 août	Cours 27 août
Akaï	261	261
Bridgestone	420	438
Canon	809	858
Fuji Bank	500	502
Honda Motors	694	767
Matsushita Electric	990	1 120
Mitsubishi Heavy	170	188
Sony Corp	3 120	3 590
Toyota Motors	850	902



CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

Quelle prime devront acquitter les emprunteurs français ?

Personne n'irait actuellement risquer un kopeck sur l'avenir immédiat du franc français. Aussi n'est-il pas surprenant que chacun s'interroge sur le niveau de la prime que les emprunteurs français se devront d'acquitter par rapport aux grands débiteurs internationaux de stature identique pour lever des fonds, soit à New-York, soit sur le marché international des capitaux. La question est ouverte parce que la pause d'août décrétée par le Trésor français s'achevant, on s'attend à un retour sur la scène internationale des débiteurs de l'Hexagone. Cette rentrée va s'effectuer sous des auspices difficiles. Les pressions, qui ont fait monter ces derniers jours jusqu'à 21,50 % le taux sur les dépôts en euro-francs à six mois, reflètent le scepticisme des milieux financiers internationaux. En conséquence, une pénalité de l'ordre de 0,25 % à 0,50 % pourrait fort bien frapper les emprunts français à l'étranger.

Cette pénalisation toutefois ne sera pas uniforme. Les réactions sont en effet très différentes selon que l'on s'adresse à la clientèle privée ou à celle des investisseurs institutionnels. Même parmi ces derniers, les réflexes varient énormément. Les grandes institutions britanniques par exemple, sont peu sensibles aux opinions politiques et donc partisans de la primauté de l'analyse économique. Cette attitude explique le succès remporté cette semaine dans la City de Londres par E.D.F. qui a placé à des conditions avantageuses 75 millions de livres sterling sur ce qu'on appelle le « marché bouledogue » c'est-à-dire celui des emprunts étrangers sur le marché britannique des capitaux. Celui-ci est d'accès difficile, d'une part parce qu'il permet de lever des capitaux à très long terme et donc est très fortement sollicité et, d'autre part, parce qu'il est de création assez récente et que la Banque d'Angleterre en contrôle, pour ne pas dire en limite soigneusement l'abord. E.D.F. a donc réussi une excellente performance puisqu'elle a pu tout à la fois drainer des capitaux d'une durée de vingt-six ans et obtenir, si on fait exception de l'Australie qui jouit d'un statut spécial au Royaume-Uni, les conditions les plus basses jamais accordées sur ce marché. Les obligations qui sont garanties par la République française et émises à un prix légèrement supérieur à 97, porteront un taux d'intérêt annuel de 12,50 %, ce qui représente un coût de 12,90 % par an pour l'emprunteur. Il faut reconnaître qu'E.D.F. a bénéficié d'une chance considérable.

Les institutionnels américains, par contre, réagissent très différemment. Plus conservatrices, les institutions américaines qui sont éparpillées aux quatre coins des Etats-Unis ont en outre, très souvent, des réflexes provinciaux. Aussi la coloration socialiste du gouvernement français, combinée avec une certaine politique économique qui, jusqu'ici, n'a pu surmonter ni l'inflation ni le chômage, les pousse à considérer la signature française comme étant moins bonne qu'auparavant. Par conséquent, il paraît pour l'instant difficile à un emprunteur français d'obtenir à New-York des conditions aussi favorables que celles accordées à d'autres débiteurs de même standing.

Pour leur part, les investisseurs privés suisses, belges, allemands et autres, dont les réactions sont par nature plus subjectives, sont d'autant plus réticents à l'égard du papier français que la crise financière qui frappe le Mexique, après la faillite de la banque italienne Ambrosiano et de nombreux autres établissements à travers le monde, les a rendus extrêmement méfiants. E.D.F. qui vient d'émettre sous la garantie de la République française pour 100 millions de francs suisses d'obligations à dix ans l'a fait à partir d'un coupon de 6,875 % et d'un prix au pair. Au même moment, la société japonaise Sumitomo Metal levait, avec la garantie de la Sumitomo Bank, des capitaux suisses à dix ans également sur la base d'un coupon de 6,75 % seulement et d'un prix de 100,50.

E.D.F. subira un test supplémentaire le 3 septembre prochain. Ce jour-là, en Allemagne, elle lancera avec la garantie de la République française, un emprunt euro-obligataire de 100 millions de deutschemarks. Compte tenu des dispositions dont fait preuve ce marché, E.D.F. peut ambitionner un coupon annuel de l'ordre de 8,75 %. Ce taux d'intérêt est excellent si on le compare à celui de 9 % que la République d'Irlande devra vraisemblablement acquitter lorsqu'elle proposera, le mardi 31 août, 100 millions d'obligations libellées en deutschemarks. Mais la Nouvelle-Zélande, qui, le 7 septembre, lancera une euro-émission de 150 millions de deutschemarks, est certaine de faire mieux dans l'état actuel du marché. Les Néo-Zélandais pourraient ne payer qu'un coupon de seulement 8,50 % par an.

Le secteur primaire des euro-émissions en dollars est resté muet cette semaine, la hausse des cours des euro-obligations libellées dans la devise américaine n'ayant pas suivi celle formidable enregistrée au cours des deux semaines précédentes sur le marché américain des capitaux. Ce dernier est actuellement beaucoup moins onéreux pour les emprunteurs. A titre d'exemple, la société d'aluminium Alcan vient d'émettre aux Etats-Unis un emprunt dont le rendement annualisé est de 14,80 %. La même firme a, sur le marché secondaire des euro-obligations, une émission réalisée il y a moins de deux mois, dont le rendement est de 16,20 % par an. Cela signifie que Alcan aurait dû offrir près de 1,25 % de plus sur le marché euro-obligataire que ce que la société a obtenu à New-York. Il est compréhensible que, devant une telle différence, les emprunteurs internationaux n'hésitent pas et se ruent de l'autre côté de l'Atlantique. Pour qu'ils traitent sur l'euromarché, il faudra que les cours secondaires y augmentent au préalable de 150 à 200 points de base.

En revanche, les baisses conjuguées du taux d'escompte et du lombard en Allemagne, en Suisse et aux Pays-Bas ont grandement aidé ces marchés respectifs, malgré le fait qu'un tel événement ait été largement anticipé outre-Rhin. Sur le marché secondaire des euro-émissions, en deutschemark, la hausse qui s'ensuivit a atteint en certains cas jusqu'à 200 points de base, et les émissions en cours de souscription se sont enlevées comme des petits pains.

Si les beaux jours sont donc revenus sur les principaux marchés obligataires du monde, il n'en est pas de même sur le marché des eurocrédits bancaires. Les euro-banques, qui ont l'œil fixé sur l'échelonnement et le renforcement de la dette mexicaine, ne sont présentement guère d'humeur prêteuse, d'autant plus que l'inquiétude croît maintenant à l'égard de l'Argentine, que le Nigéria apparaît de plus en plus comme le Mexique de l'Afrique, et que certains doutes s'élèvent en Europe à l'égard de la solvabilité du Danemark. Tout cela, s'ajoutant à la situation financière toujours aussi précaire de l'Europe de l'Est et de la plus grande partie du tiers-monde, crée une psychose qui fait que tout le monde rentre dans sa coquille.

CHRISTOPHER HUGUES.

Les devises et l'or

Rude semaine pour le franc

Accès de faiblesse du franc, baisse, puis vive reprise du dollar, envolée de l'or : la dernière semaine du mois d'août a été encore riche en événements, mais des trois phénomènes observés, le malaise du franc a été celui qui a sans doute le plus retenu l'attention.

A nouveau l'objet de très vives attaques dès mardi, le franc allait se déprécier peu à peu vis-à-vis du deutschemark, mais aussi du florin, ces deux devises atteignant jeudi leur plus haut niveau de toujours, soit respectivement 2,8149 F et 2,5664 F et ce, malgré les interventions répétées de la Banque de France, mais aussi de la Bundesbank.

A la veille du week-end, cependant, l'étau qui se resserrait se relâchait quelque peu dans des marchés redevenus beaucoup plus calmes. Il n'en reste pas moins que, d'un vendredi à l'autre, le franc français a perdu du terrain, non seulement par rapport au deutschemark (– 0,5 %) et au florin (– 0,8 %), mais également vis-à-vis de presque toutes les autres devises du S.M.E.

Plusieurs éléments expliquent cette baisse. Les facteurs techniques d'abord. Par sa fermeté persistante, le dollar pesait sur le deutschemark et constituait en quelque sorte un rempart derrière lequel le franc s'abritait. Sa baisse a produit l'effet inverse. En outre, de l'avis des cambistes, de nombreuses entreprises ont retardé jusqu'à la fin du mois leurs cessions de devises étrangères pour ne pas avoir à payer d'agios, ou le moins possible. Mais le franc a également pâti des nouvelles rumeurs, démenties ensuite officiellement par la Rrue de Rivoli, sur sa sortie imminente du S.M.E., et des bruits, enfin, faisant état d'une aggravation du déficit commercial de la France en juillet. A cet égard l'on devait apprendre vendredi après-midi que ce déficit s'était un peu contracté par rapport a celui de juin mais qu'il était quand même important (voir d'autre part).

A peine deux mois après la dévaluation, la situation du franc est donc de nouveau précaire. Le deutschemark est certes encore à plus de 8 centimes de son cours plafond au sein du S.M.E., mais, comme le disait un cambiste, « le mal est fait ». C'est à nouveau la défiance qui prévaut, et ceux qui, dans les milieux financiers, estiment que le réajustement monétaire de juin était insuffisant se trouvent confortés dans leur analyse.

De surcroît, des alertes comme celle que vient de connaître le franc coûtent cher à la Banque de France, dont les réserves ne sont pas considérables. La chose est si vraie que M. Jacques Delors a rappelé dans son communiqué que « la France pourra bénéficier de l'aide logistiques des mécanismes du S.M.E. sans oublier les possibilités qu'elle a par ailleurs de renforcer par diverses voies d'emprunt le montant des réserves de change immédiatement disponibles ».

La baisse des taux d'intérêt en Europe et les effets qu'elle pourrait avoir sur la tenue du dollar, et donc du deutschemark, permettra-t-elle au franc de souffler ? Les spécialistes étaient sceptiques en cette fin de semaine et prévoyaient plutôt de nouveaux assauts contre notre devise. Le dollar pour sa part est finalement resté ferme.

Stable lundi, en repli les deux jours suivants, après que la Réserve fédérale eut par deux fois procédé à des injections de capitaux sur le marché monétaire, il se redressait assez nettement jeudi à la suite de nouvelles tensions enregistrées sur les bons du Trésor (federal funds), mais surtout en prévision d'un possible abaissement des taux en Allemagne fédérale. Le pronostic s'étant révélé exact (voir d'autre part) et le phénomène étendu aux Pays-Bas et à la Suisse, le dollar repartait vigoureusement de l'avant à la veille du week-end, regagnant la presque totalité du terrain perdu initialement pour se retrouver non loin de ses niveaux du 20 août, et même au-dessus à Paris. Signalons enfin que la couronne islandaise a été dévaluée de 13 % le 23 août. Elle l'avait été de 12 % le 14 janvier.

L'or pour sa part a de nouveau fortement monté, sa hausse se poursuivant de concert avec celle du dollar en fin de semaine. A Londres, le cours de l'once est aussi passé de 392 à 425 dollars, son niveau le plus élevé depuis le 7 novembre 1981.

A. D.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 20 AU 27 AOUT

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,7075	–	14,4598	47,8468	40,5186	2,1164	37,0233	0,0719
	1,7400	–	14,5666	48,1927	40,7331	2,1253	37,0096	0,0722
Paris	12,0235	6,9280	–	331,10	280,38	14,6455	256,20	4,9784
	11,9451	6,8650	–	330,84	279,63	14,5908	254,07	4,9584
Zurich	3,6313	2,0900	30,2033	–	84,6839	4,4232	77,3787	1,5035
	3,6105	2,0750	30,2260	–	84,5213	4,4102	76,7949	1,4987
Francfort ...	4,2881	2,4680	35,6658	118,08	–	5,2232	91,3735	1,7755
	4,2717	2,4550	35,7615	118,31	–	5,2178	90,8586	1,7732
Bruxelles ...	82,0968	47,25	6,8280	22,6076	19,1450	–	17,4935	3,3992
	81,867	47,05	6,8536	22,6746	19,1649	–	17,4130	3,3983
Amsterdam ..	4,6929	2,7010	39,0320	129,23	109,44	5,7164	–	1,9431
	4,7014	2,7020	39,3592	130,21	110,06	5,7428	–	1,9516
Milan	2415,12	1390	200,86	665,07	563,20	29,4179	514,62	–
	2409,03	1384,50	201,67	667,22	563,95	29,4261	512,39	–
Tokyo	446,01	256,70	37,0961	122,82	104,01	5,4328	95,0388	0,1846
	445,09	255,80	37,2619	123,27	104,19	5,4367	94,6706	0,1847

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 27 août, 2,6957 F contre 2,6837 F le vendredi 20 août.

LES MONNAIES DU S.M.E.* : DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

27 août 1982

–0,25 –0,50 –0,75 –1 –1,25 –1,50 –1,75 –2,00 –2,25

* Système monétaire européen

Les matières premières

Vive hausse de l'argent – Repli du sucre

Le mouvement de baisse des taux d'intérêt s'est, non seulement généralisé, mais amplifié, n'exerçant toutefois qu'un impact limité sur les places commerciales.

La famille des métaux précieux a surtout profité de la perspective d'un retour a un loyer de l'argent normal, ce qui permettra d'opérer plus facilement sur les marchés à terme. D'ailleurs, un regain de tension internationale, recrudescence de l'agitation en Pologne, durcissement du conflit entre l'Irak et l'Iran, est venu conforter la hausse des métaux précieux.

MÉTAUX. – *La flambée des cours de l'or s'est répercutée sur les autres métaux précieux. L'argent enregistre une nouvelle hausse de 10 % sur le marché de Londres. Quant au platine, il rejoint ses cours les plus élevés depuis six mois.*

Rechute des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Des rumeurs, fondées ou non, relatives à la revente par la Chine d'une partie des 50 000 tonnes de métal achetées récemment, sont à l'origine du renversement de la tendance. Autre facteur défavorable, une éventuelle reprise du travail dans une importante mine canadienne paralysée par une grève depuis près de quatre mois. La récession aux Etats-Unis a entraîné une baisse sensible de l'utilisation de métal rouge, mais, également la fermeture de nombreuses unités de production. Ainsi, durant le premier semestre, la production des mines américaines a fléchi de 15 % par rapport au même semestre de 1981. Quant aux stocks ils ont pratiquement triplé en l'espace d'un an, dépassant plus de 250 000 tonnes à fin juillet.

Nouvelle avance des cours de l'étain à Londres, qui retrouvent désormais leurs meilleurs niveaux depuis six mois. Les restrictions imposées aux exportations de métal commencent à produire pleinement leur effet. Le marché a été aussi stimulé par la fermeture de mines en Malaisie, leur exploitation ne devenant plus rentable et par la perspective de nouveaux achats de soutien de la part du directeur du stock régulateur.

Les cours du plomb et du zinc – à l'exclusion de la Grande-Bretagne et de la Yougoslavie – a diminué de 10 % en juillet par rapport à juillet 1981. Mais les stocks sont en hausse de 50 % atteignant 195 200 tonnes.

DENRÉES. – *Le marché du sucre est de plus en plus déprimé, les cours revenant à leur niveau le plus bas depuis trois ans. Des ventes à bas prix sur le marché mondial au Yemen et à la Finlande, tendent à accentuer ce processus de baisse. La récolte européenne de betteraves est estimée, par une firme privée qui fait autorité, à 30,96 millions de tonnes contre 31,54 millions de tonnes pour la précédente campagne, en dépit de la diminution des superficies. Celles des pays de la C.E.E. enregistrera une diminution de 1,84 million de tonnes à 14,41 millions. En revanche, on s'attend en U.R.S.S. à une récolte plus abondante évaluée à 7,7 millions de tonnes (+ 1,5 million de tonnes).*

Une fois de plus la reprise a tourné court sur le marché du cacao. Les transformateurs n'achètent qu'en quantités réduites et la pression à la vente de la part de nombreux pays producteurs africains se fait plus forte, ce qui explique l'atonie de ce marché.

Les cours du café n'ont conservé qu'une partie de leur hausse récente. Les craintes de gelées au Brésil s'estompent. Les producteurs latino-américains demandent un relèvement de leur quota d'exportation. Cette question sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion des pays producteurs à Londres.

LES COURS DU 27 AOUT 1982

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 848 (869,50) ; à trois mois, 855 (874,50) ; étain comptant, 7 470 (7 040) ; à trois mois, 7 375 (6 990) ; plomb, 307 (309,50) ; zinc, inchangé (423) ; aluminium, 557 (569) ; nickel, 2 775 (2 950) ; argent (en pence par once troy), 471 (437). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 64,35 (66) ; argent (en dollars par once), 8,19 (7,85) ; platine (en dollars par once), 343 (326,60) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inchangé (55,50) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 330-345 (335-355). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,68 (29,15).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, octobre, 64,60 (66,05) ; décembre, 66,83 (67,12). – **Londres** (en nouveaux pence par kilo), laine (peignée à sec), octobre, 370 (369) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (254). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, octobre, inchangé (44).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 51-51,30 (50-51). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 199,50-200 (199-199,50).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, septembre, 1 404 (1 420) ; décembre, 1 484 (1 503) ; sucre, septembre, 6,68 (7,40) ; octobre, 6,91 (7,51) ; café, septembre, 132,10 (133) ; décembre, 126,50 (124,85). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, octobre, 103,60 (110,80) ; janvier, 112 (115) ; café, septembre, 1 265 (1 336) ; novembre, 1 188 (1 190) ; cacao, septembre, 891 (902) ; décembre, 934 (946). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, septembre, 1 072 (1 080)) ; décembre, 1 134 (1 133) ; café, septembre, 1 524 (1 575) ; novembre, 1 433 (1 445) ; sucre (en francs par tonne), octobre, 1 338 (1 398) ; décembre, 1 360 (1 415) ; tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), septembre, 162,60 (163,20) ; octobre, 162,40 (163,30). – **Londres** (en livres par tonne), octobre, 121,70 (121,60) ; décembre, 124 (123,50).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, septembre, 344 3/4 (342) ; décembre, 365 3/4 (362) ; maïs, septembre, 228 3/4 (225) ; décembre, 229 1/4 (227 3/4).

INDICES. – Moody's, 1 014,60 (1 000,10) ; Reuter, 1 529,10 (1 538,90).

Marché monétaire et obligataire

Et nous ?

Cette fois, la cause est entendue : la baisse des taux d'intérêt qui se concrétise chaque jour un peu plus aux États-Unis a gagné les côtes européennes. En l'espace de vingt-quatre heures, la plupart des pays du Vieux Continent ont réduit leurs taux directeurs. Seule, ou presque, la France n'a pu jusqu'à présent se joindre au mouvement.

Confirmant ce que les spécialistes pressentaient depuis plusieurs jours, la Bundesbank annonçait jeudi par la voix de son président, M. Karl Otto Poehl, qu'elle ramenait son taux d'escompte de 7 1/2 % à 7 % tout en abaissant de 9 % à 8 % son « taux lombard » réservé aux opérations d'avances sur titre.

Le ton était donné et, à quelques heures d'intervalle, la banque nationale suisse procédait à une baisse de 5,5 % à 5 % de son taux d'escompte, tandis que son taux d'avances sur nantissement régressait à 6,5 % contre 7 % précédemment, la banque centrale des Pays-Bas lui emboîtant le pas en ramenant son taux d'escompte de 8 % à 7 %.

En Italie, la banque centrale avait déjà abaissé d'un point son taux directeur le 24 août pour le ramener à 18 %, et les quatorze banques italiennes, groupées au sein de l'Association bancaire (ABI), ne pouvaient faire moins que de diminuer d'un point leur taux de base bancaire pour le fixer à 20 3/4 %. Outre-Rhin, la Dresdner Bank décidait de se joindre au mouvement, abaissant de 14 1/2 % à 14 % son taux d'intérêt sur les découvertes tandis que, à Londres, la Lloyds Bank puis la National Westminster ramenaient en fin de semaine leur taux de base de 11 à 10 1/2 %. Il faut dire qu'entre-temps la Réserve fédérale avait encore fait de la surenchère en abaissant pour la quatrième fois en l'espace d'un mois et demi son taux d'escompte pour le réduire de 10 1/2 % à 10 %. Cette mesure visait autant à insuffler un peu d'oxygène dans la trésorerie des entreprises américaines qu'à améliorer le circuit des liquidités en faveur d'un système bancaire qui commence à trouver bien lourd le bilan des faillites depuis le début de l'année.

Maintenant que la détente des taux d'intérêt s'est étendue de part et d'autre de l'Atlantique, il serait tentant d'envisager une poursuite du mouvement sous la forme d'une action concertée pour redonner corps à une reprise économique paralysée jusqu'ici par les taux trop élevés. Pour séduisant qu'il soit, le schéma recouvre encore des situations trop différenciées.

Un palier ?

Aux États-Unis, d'où est venue l'impulsion, certains observateurs affirment que la dernière baisse du taux d'escompte américain était inscrite dans les faits depuis plusieurs jours sur les marchés financiers et qu'il faut s'attendre à un palier. De fait, le gonflement de 1,4 milliard de dollards de la masse monétaire pour la semaine terminée le 18 août, gonflement situé à la limite supérieure de la fourchette déterminée pour sa croissance, semble leur donner raison. On craint surtout que la Fed, souvent qualifiée de véritable gendarme de la circulation monétaire, ne devienne tout à coup trop accommodante, au risque de relancer les comportements inflationnistes qui n'ont pas complètement disparu. Ces observateurs en veulent pour preuve la légère remontée des taux observée vendredi après-midi sur le marché obligataire et le renchérissement intervenu sur le dollar en quelques heures. Certes, la Suisse a accepté de baisser ses taux moyens, elle n'a pas caché que sa décision avait été prise « en corrélation » avec les autres pays alors que sa situation économique n'était « pas brillante ». Seule ou presque, l'Allemagne fédérale peut offrir des graphiques encourageants en termes de balances commerciales et d'opérations courantes, ce qui élargit singulièrement les moyens dont elle dispose pour peser sur les taux.

S'il est un pays par contre ou la marge de manœuvre est de plus en plus délicate, c'est bien la France. La pression sur le franc français ne s'est pratiquement pas relâchée cette semaine et « avec un franc sous pression, il est impossible de baisser les taux », explique un spécialiste. « Au contraire, ajoute-t-il, une baisse des taux en France est actuellement difficilement envisageable compte tenu des incertitudes qui pèsent sur le taux d'inflation, en dépit du succès obtenu en juillet, et des médiocres résultats du commerce extérieur. »

Si l'on suit cette démonstration, la décélération des taux en France n'est pas pour demain, et il faudra sans doute attendre l'issue du blocage des prix et des salaires pour voir si M. Delors pourra enfin procéder à cette « baisse d'un point » des taux, dont il admet la nécessité.

Pour l'heure, le taux du loyer de l'argent au jour le jour n'a pas bougé du niveau de 14 1/2 % où il se cantonne pratiquement depuis le début du mois d'août.

Sur le marché obligataire, on a enregistré quelques centimes de baisse, notamment sur les emprunts publics. Vendredi, les taux de rendement des emprunts obligataires (communiqués par la banque Paribas) ressortaient en effet à 15,20 % pour les emprunts d'État de plus de sept ans (contre 15,30 %) et à 14,95 % pour ceux à plus de sept ans (contre 15,01 %). Le taux brut du secteur public a baissé à 15,87 % (contre 15,92 %) et celui du secteur industriel à 16,98 % contre 17,04 %.

Selon les spécialistes, les emprunts à taux fixe ont été bien orientés, alors que le ton était moins favorable sur les émissions indemnitaires et T.M.O. (indexées sur le taux du marché obligataire).

Parmi les émissions prévues pour la semaine prochaine figurent un emprunt « à fenêtre » Gaz de France de 1,8 milliard de francs sur 18 ans, assorti d'un taux facial de 16,80 % (15,12 % net) et comportant des options de remboursement anticipé. Succès assuré pour cette opération, que l'on s'est « pratiquement arrachée ».

S. M.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES AUTORITÉS PHILIPPINES AFFIRMENT AVOIR DÉJOUÉ UN COMPLOT

Manille *(A.F.P.)*. — Un complot visant à provoquer, le mois prochain, dans le nord du pays une série d'assassinats, d'attaques et d'attentats à la bombe contre les installations militaires a été déjoué par les services secrets, a affirmé, le vendredi 27 août, le chef des forces armées philippines, le général Fabian Ver. Ce dernier a indiqué qu'un prêtre catholique, le Père Zacarias Agatep, l'un des instigateurs, selon lui, de ce complot, avait été arrêté.

Selon le général Ver, le complot a été révélé par des documents *« subversifs »* saisis par les services secrets de l'armée dans une localité située à quelque 330 kilomètres de Manille.

Le 8 août, M. Marcos avait déjà annoncé que les services de renseignements avaient découvert un complot au niveau national visant à organiser, le mois prochain, une grève générale accompagnée d'assassinats et d'attentats (*le Monde* du 10 août). Deux syndicalistes avaient été arrêtés.

L'agence philippine P.N.A. annonce, d'autre part, qu'au moins cinquante et un rebelles soupçonnés d'appartenir à la « Nouvelles armée du peuple (N.P.A.) (branche militaire du parti communiste philippin) ont été tués et trente-neuf autres faits prisonniers par les forces de sécurité au début du mois, dans la province du Negros occidental, au centre des Philippines. Neuf policiers ont été tués au cours de ces affrontements.

● *La compagnie nationale argentine Aerolineas Argentinas* a entamé des négociations avec la coémpagnie Air France pour une reprise prochaine des liaisons aériennes entre les deux pays, a annocé vendredi à Buneos Aires u nporte-parole de la compagnie.

Le gouvernement militaire argentin avait interrompu les liaisons aériennes entre Paris et Buenos Aires après le soutien apporté par le gouvernement français à la Grande-Bretagne lors du conflit des Malouines, et des sanctions appliquées par la C.E.E. à l'encontre de l'Agentine.

Le numéro du « Monde » daté 28 août 1982 a été tiré à 481 862 exemplaires.

LES SYNDICATS A MATIGNON

M. KRASUCKI (C.G.T.) : une lutte rigoureuse contre l'inflation doit permettre de maintenir le pouvoir d'achat dès 1982

Sortez victorieux de la lutte contre la vie chère et le chômage, et tout peut se concevoir. Tel est le message que M. Henri Krasucki a longuement développé, vendredi 27 août, au cours d'un entretien d'environ cinq heures avec le premier ministre, M. Pierre Mauroy. Celui-ci a ainsi pu constater le « néoréalisme » de la C.G.T., qui, sans abandonner ses revendications et sans nier les divergences avec le gouvernement, a manifesté un esprit très coopératif.

Le plus long des entretiens entre un dirigeant syndical et M. Mauroy s'est terminé, vendredi 27 août, non pas sur le perron de Matignon, où, pressé par les journalistes, l'invité du premier ministre s'efforce tant bien que mal de répondre rapidement aux questions, mais dans la salle de presse, où, confortablement assis, M. Henri Krasucki, secrétaire général, entouré de quatre secrétaires confédéraux, a pu calmement exposer son point de vue. Ces différences ne sont pas aussi anecdotiques qu'on le croit : elles soulignent à la fois le « sérieux » dont veut faire preuve le leader syndical et la considération, voire la bonne entente, qui existent entre les deux hommes, même s'il s'agit là d'une partie de bras de fer ; chacun veut compter sur la confiance et l'appui de l'autre en affirmant bien haut qu'il reste indépendant... et critique. Toujours est-il que M. Krasucki a bien précisé les conditions qui permettraient à la C.G.T. d'être assez souple sur la sortie du blocage des salaires.

Après avoir rappelé que, *« pour les travailleurs, il y a un problème urgent à régler : le pouvoir d'achat des salaires et des retraites »*, M. Krasucki a surtout insisté sur la lutte contre la vie chère et le chômage. Tenant compte du *« contexte économique »*, le leader cégétiste réclame en conséquence une politique économique audacieuse : *« Il faut faire autrement qu'avant »* — et c'est une critique voilée de toutes les politiques passées, y compris des douze derniers mois, — mais aussi *« autrement qu'ailleurs »* — et c'est une opposition bien connue aux politiques déflationnistes de M. Reagan, Mme Thatcher, etc.

Deux priorités

Première priorité : la C.G.T. réclame qu'on torde durablement le cou à l'inflation. Elle propose le *« maintien d'un blocage sélectif »* pour certains produits et la mise en place d'un *« dispositif permanent de contrôle démocratique des prix »*. M. Krasucki suggère la création, au niveau national, d'un *« observatoire »* qui décortiquerait les causes de l'inflation, notamment, selon lui, les abus, les gaspillages, etc., avec l'appui des comités d'entreprise et des consommateurs. *« Je ne vois pas ce qu'il y a de diabolique dans pareil contrôle »*, a ajouté le numéro 1 de la C.G.T., répondant ainsi aux craintes de M. Bergeron à l'égard de *« tribunaux populaires »*. Selon M. Krasucki, le premier ministre, qui a annoncé « son *intention de créer des organismes régionaux* », n'a pas critiqué ces conceptions. Il y a même eu, selon le dirigeant cégétiste, *« une assez grande convergence de vues »* à propos du contrôle des prix.

Deuxième priorité : *« Financer autrement les investissements et prestations sociales car il ne faut pas que les travailleurs trinquent. »* La C.G.T. réclame donc une fiscalité faisant davantage appel aux riches ; pour l'assurance chômage, les cégétistes ne sont pas hostiles à des véconomies mais... ils demandent avant tout que les entreprises qui mettent des salariés en pré-retraite sans signer de contrat de solidarité — comme chez Michelin, — qui pratiquent les heures supplémentaires ou bénéficient des progrès de la technologie sans penser suffisamment à l'emploi, payent davantage à l'UNEDIC. Si ces conditions sont remplies, la C.G.T. accepterait alors plus de souplesse pour bâtir une nouvelle politique salariale. La C.G.T., hostile au blocage, reste aussi opposée aux méthodes de sortie annoncées par M. Mauroy : le maintien du pouvoir d'achat d'ici à la fin 1983. M. Krasucki a demandé que le gouvernement *ne s'enferme pas dans* le carcan d'un tel délai ; il demande que le pouvoir d'achat soit revalorisé pour les bas salaires et maintenu pour les autres — sauf les hautes rémunérations — *« dès la fin 1982 »*. Néanmoins la C.G.T. ne refuse pas le système Delors : *« On peut très bien concevoir un système de négociations et d'accords qui anticipent sur les hausses prévisibles de prix. Tout dépend du moment où se font ces anticipations. Il faut réduire l'inflation. A partir de là, on peut discuter. On ne négocie pas sur des chiffres immuables, mais en terme de pouvoir d'achat. »*

Un atout et un avertissement

Présenté calmement, sans fiel, sans flèche acérée, ce programme est certes bien ambitieux et difficile à appliquer par un gouvernement : à la rigueur nouvelle des pouvoirs publics, la C.G.T. oppose des conditions rigoureuses tout en affichant une modération certaine. M. Krasucki a volontairement mis les points sur les i : *« Il y a des différences* (avec le gouvernement) *mais elles ne sont pas irréductibles. (...) Rien n'est actuellement bloqué et sans issue même si les choses sont compliquées. »*

Et le numéro un de la C.G.T. d'ajouter : avec le gouvernement nous sommes *« coopératifs, indépendants et critiques »*. C'est un atout essentiel pour M. Mauroy. C'est aussi un avertissement : M. Krasucki demande à nouveau à M. Mauroy de *« se montrer plus ambitieux »* ; il souligne que, aucune décision n'étant prise, il choisit l'attitude de saint Thomas : il se prononcera définitivement quand il connaîtra les choix du gouvernement. Et quand il s'agit de *« bons choix »* ou de *« bons accords »*, la C.G.T. a toujours sa manière très spécifique de définir ses critères de jugement.

JEAN-PIERRE DUMONT.

M. MAIRE : la C.F.D.T. est opposée à un système intermédiaire pour la retraite de soixante à soixante-cinq ans

La C.F.D.T est opposée aux formules transitoires de retraite proposée par la C.G.C. pour assurer une pension (Sécurité sociale plus retraite complémentaire) à un niveau sensiblement égal, à soixante ans, à celle versée actuellement à soixante-cinq ans.

C'est ce qu'a affirmé M. Edmond Maire à l'issue d'un entretien de plus de trois heures — vendredi 27 août — avec M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales.

Pour la C.F.D.T. le système de la C.G.C., en maintenant pendant plusieurs années la garantie de ressources, favorise davantage les cadres et serait financée indirectement par les ouvriers et les employés. *« Ce serait une nouvelle injustice sur laquelle nous nous devions d'attirer l'attention du ministre. »*

Selon le secrétaire général de la C.F.D.T., M. Bérégovoy, qui avait montré ces derniers temps un certain intérêt pour cette formule, *« a un peu découvert cet aspect-là du problème »*.

La C.F.D.T a rappelé qu'elle était favorable *« à l'extinction progressive de la garantie de ressources »* (ou prèretraite) et à son transfert dans les régimes de Sécurité sociale, ce qui résoudrait déjà en partie le problème du déficit de l'UNEDIC.

En ce qui concerne les prestations familiales, M. Maire a fait également part de son opposition au versement de ces allocations sous conditions de ressources, la C.F.D.T. étant favorable à leur fiscalisation Le dirigeant cédétiste a répété qu'il faisait d'une meilleure contribution des non-salariés à l'assurance maladie *« un préalable politique et psychologique »* à toute discussion sur les économies à faire dans ce domaine. — *(A.F.P.)*

M. MENU (C.G.C.) : le premier ministre doit partir

Dans une interview à l'hebdomadaire *Paris-Match* daté du 3 septembre, M. Jean Menu, président de la C.G.C., estime :

« M. Pierre Mauroy est usé par le pouvoir. Il a atteint son seuil de compétence. Il doit partir. Je suis convaincu qu'il existe au sein du P.S. des hommes plus capables sur le plan économique. »

Il affirme avoir été *« éclairé sur l'incompétence »* du premier ministre à trois reprises, notamment *« lorsqu'il lui a expliqué pourquoi la C.G.C. émettait des réserves sur la loi Auroux par crainte d'une soviétisation (...) »*.

« La façon dont il a perdu son sang-froid — il m'a quasiment injurié d'avoir proféré de tels mensonges — m'a stupéfié ; j'ai cru le voir s'abattre d'un coup de sang », a ajouté M. Menu.

En revanche, M. Menu souligne *« n'avoir pas craint de se féliciter du nouveau langage »* du ministre des affaires sociales, M. Pierre Bérégovoy.

1 404 morts en juillet

LES ACCIDENTS DE LA ROUTE SONT MOINS NOMBREUX, MAIS PLUS GRAVES

Le nombre d'accidents de la route a diminué de 5,1 % en juillet 1982 par rapport à juillet 1981, mais le nombre de tués s'est accru de 12,8 %, indique la délégation interministérielle à la sécurité routière.

Les résultats de juillet 1982 font état de 20 781 accidents, de 1 404 tués et 8 143 blessés graves. *« Il faut remonter à l'année 1976 pour trouver des résultats aussi défavorables »*, précise la délégation.

La tragédie de Beaune (53 tués) ne les explique pas seule. Durant les sept premiers mois de 1982, comparaison faite avec la même période, le nombre d'accidents (131 879) a diminué de 2,4 %, mais celui des tués (7 007) a augmenté de 4,5 %. Le nombre des blessés graves (47 934) a baissé de 5,7 %.

[Ces chiffres confirment, si besoin en était, la nécessité d'intervenir rapidement pour obtenir un meilleur respect des réglementations imposées par le code de la route et en particulier des limitations de vitesse. Le « laxisme » observé sur ce point paraît en effet expliquer, pour l'essentiel, la gravité croissante des accidents.]

UNE GRÈVE DU LIVRE A EMPÊCHÉ LA PARUTION DU « FIGARO » SAMEDI

Le Figaro n'a pas paru samedi matin 28 août en raison d'une grève des ouvriers du livre C.G.T. de la Sirlo (imprimerie du quotidien), déclenchée à la suite de la confection d'une page de publicité dans une imprimerie extérieure au groupe Hersant. Cette page annonçait la reparution du *Figaro Magazine*, interrompu pendant la période des vacances. Les ouvriers ont refusé de la tirer.

Se trouvant devant une page blanche, la direction du *Figaro* a alors voulu y faire figurer un court texte expliquant les raisons de cette carence rédactionnelle. Les ouvriers voulaient qu'y figure également leur communiqué syndical déclarant notamment : *« Alors que les travailleurs étaient disposés, jusqu'à la tombée du titre, à confectionner la publicité annonçant la parution du prochain numéro du* Figaro Magazine, *la direction en a confié la fabrication à une entreprise extérieure. Ayant, par ailleurs, avec le groupe Hersant, de graves préoccupations pour le maintien de l'emploi, les travailleurs ne pouvaient accepter un tel diktat. »*

La direction du journal s'opposant à la publication de ce texte, les ouvriers votaient alors la grève à l'unanimité moins neuf voix. *Le Figaro* devrait reparaître lundi 30 août.

VENANT DES ÉLUS ET DES ÉCOLOGISTES

L'opposition à l'immersion des déchets nucléaires se renforce en Espagne

C'est une véritable flotille qui cingle à présent vers le lieu situé à 700 kilomètres des côtes espagnoles de la Galice, où le Scheldeborg, *bateau-poubelle néerlandais, doit immerger, par 4 000 mètres de fond, des fûts métalliques contenant 3 000 tonnes de déchets faiblement radioactifs.*

Au *Sirius*, le bateau des écologistes de l'organisation internationale Greenpeace, venu des Pays-Bas, vont se joindre samedi 28 août deux navires partis d'Espagne, l'*Arosa* et le *Pleamar*, à bord desquels des élus, des défenseurs de la mer et des journalistes veulent tenter d'empêcher l'opération.

En Espagne même, le mouvement de protestation contre les déversements de résidus atomiques dans l'Atlantique se renforce. Dans le port d'El Ferrol, six personnes se sont enchaînées sur la place centrale en guise de protestation. Des militants écologistes manifestent depuis vendredi 27 août dans une trentaine de municipalités. A Las Palmas, dans les îles Canaries, une trentaine de protestataires se sont enchaînés aux grilles du consulat des Pays-Bas en signe de solidarité avec leurs camarades galiciens.

Fort embarrassé, le gouvernement espagnol affirme qu'il ne peut intervenir. La fosse choisie par l'O.C.D.E. se trouve dans les eaux internationales, au-delà de la zone des 200 milles sur laquelle l'Espagne a une compétence au moins économique. Le gouvernement souligne que l'endroit est très éloigné des côtes, que les déchets sont faiblement radioactifs et qu'une surveillance radiologique étroite est maintenue.

La convention de Londres

La directrice générale de l'environnement, Mme Maria Teresa Esteban, a déclaré que ces déversements *« respectent toutes les conditions stipulées par la convention de Londres de 1972 »*, à savoir que la fosse est très profonde, qu'elle n'est traversée par aucun câble sous-marin, que le trafic maritime y est minime et qu'il ne s'agit pas d'une zone de pêche.

Rappelant que l'Espagne enterre ses déchets nucléaires, Mme Esteban a exprimé sa conviction que, *« dans cinq ans, tous les pays en feront autant »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

Aujourd'hui une place, demain un festival

Brive sans rancune pour Brassens

De notre correspondant

Brive. — Brive aura-t-il son festival Georges Brassens ? Le conseil municipal et son maire, M. Jean Charbonnel, ont en tout cas confirmé à l'unanimité, le vendredi 27 août, que la place de la Guierle, où sont organisés des marchés fort courus, serait baptisée Georges Brassens. En hommage au poète qui avait chanté « le marché de Brive-la-Gaillarde », les élus ont même l'intention d'organiser un festival qui réunirait les fidèles amis du chanteur : Jean-Pierre Chabrol, René Fallet, Gibraltar et Nicolas, ses accompagnateurs, bref tous « les copains d'abord ».

Le vote du conseil a mis un terme à ce que le poète aurait appelé une « tempête dans un bénitier ». A l'annonce de ce projet de baptême (*le Monde* du 15 août), un grand branle-bas avait agité le landerneau corrézien et partout en France où luisait encore dans les mémoires le regard d'écureil effarouché de Brassens. Le standard de la gendarmerie de Brive était saturé par les messages de félicitations émues venant de France et de Belgique, car les gendarmes, consultés, avaient donné leur accord à ce projet ; le facteur, plus preste que jamais, délaissant cette fois « Margot, son corsage et son chat », apportait à la mairie de Brive des monceaux de lettres d'encouragement.

Toutefois, quelques « braves gens » criaient à l'imposture, refusant de célébrer à Brive *« le pornographe du phonographe et le polisson de la chanson »*.

Cette tentative d'intimidation n'a pas effrayé le conseil municipal, qui n'a pas voulu se souvenir de ce tour de chant à Brive de l'hiver 1954 : alors que la petite salle des Fêtes était pleine à craquer, les policiers assurant le service d'ordre avaient pris la clé des champs dès les premières mesures de : « Au marché de Brive-la-Gaillarde. »

ALAIN GALAN.



NOUVELLES BRÈVES

● *Les 27 753 électeurs inscrits dans la deuxième circonscription de la Polynésie* sont appelés à se rendre aux urnes, dimanche 29 août, afin de pourvoir le siège laissé vacant, à l'Assemblée nationale, par M. Gaston Flosse (R.P.R.), démissionnaire en raison de l'incompatibilité de ce mandat avec la fonction de vice-président du conseil du gouvernement. M. Flosse, qui avait été réélu député, le 26 juin 1981, avec 56,63 % des suffrages exprimés, est, cette fois, le suppléant de M. Tutaha Salmon, qui était lui-même son suppléant l'an dernier.

● *Deux ouvriers travaillant à la centrale nucléaire de Wuergassen (Allemagne fédérale)* ont été irradiés, le 30 août dernier, lors d'un changement de filtres du dispositif d'évacuation des eaux de refroidissement d'un réacteur. — *(A.F.P.)*

● *Un dixième pompier bénévole d'Echirolles (Isère)* a été inculpé jeudi 26 d'incendie volontaire et écroué à la prison de Varces (Isère). Bernard Briset, vingt-huit ans, jardinier municipal à Echirolles, reconnu avoir allumé quatre incendies dont l'un a eu de graves conséquences : affolée par les flammes et la fumér venant de la cave de son immeuble, une mère de famille s'était jetée par la fenêtre ,se brisant les jambes. L'inculpation de Bernard Briset fait suite à celle de neuf des trente pompiers bénévoles d'Echirolles, inculpés, le 18 août, d'assoication de malfaiteurs et d'incendies volontaires. Sept d'entre eux ont été incarcérés (*le Monde* du 20 août).



